Neuchâtel — Nº 294 (12 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 16 décembre 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans tou e la Suisse.

A LA RÉUNION DU CONSEIL ATLANTIQUE A PARIS

Le commandant en chef des forces de l'O. T. A. N. satisfait des progrès réalisés pour la défense occidentale

Les Etats-Unis s'engagent à fournir des armes nouvelles à l'Europe — Standardisation du calibre de munitions des armes légères

PARIS, 15 (A.F.P.). — La séance de mardi matin du Conseil atlantique a été consacrée à l'étude des rapports militaires élaborés par le comité militaire de l'O.T.A.N.

Le général Gruenther, commandant en chef des forces atlantiques, s'est montré très optimiste quant aux résultats acquis pour la défense occidentale. Des progrès fantastiques, a-t-il dit, ont été réalisés. Il a rappelé les difficultés stratégiques, portant notamment sur la défense des frontières, longues de 6000 km.

En ce qui concerne les armes nouvelles, il a déclaré que l'on ne pouvait encore savoir l'influence qu'elles pourraient avoir sur le dispositif et l'importance des forces. Il n'est pas certain qu'elles puissent conduire à une diminution de ces forces, mais la question est étudiée de près, notamment par le groupe permanent, a-t-il ajouté.

Affirmant ensuite que la participation allemande est essentielle à la défense occidentale, le général Gruenther a noté qu'il y avait en effet un vide de 600 km. qu'il fallait combler. Il a toutefois ajouté que, même avec la participation allemande, il reste l'important problème de l'organisation stratégique, qui n'est pas forcément résolu par les armes nouvelles. Puis le commandant en chef allié a insisté sur l'amélioration des réserves. Il se félicite des réalisations dans le domaine de l'aviation, maintenant très efficace, notamment en ce qui concerne le bombardier « B-47 », dont la vitesse est de 600 milles et il estime que cet appareil est à l'abri de l'interception soviétique.

Des armes nouvelles pour l'Europe

Passant à l'examen de l'année 1953, M. Charles Wilson, secrétaire à la défense des Etats-Unis, a parlé notamment de l'aviation, souhaitant un accroissement numérique du personnel et du matériel, **notamment en ce qui concerne le chasseur tout temps. M. Wilson a également déclaré que les Etats-Unis s'engageaient à fournir des armes nouvelles à l'Europe.**

Dans ce but, le président Eisenhower demanderait bientôt au Congrès américain la revision de la loi Mac Mahon interdisant de la façon la plus stricte la divulgation d'informations concernant les armes atomiques.

La revision de la loi Mac Mahon permettrait au commandement de l'O.T.A.N. de disposer des informations nécessaires pour l'utilisation des armes nouvelles dans le cadre de la nouvelle stratégie que le conseil l'a chargé d'élaborer.

Une intervention de M. Pleven

M. Pleven a développé la question de la mobilité des réserves, leur équipement et les conditions de leur intervention. Le problème grave du transport et du ravitaillement, en cas de conflit doit être résolu dès maintenant en constituant des stocks de matériel destiné à l'équipement de ces réserves. Il a ajouté que l'envoi encore récent de renforts en Indochine interdisait à la France de faire un effort supplémentaire en Europe.

M. Maudling, secrétaire d'Etat au trésor britannique, a insisté sur les aspects économiques et financiers de la défense occidentale, soulignant l'importance de l'aide américaine, il a souhaité qu'elle soit poursuivie, car, a-t-il dit, aucun relâchement de l'effort n'est possible.

Le ministre de la défense du Canada, M. Claxton, a fait ensuite un exposé général des efforts du Canada, notamment en ce qui concerne la production aéronautique. A cet égard, a-t-il souligné, un plan de sept ans a été établi.

M. Claxton a précisé qu'en 1953 et jusqu'en mars 1954, son pays consacrait 25 % de son budget à la production aéronautique.

(Lire la suite en dernières dépêches)

L'avertissement de M. Dulles fait sensation à Paris

L'intervention du ministre américain a eu pour effet de faire diminuer encore les chances de ratification du traité sur l'armée européenne

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'avertissement de M. Foster Dulles à la France disant en substance : « ratification de la Communauté européenne de défense ou renversement complet de la politique américaine » a fait sensation, même dans les milieux parlementaires pourtant plongés en plein tempête présidentielle.

Aucune réaction autorisée n'a été publiée, mais l'irritation est vive au Palais-Bourbon et au Sénat où l'on relève en le regrettant le caractère passionné des déclarations du ministre américain.

Que s'est-il passé et comment expliquer ce ton insolite et cet emploi de la menace dans un dialogue habituellement imprégné d'onction diplomatique ?

A cette double question, les observateurs spécialisés répondent en rappelant que sur le fond, le brutal exposé de M. Dulles n'a fait en réalité que matérialiser aux yeux de l'opinion mondiale un différend déja apparu à maintes reprises au cours des récentes conférences internationales.

L'élément nouveau, c'est que ce conflit pudiquement dissimulé jusqu'ici éclate maintenant au grand jour.

Cela précisé, il semble bien que M. Dulles, violemment irrité des réticences de M. Georges Bidault, a cherché avant tout à crever l'abcès, moins d'ailleurs dans l'espoir d'obtenir une réponse française que pour préparer son propre dossier, celui-là même qu'il ouvrira à l'occasion de la prochaine discussion du Congrès américain sur l'aide à l'Europe.

Du point de vue français, l'esclandre Dulles a certainement diminué encore les chances de ratification déjà problématiques du traité litigieux.

Même chez les partisans les plus convaincus de la C.E.D., les voix ont été nombreuses qui protestaient avec vigueur contre les propos « inadmissibles » du ministre américain.

Il y a là, pour le moins, un manque de tact...

M.-G. G.

(Lire la suite en 11me page)

JOUETS DE NOËL A PARIS

PARIS, 15 (Reuter). — Les cow-boys et les Indiens Peaux-Rouges ont expulsé les soldats de plomb des vitrines gaiement illuminées des grands magasins, qui connaissent leur meilleure année depuis la guerre pour la vente des jouets.

Le prix des soldats de plomb a été abaissé de 20 % depuis l'an dernier. En 1954, les jouets favoris des petits seront les cow-boys et les Peaux-Rouges, les laitières, les bergers, les bûcherons et les scaphandriers.

Les modèles de voitures automobiles, à échelle réduite, mais où toutes les proportions sont minutieusement respectées, viennent ensuite dans l'ordre de préférence des enfants. Les fabricants ont même construit une « école de conduite », qui permet à l'enfant de piloter à distance une petite voiture le long d'une route aux obstacles multiples.

AU CONSEIL NATIONAL

La discussion du budget réveille les rancunes des vaincus du 6 décembre

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le dernier budget préparé par M. Weber fait prévoir, il vous en souvient peut-être, un très léger boni de 12 millions, avec des recettes qui ne sont pas loin d'atteindre les deux milliards. Encore cet excédent est-il tout théorique puisque des dépenses notables, en particulier les allocations de renchérissement votées la semaine dernière, ne figurent-elles pas dans les prévisions.

Mais, ne chicanons pas trop sur ces détails. A vues humaines, la Confédération ne s'endettera pas dans une mesure alarmante au cours de l'an prochain et si les autorités manifestaient une solide volonté d'économies, le compte pourrait se trouver en équilibre à la fin de l'exercice.

Il ne faut pas oublier toutefois — et cela les rapporteurs de la commission l'ont relevé — que 1954 sera une année de fortes rentrées fiscales, puisqu'un nombre appréciable de contribuables s'acquittent en une seule fois des deux tranches de l'impôt de défense nationale dont la perception s'étend sur deux ans. C'est donc avant tout grâce à un artifice administratif que l'on a pu éviter un déficit considérable et non par la vertu de substantielles économies. Sur le budget de 1953, les dépenses sont en augmentation de 105 millions, dont 34 pour les subventions.

Tout cela montre qu'il y a encore à faire pour ramener le ménage fédéral dans des limites plus modestes.

C'est ce qu'ont exposé, fort objectivement, les rapporteurs de la commission, MM. Condrau, des Grisons, et Cottier, de Genève, qui remplaçait M Perréard, absent.

Critiques socialistes...

On n'aurait pas discuté bien longtemps si les vaincus du 6 décembre n'avaient éprouvé, une fois de plus, le besoin d'exhaler leur dépit et leur amertume.

Ils ont repris l'antienne selon laquelle les 484,000 opposants au projet financier ont été les victimes d'une propagande mensongère et démagogique et qu'il appartient maintenant à ceux qui ont abusé un peuple trop crédule d'indiquer précisément sur quel poste il est possible de faire des économies.

G. P.

(Lire la suite en 11me page)

Des chats, fonctionnaires des P.T.T.

BERLIN, 15 (Reuter). — Une équipe de chats, employés officiels des postes, a été mise de garde au bureau des paquets du chemin de fer de Berlin-Ouest, pour protéger des rats les envois de Noël. Ctte année, en effet, les rats semblent avoir lancé une puissante offensive de Noël. Un gardien en a tué une centaine en un seul jour. Or les paquets sont plus nombreux que jamais depuis la fin de la guerre...

Tant que les communistes ne se seront pas amendés

Le chef de la délégation alliée refuse de reprendre les travaux de la conférence de Panmunjom

PANMUNJOM, 15 (A.F.P.). — M. Arthur Dean, chef de la délégation des Nations Unies a rejeté mardi une proposition nord-coréenne de reprise des travaux de la préconférence politique.

La proposition sud-coréenne était datée de lundi 14 décembre et proposait la reprise des pourparlers de Panmunjom pour mardi matin. Dans sa réponse aux communistes, M. Dean réaffirme que les Etats-Unis ne peuvent accepter cette proposition et exigent que les Sino-Coréens retirent leurs accusations de « perfidie » ou formulent « toute correction satisfaisante à cette insulte ».

(Lire la suite en 11me page)

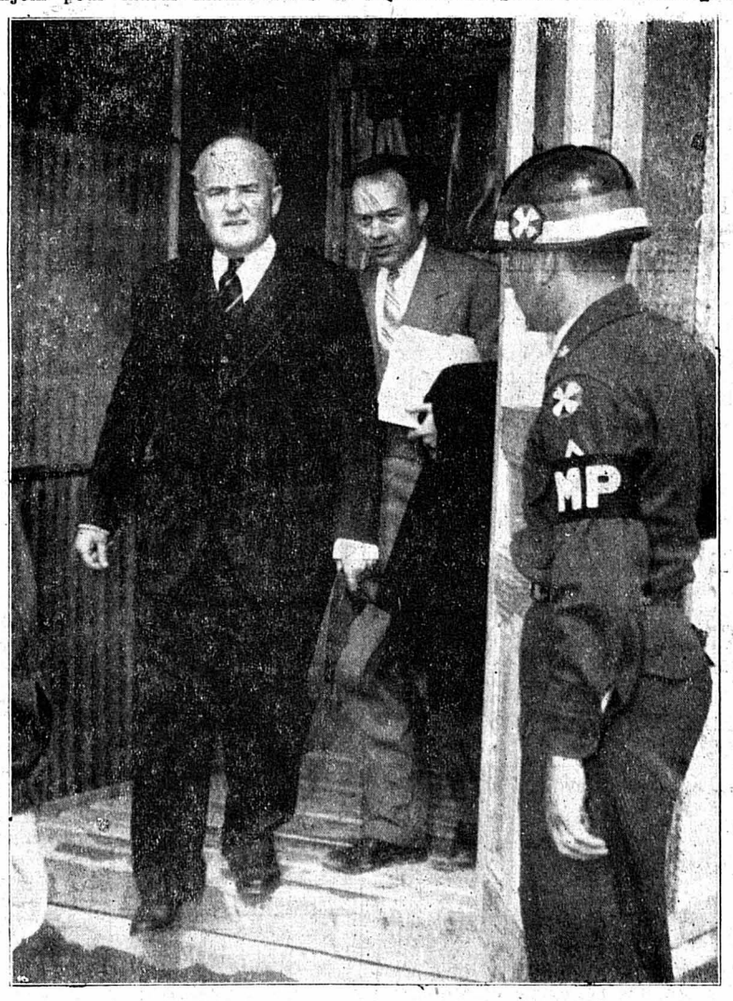

M. Arthur Dean, chef de la délégation alliée à Panmunjom, quitte la conférence après les attaques sino-coréennes contre les Etats-Unis accusés de « perfidie ».

Une intéressante affaire au Tribunal de Paris

Le chef d'orchestre Furtwängler réclame la mise sous séquestre d'un disque qu'il ne reconnaît pas

Le grand chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler demande par voie de référé à la 1re chambre civile de Paris de statuer sur un litige qui l'oppose à une firme allemande d'édition phonographique. Sa requête pose un problème à propos du droit moral d'un exécutant vis-à-vis de l'édition graphique d'une œuvre présentée au public sous sa signature.

Ce curieux procès inspire à Pierre Scise, dans « Le Figaro », les propos suivants :

Il s'agit en l'occurrence de la mise en vente d'un disque microsillon reproduisant une exécution de la Troisième Symphonie (« l'Héroïque »), de Beethoven, présentée comme étant dirigée par l'illustre chef d'orchestre. Celui-ci fait valoir qu'aucune convention ne l'a jamais lié à la firme éditrice et qu'il n'a jamais été à même de contrôler un enregistrement auquel il ne se souvient même pas d'avoir jamais procédé.

En fait, il s'agit d'une prise de guerre, d'un butin. La victoire des armées soviétiques dans l'Allemagne de l'Est a mis à même les Russes de saisir en diverses stations allemandes de radiodiffusion des bandes de magnétophone qui, avant ou pendant les hostilités, avaient été enregistrées à l'occasion de concerts donnés par des artistes dont la plupart portent les noms les plus glorieux de la musique allemande actuelle.

— Enregistrements dont nous n'avons jamais pu contrôler la qualité et auxquels, en conséquence, on donne abusivement la garantie de notre nom, soutiendra M. Furtwängler par l'intermédiaire de M. Hauert, son conseil.

Les enregistrements doivent tendre à la perfection

Celui-ci fera valoir en outre que ce chef d'orchestre, quand il traite avec une firme éditrice de disques, stipule qu'aucune épreuve ne pourra sortir dans le commerce avant que l'artiste ait donné son autorisation. Aucune limite de temps n'est prévue pour ces enregistrements, lesquels doivent tendre, à force de répétitions, de choix, de comparaisons entre les séquences, à une sorte de perfection formelle.

— Dans l'esprit de mon éminent client, soutiendra M. Hauert, ce ne sont pas des disques quelconques reproduisant une quelconque exécution, mais des sortes de messages au temps futur, un témoignage de la sensibilité d'un artiste de notre époque vis-à-vis de l'œuvre de grands musiciens morts.

Le dommage matériel est certes considérable. Le dommage moral, lui, est inévaluable. L'exécutant ici se substitue à un auteur mort pour veiller de son mieux à ses intérêts artistiques...

C'est assez dire que l'attention de tous les musiciens et de tout le public mélomane est attirée par ce débat, où les intérêts en cause passent de beaucoup une simple question de droits d'auteur.

M. Furtwängler demande, outre le juste dédommagement pour le tort par lui subi, la mise sous séquestre de toute l'édition phonographique qu'il incrimine.

SELON UN SÉNATEUR ITALIEN

«Le style des brigands sardes est en pleine décadence»

Le banditisme en voie de régression grâce aux battues méthodiques de la police

Notre correspondant de Rome nous écrit :

« Le style des brigands sardes est en pleine décadence, disait l'autre jour le sénateur Mastino, de la province de Nuoro. De mon temps, ils ne tiraient pas follement sur les voitures de poste, ils ne séquestraient pas les gens surpris sur la grand-route ; et surtout ils ne tuaient jamais sans raison, mais toujours par vendetta ou pour se défendre. »

Le sénateur Mastino est l'oncle du brigand Succo, d'Orgosolo, au sud de Nuoro. Succo vient d'être tué d'une rafale de balles tirées par les carabiniers. Quelques instants auparavant, lui et ses hommes avaient massacré, en lui déchargeant une mitrailleuse en pleine figure, l'ingénieur Capra de Cagliari, qu'ils avaient séquestré depuis vingt jours et pour le salut duquel ils demandaient une somme rondelette : 20 millions de lires (1 franc suisse = 146 lires au marché libre).

Succo était riche

Personne n'aurait soupçonné Succo d'être le chef des bandits pour la capture desquels les carabiniers battaient la campagne depuis des semaines. Aîné d'une famille relativement riche, il pouvait obtenir tout ce qu'il voulait. La semaine dernière encore, sa mère lui avait fait faire une paire de souliers de montagne payée 4500 lires. Aucun soupçon ne pesait sur lui. On l'avait, il est vrai, soupçonné d'avoir une fois pendu un garçon de 14 ans. Mais le tribunal de Cagliari l'avait absous pour manque de preuve. Il n'avait apparemment aucune raison de se livrer au banditisme, de rançonner les passants, et de risquer de finir comme il fit. Pourquoi donc s'abandonner à la criminalité ? Par goût peut-être, pour le plaisir ? Ou par hérédité ? Son père, Pietro Succo, père de neuf enfants, fut tué en 1929 par la balle d'un carabinier, et était un « fuori legge » bien connu.

Le village qui fait trembler la Sardaigne

Les motifs de ces crimes ? Peut-être faut-il les chercher dans le paysage sauvage et grandiose où se déroule la vie des gens d'Orgosolo. Là, nous sommes au pied du Gennargentu, dont la cime toujours neigeuse est en cette saison enveloppée de nuages. C'est le plus haut sommet de la Sardaigne. Ses flancs, ses pieds, sont couverts sur 16,000 hectares d'une sorte de forêt vierge d'oliviers que personne ne se donne la peine d'enter pour en recueillir les fruits, aujourd'hui amers, inutilisables. Les vallons où traînent les brouillards sont pleins de ronces aux buissons énormes, serrés, infranchissables.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 8me page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :
L'odyssée d'un ouvrier suédois en U.R.S.S.

EN SIXIÈME PAGE :
Un grand mariage à Bourg-en-Bresse

EN HUITIÈME PAGE :
La revue des faits économiques
par Philippe Voisier

SANS IMPORTANCE

Musique et graisse d'oie

Un drap de lit punaisé à la paroi servait d'écran, et cinq coussins pas dommages de fauteuils d'orchestre. On éteignit la lumière et le spectacle commença. C'était la première fois que les amis de François assistaient à une séance de cinéma. Ils étaient si peu blasés que la vétusté de l'appareil et le démodé des costumes les étonnèrent moins que les mésaventures de Madame Bouchuz. J'avais résolu de passer d'abord des films instructifs et tant soit peu moralisants tels que la chasse à l'hippopotame, l'ascension du Mont-Blanc en quatre épisodes et les fables de La Fontaine illustrées par O'Galop. Hélas ! ils ne distinguèrent pas bien les pachydermes dont les crânes seuls émergeaient d'une eau sombre et glauque. Ils avaient trop entendu parler de l'Everest pour s'intéresser vraiment aux difficultés d'une caravane aussi mal équipée. Et les rapprochements politiques entre la grenouille-qui-voulait-se-faire-aussi-grosse-que-le-bœuf et les députés français leur échappèrent complètement.

Aussi se rabattit-on très vite sur Félix-le-chat, Harold Lloyd et Beaucitron. Le premier recueillit tous les suffrages par sa malice bienveillante, la rapidité de ses réflexes, ses cabrioles, ses mimiques. Lorsqu'il était dans l'embarras, sa tête hexagonale s'entourait d'une nuée de points d'interrogation. Et s'il se mettait à ronfler, il vomissait illico des Z majuscules qui s'évaporaient dans l'azur au grand amusement de chacun.

Harold Lloyd n'eut pas moins de succès grâce à des qualités contraires. Mes dix spectateurs — qui ne totalisaient pas cinquante ans — s'accordèrent à le trouver trop faible en présence de son fils Teddy et bien emprunté au volant de sa Dion-Bouton. On passa aussi le « Tramway emballé » et « Sa belle auto » joués par le même, puis «Musique et graisse d'oie», dont le titre m'avait fait — enfant — autant d'effet que la disparition de Nansen et la mort de ma grand-tante.

Pour changer, je choisis un film de caractère pédagogique sur la fabrication des roses artificielles. La salle manifesta bientôt une certaine impatience. La plus jeune spectatrice se leva et obscurcit l'écran l'espace de vingt secondes. Des protestations s'élevèrent dans le noir contre cette perturbatrice inopportune. Un garçon lui dit des vilains mots, mais on ne sut pas lequel. Il était temps de revenir aux innocentes polissonneries dont aucun visiblement ne se lassait.

Charlot apparut alors, plus jeune et plus allègre que jamais, hirsute, moustachu, imperturbable. La paix se fit autour de ce personnage de légende dont deux générations ont goûté les farces désopilantes. « Encore, encore, comme il est drôle. » Charlot cognait, trébuchait, culbutait de plus belle, électrisé par tant d'enthousiasme. Il fallut repasser trois fois le « Garçon de théâtre » et « Les joies du music-hall », après quoi la lumière se fit sur des visages hilares et hébétés de se retrouver là.

MARINETTE.

AVIS OFFICIELS

SERVICE OENOLOGIQUE

Un nouveau laboratoire d'œnologie s'est ouvert cet automne à la Station d'essais viticoles d'Auvernier, à l'usage des encaveurs, viniculteurs et praticiens.

Dirigé par un chimiste qualifié, utilisant les méthodes d'analyse les plus modernes, ce service est principalement destiné à renseigner et à conseiller les viniculteurs neuchâtelois, qui sont invités à le mettre à contribution dans la plus large mesure.

Le règlement de service et le tarif des analyses sont à la disposition des intéressés à la Station d'essais viticoles d'Auvernier.

Département de l'agriculture.

VILLE DE NEUCHATEL

SERVICE DU GAZ

Nous informons les abonnés au gaz qu'ils peuvent retirer, dès ce jour, à notre magasin de vente, faubourg du Lac 5,

LE CALENDRIER POUR L'ANNÉE 1954

tous les jours de 8 heures à midi, et de 14 heures à 18 heures.

La direction des Services industriels.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Mme Hélène-Isabelle Zurcher-Dumont de construire un garage et un couvert à l'est de sa maison d'habitation, 55, rue du Clos-de-Serrières.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 23 décembre 1953.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre, à Peseux, dans une belle situation, une

maison familiale moderne ou de deux logements

contenant sept pièces, deux salles de bains, chauffage central. Grand local pour atelier ou autre usage. Jardin. Place pour garage. Vue imprenable. Agence romande immobilière, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ

Enchères définitives d'immeubles à Coffrane

Le vendredi 22 janvier 1954, à 15 h. 30, à Coffrane, à l'Hôtel du Lion d'Or, l'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques les immeubles ci-dessous désignés dépendant de la masse en faillite de Marc-Fernand Hofmann, boulanger, à Coffrane, savoir :

Cadastre de Coffrane

Article 18, Aux Follieures du Posat, jardin de 180 m²
Article 442, Aux Follieures du Posat, jardin de 141 m²
Article 375, Aux Follieures du Posat, jardin de 151 m²
Article 1438, Coffrane, bâtiment, place, jardin de 332 m²
Article 1006, Coffrane, bâtiment, place, jardin de 50 m²

Le bâtiment sis sur l'article 1438 est à usage d'habitation, de laboratoire et magasin, il est assuré avec l'article 1006 pour la somme de Fr. 38,000.— plus le 75 %.

L'estimation cadastrale des immeubles en bloc est de Fr. 36,155.—.

L'estimation de l'Office pour tous les immeubles, y compris les accessoires immobiliers (machines et ustensiles, agencement) servant à la panification et à la vente des produits de boulangerie-épicerie est de Fr. 37,000.—.

Les conditions de la vente qui aura lieu conformément à la loi, l'extrait du Registre foncier, seront déposées à l'Office soussigné dès le 12 janvier 1954.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

CERNIER, le 14 décembre 1953.

OFFICE DES FAILLITES :
Le préposé, J. Thomas.

N. B. — Selon décision de la seconde assemblée des créanciers, les immeubles peuvent être vendus avant l'enchère, de gré à gré, si l'offre présentée parait suffisante. Pour cette éventualité, un employé de l'Office se trouvera vendredi 18 décembre 1953, dès 14 h. à 17 h. 30, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Coffrane, lequel fournira tous les renseignements désirables.

Dès cette date, pour visiter s'adresser à M. Marcel Monnier-Islér, à Coffrane.

Un cadeau pratique

GILET ET PULLOVER

Nous ne vous offrons que des articles de qualité

et toutes les nouveautés masculines

Savoie-Petitpierre s.a.

Près de Neuchâtel et des C.F.F., un

IMMEUBLE EN S. A.

à vendre 450,000 fr. Facilités de paiement. Huit logements, grands ateliers modernes pour fabrique, magasin, etc. — Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

A vendre, près de Colombier, 28 ouvriers de

VIGNE

Pour tous renseignements, s'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10, Neuchâtel.

Terrain à bâtir

A vendre au Landeron, côté sud de la route cantonale 2122 m², actuellement en nature de vigne. Adresser offres écrites à R. G. 582 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques

Le jeudi 17 décembre 1953, à 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques au local des ventes de l'Office, à Boudry, rue Louis-Favre:
un jeu de football, marque National,
un rasoir électrique, marque Richard.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites.

A LOUER

Petit logement meublé

d'une chambre et cuisinette, eau et chauffage général, complètement indépendant, à louer aux Parcs, 100 fr. par mois. Adresser offres écrites à L. K. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A LOUER

chambre indépendante, meublée ou non, proximité gare C.F.F. Demander l'adresse du No 596 au bureau de la Feuille d'avis.

Au centre, une jolie chambre meublée. Demander l'adresse du No 591 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à monsieur, une chambre indépendante, confortable, située au centre, pour janvier. Demander l'adresse du No 590 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à deux lits, à personnes sérieuses. — Treille 3, 2me.

Belle chambre à monsieur. S'adresser : Breguet 4, rez-de-chaussée, à gauche. Tél. 5 54 47.

Jeune fille sérieuse, trouverait une chambre en échange de quelques heures de ménage par semaine. Demander l'adresse du No 586 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre

à louer. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage, ascenseur.

A louer jolie chambre indépendante, chauffée, vue sur le lac, eau courante à l'étage. S'adresser : Champ-Bougin 36, 3me, à droite. Tél. 5 53 53

Chambre indépendante pour une ou deux personnes, confort, centre. Grand-Rue 6, 2me.

Chambre, petit déjeuner. — Evole 33, rez-de-chaussée, à droite.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, belle chambre, tout confort. — Saars 44, rez-de-chaussée.

Grande chambre à deux lits, au soleil. Moulins 38, 3me étage, à droite.

Chambre

à louer au 2me étage. — Fahys 175.

PENSIONS

Demoiselle cherche

chambre avec pension

au centre de la ville, pour le 10 janvier 1954. Toutes offres détaillées à R. Moser, Waldhof, Rheinfelden, Argovie.

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

DEM. A LOUER

Nous cherchons au plus tôt ou pour date à convenir, à Neuchâtel-ville ou banlieue immédiate

locaux secs

avec ou sans vitrines, surface 100 m2 environ, rez-de-chaussée. Ecrire sous chiffres **P L 22144 L à Publicitas, Lausanne.**

On cherche pour une

PETITE INDUSTRIE

un local clair d'environ 40 m² à Neuchâtel ou aux environs. — Offres à case postale 10, Neuchâtel 5.

On cherche un petit

appartement

au centre de la ville. — Adresser offres écrites à V. U. 599 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer à Neuchâtel pour époque à convenir, appartement de

4 ou 5 pièces

avec confort. Prière de faire offres écrites au bureau de gérances Erik Heyd, case postale, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

CADRANS MÉTAL

Employé connaissant à fond la fabrication de cadrans métal, ayant de l'autorité et du doigté, trouverait une situation intéressante comme

CONTRÔLEUR de la qualité

dans une importante fabrique de Bienne.
Seront seules prises en considération les offres de candidats pouvant fournir des preuves de capacités. Faire offre en joignant copies de certificats sous chiffres W 25284 U à Publicitas, 17, rue Dufour, Bienne.

Maison de commerce (branche confiserie) cherche pour des produits de marque

UN JEUNE VOYAGEUR DE COMMERCE

NOUS OFFRONS : Remboursement de frais, provision, voiture.

NOUS DEMANDONS : Travail consciencieux et intensif, intégration dans l'organisation de vente, permis de conduire.

Faire parvenir offres avec détails sur activité antérieure, formation professionnelle et photographie sous chiffres PZ 6482 à case postale 24095, Grande Poste, Winterthour.

FAEL, Fabrique d'Appareils électriques, Saint-Blaise, cherche, pour son bureau de fabrication, un

jeune employé commercial

pour divers travaux de bureau.
Faire offres écrites ou se présenter à nos bureaux, de préférence entre 17 h. et 17 h. 30.

EMPLOYÉ (E)

qualifié (e) et ayant de l'initiative, au courant de tous les travaux de bureau, connaissant le français et l'allemand, capable de travailler seul (e), est demandé (e) par entreprise du Locle pour mi ou fin janvier. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres X. R. 588 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'appareils électrothermiques de la région engagerait

jeune technicien ou employé ayant formation technique

pour son département des réparations. Connaissance des langues française et allemande exigée. Prière de faire offres avec curriculum vitae sous chiffres P. E. 592 au bureau de la Feuille d'avis.

Gentille sommelière

jeune, trouverait place. Demander l'adresse du No 584 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

sommelière

sachant les deux services. Adresser offres écrites à C. R. 598 au bureau de la Feuille d'avis.

Restaurant de la ville cherche une bonne

SOMMELIÈRE

connaissant bien les deux services. Demander l'adresse du No 575 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un bon

ouvrier de campagne

sachant traire et faucher. Italien accepté. — Bons gages. Entrée du 15 au 20 décembre 1953. — S'adresser à Fritz Bangerter, agriculteur, Cernier (Val-de-Ruz). Téléphone (038) 7 11 27.

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

32 ans, ayant fait un apprentissage dans une école des arts et métiers, cinq ans de pratique dans l'entretien et la réparation de moteurs à explosion, cinq ans comme contremaître mécanicien-électricien, connaissant installations électriques intérieures et devis, cherche place comme contremaître dans service industriel ou administration. A la même adresse, **JEUNE DESSINATEUR** en mécanique générale cherche place. — Adresser offres écrites à B. P. 593 au bureau de la Feuille d'avis.

STÉNO-DACTYLO

connaissant tous travaux de bureau et facturation cherche place dans bureau de la ville. Libre dès le 1er janvier.

Faire offres sous chiffres V. Z. 585 au bureau de la Feuille d'avis.

VISITEUSE

cherche emploi à Neuchâtel pour date à convenir. — Adresser offres écrites à L. A. 583 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche du

travail à domicile

Si nécessaire ferait un apprentissage. Faire offres écrites à P. J. 579 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune fille suisse allemande parlant également le français cherche place d'apprentie vendeuse. — Libre dès le printemps. Adresser offres écrites à P. G. 601 au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEM. A ACHETER

On demande à acheter en bon état un

lit d'enfant

longueur 140 à 150 cm., ainsi qu'une

commode

assortie. Demander l'adresse du No 578 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion une BELLE CAGE d'oiseau ou volière moderne. Tél. 5 79 46.

On achèterait une

poussette de poupée

Mme J. Vaucher, Grand-Rue 1, Cormondrèche.

On cherche à acheter d'occasion mais en bon état, un fourneau

GRANUM

pour une grande salle. Max Marmier, café du Jura, Chevroux.

On cherche à acheter une

poussette de poupée

A. Amstutz, Saint-Nicolas 12.

AUTO - MOTO

Je cherche à acheter une automobile 6 HP, éventuellement à échanger contre une motocyclette. Faire offres avec prix sous chiffres P. 7657 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche à acheter des

patins vissés

No 39. Tél. 5 27 16 après 18 h. 30.

PRESSANT

On achèterait d'occasion mais en parfait état, un

pousse-pousse de poupée

Ecrire sous chiffres K. F. 573 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

complets d'hommes

G. Etienne, bric-à-brac, Moulin 15.

A VENDRE

A VENDRE

un fourneau à pétrole, une règle à calculer, une paire de bottes de motocycliste No 43, un complet d'homme et un veston d'été, taille 48. Téléphone 5 25 96.

A vendre un

BOILIER

électrique de 30 litres, revisé. Eventuellement échange contre un de 75 litres en payant une différence. S'adresser à O. Niederhauser, Moulins 14, Saint-Blaise. — Tél. 7 52 40.

A vendre

RADIO

trois longueurs d'ondes, œil magique, en parfait état de marche, à bas prix. Facilités de paiements. S'adresser à M. Aimé Suess, Côte 125. — Tél. 5 66 52.

A vendre une

« Lambretta »

de luxe, modèle 1952 (6000 km.) Demander l'adresse du No 587 au bureau de la Feuille d'avis.

« Peugeot » 402

CABRIOLET, carrosserie Worblaufen, bien entretenue et en parfait état de marche, à vendre pour cause de double emploi. Vessaz et fils, Téléphone 5 26 93.

A VENDRE

un complet golf, taille 50-52, 90 fr., un manteau d'homme en laine, gris caoutchouté, 40 fr., un grand tapis moquette usagé 25 fr., deux grands rideaux en filet main et brodés 25 fr., deux draps en fil pour deux places. S'adresser: chemin de la Justice 14, 1er, les Deurres.

POUPÉE

neuve, 45 cm., valeur 60 francs, cédée 35 fr. — Tél. 5 56 52.

PIANO

d'OCCASION, marque Schmidt-Flohr, noyer foncé. Excellente sonorité. Au Ménestrel, Neuchâtel.

A vendre un très bon

petit fourneau

en catelles et fonte pour tous combustibles, à l'état de neuf, avec 10 m. de tuyaux et grande plaque d'amiante, devant de foyer, le tout 100 fr. — Tél. 5 41 65.

A VENDRE

pour cause de départ : un vélo d'homme, un vélo de dame, une machine à laver hydraulique, deux tables rondes, un cuisinier-réclame avec un soc en béton, six paires de grands rideaux, verres à bière, vins, bouteilles vides, 1 ½ m. cube de gravier. Demander l'adresse du No 600 au bureau de la Feuille d'avis.

MEIER ALIMENTATION S.A.

Vos fruits secs

MAGASINS MEIER S. A.

On cherche un acheteur de

lapins

fraîchement abattus. — Faire offres avec prix à Hans Flühmann, Sonnrain, Ersigen.

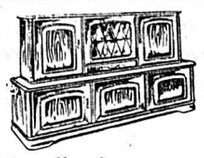

25 salles à manger différentes sont à visiter actuellement à la rue Saint-Maurice... Modèles simples ou luxueux comprenant un buffet de service avec ou sans argentier, une grande table à rallonges et quatre à six chaises confortables. Salles à manger complètes à partir de

Fr. 590.–

Venez sans aucun engagement chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Grandes facilités de paiement
Reprise de votre ancienne salle à manger

A vendre un bon

CHEVAL

d'âge, ainsi qu'une bonne

JUMENT

à deux mains, demi-sang. S'adresser à Claude Maridor, Fenin. Tél. 7 16 35.

OCCASION

Patins vissés pour dame No 38 (bruns), une windjack bleu ciel (42), un berceau en métal avec poupée (50 cm.) — Tél. 5 42 72.

Pour son Noël !

5.50 3.95

Offrez-lui nos merveilleuses

CHAUSSETTES HELANCA

Elastique — Fantastique — Inusable

Chaudes et agréables comme la laine

Socquettes côtes Derby 4.90 3.95

Chaussettes côtes Derby 5.50 7.90

Chaque paire est emballée dans un original sachet de fêtes

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

A vendre une

cuisinière à gaz

moderne, trois feux, gris émaillé, à l'état de neuf, 215 fr., rendue sur placé. Demander l'adresse du No 580 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour les fêtes

déjà beau choix de

FUMÉ

BOUCHERIE
M. Hofmann
20, rue Fleury

OCCASIONS

Calorifères, armoires, commodes, secrétaires, berceau, tables, divans, canapés, dressoirs, chaises, fauteuils, matelas, duvets, jeux, accordéons.

Marcelle Remy, tél. 5 12 43, Passage - Neubourg.

A vendre

« Ford Consul »

modèle 1952, ayant roulé environ 32,000 km., en parfait état. Demander l'adresse du No 595 au bureau de la Feuille d'avis.

Dindes et canards

plumés et vidés, chez Mme Henry Bovet, Areuse. Tél. 6 32 43 entre 13 et 14 heures.

A vendre

des buffets, des lits, des secrétaires

à bas prix. S'adresser à Jean Calderari, à Cernier.

BELLE MACULATURE

S'adresser au bureau du journal

Un succès sans précédent :

Buffet combiné réclame

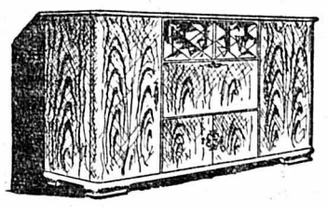

seulement Fr. 425.-

comprenant deux garde-robes et secrétaire, un meuble d'une coupe élégante et harmonieuse avec vitre biseautée : le rêve de chacun !

Grand choix de modèles différents à des prix inégalables et à la qualité assurée

Jost Frères S.A.

Fabrique de meubles et atelier de tapisserie
Bienne-Nidau
Rue d'Aarberg Tél. 2 30 17

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement,

Madame veuve E. FALLET-BÉGUELIN et ses enfants

profondément touchés par la sympathie qui leur a été prodiguée pendant ces jours d'épreuves, remercient tous leurs amis et connaissances. Un merci tout spécial pour les envois de fleurs.

Le Père Noël

vous donne une poignée de bonnes adresses pour vos achats de fin d'année

ORFÈVRERIE BIJOUTERIE HORLOGERIE

P. Matthey

NEUCHATEL — 5, RUE DU SEYON

Chapellerie Garcin Neuchâtel

Chapeaux
Cravates
Echarpes

Dans tous les prix

Rue du Seyon 14

R. Curchod Vins et liqueurs

Seyon 23 - Tél. 5 14 62 - NEUCHATEL

Pour les fêtes :

Vins fins
Mousseux
Champagnes
Liqueurs

E. Sauser

PHOTOGRAPHE
PHOTO - CINÉ - PROJECTION
Maison spécialisée
TREILLE 6 - NEUCHATEL
Baisse de prix sur les appareils
Grand choix en meilleures marques
KODAK - ZEISS - AGFA, etc.
ACCESSOIRES DIVERS
ÉCRANS - FILMS - CINÉMA, etc.

ARTICLES
ET DISQUES
VIEW-MASTER

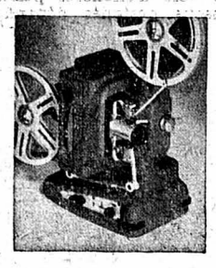

Notre devise :
LA QUALITÉ

Rue de l'Hôpital
NEUCHATEL

LES CADEAUX QUI FONT PLAISIR

chez

Reymond & Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHATEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

Etuis, Jumelles, Loupes, Baromètres
Compas, etc.

Coopérative du vêtement

Grand-Rue 6 - 1er étage

Rayon de confection

Pantalon de travail	depuis Fr.	**28.–**
Vestons sport	» »	**68.–**
Manteaux pure laine	» »	**115.–**
Complets un et deux rangs	» »	**150.–**

LEUENBERGER

le boucher de la qualité, adresse à toutes les mamans, ses charmantes et fidèles clientes, ses félicitations et vœux les plus sincères.

Ses
biscômes
pains
d'épices

de grande qualité superbement décorés

Place des Halles 13 Tél. 5 48 25

L'ARMAILLI

Hôpital 10

La maison spécialisée en produits laitiers

vous offre pour les fêtes une gamme choisie de fromages de desserts
Son mélange spécial pour FONDUE NEUCHATELOISE
Son foie gras de Strasbourg (terrine - bloc)

Un pétillant Neuchâtel

F. Spichiger

Neubourg 15
Tél. 5 15 12

De bons vieux vins français

D'excellentes liqueurs pour tous les goûts

CONFISERIE

et l'excellent

PÂTÉ FROID

chez

SIMONET

Epancheurs 7
Tél. 5 12 02

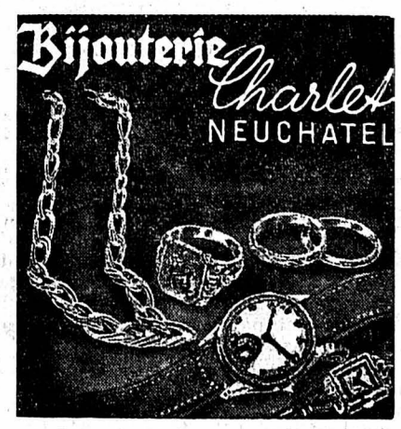

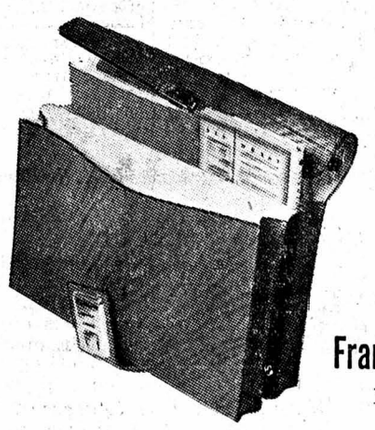

FAITES RÉSERVER VOS CADEAUX
Vous trouverez de la qualité à prix doux
Valises
Serviettes
Sacs de dames
Trousses de voyage
Manucures
Portefeuilles
etc.
chez

François Arnold

Maroquinier
Moulins 3

Cycles
Tricycles
Trottinettes
Skis
Bâtons
Fixations
Farts
et tout pour le hockey

René Schenk

Chavannes 7 et 15, Neuchâtel

Pour le dessert

DE VOS REPAS DE FÊTES
servez nos excellents blocs d'ICE-CREAM
à Fr. 2.10
ou nos CASSATA à Fr. 4.—
Garnissez-les avec notre crème pasteurisée, chaque jour fraîche

LAITERIE DE LA TREILLE

A. BILL

PATISSERIE-BOULANGERIE **OTTO WEBER**

Faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 20 90
Se recommande pour :

Ses tresses - Taillaules - Tourtes
Bûches - Desserts - Vol-au-vent, etc.
Biscômes

Ses spécialités :
SAINT-HONORÉS - VACHERINS
VERMICELLES - CAKES

Goûtez nos fameux Pralinés maison

En décembre, ouvert le dimanche

Trainings
Pullovers
Chemises
Pyjamas

Pour vos cadeaux de fêtes, c'est

La Bonne Maison

qui vous donnera satisfaction

Bas
Cravates
Echarpes
Sous-vêtements
Lingerie fine

Seyon 7a

Si un bouton choisit la liberté,

vous le recoudrez bien vite avec un nécessaire de couture de chez

ET LA QUALITÉ ! Guye-Rosselet MAROQUINIER

Rue de la Treille NEUCHATEL
Même maison à la Chaux-de-Fonds

Votre cadeau de Noël

Agfa ISOLETTE

Optique 4,5 traité

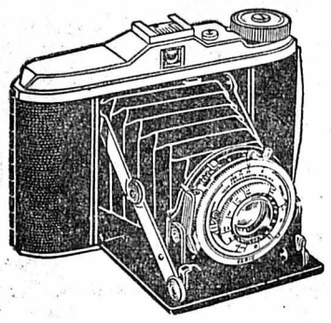

format 6 × 6 cm.,

12 poses sur pellicule 6 × 9

depuis

Fr. 83.-

Taxes comprises

PHOTO AMÉRICAIN

J. Aschwanden - Borini - Neuchâtel

MEIER ALIMENTATION S.A.

Vous apprécierez...

de pouvoir obtenir du Rhum, Cognac, Kirsch et Gentiane en flacons de 1 et 2 dl. environ chopines, bouteilles et litres

MAGASINS MEIER S. A.

A vendre

Kodak Retina

Compur rapid. Xenar f : 3,5, avec étui cuir, Fr. 135—. Faire offres à TRANSAIR S.A., Colombier.

Vos skis chez A. Grandjean

Saint-Honoré 2
Tél. 5 15 62

Offrez...

un beau petit meuble pratique depuis Fr. 68.50 GRAND CHOIX chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

A vendre

radios au prix de fabrique

appareils derniers modèles, livrés avec garantie. Vente : Marc Vuilliomenet, rue de Neuchâtel 33, Peseux. — Tous les jours de 18 h. à 22 h. — Sur demande : facilité de payement. On réserve pour les fêtes.

Bel assortiment de planches à pain

14.— 14.90 15.75 16.50

BEGUIN & PERRIN à la Ménagère NEUCHATEL 2 PLACE PURRY

TRAINS ÉLECTRIQUES MECCANO BOITES DE CONSTRUCTION AUTOMOBILES

NOUS AVONS POUR VOUS DES MILLIERS DE

JOUETS

Schinz S.A.

NEUCHÂTEL
10, RUE ST MAURICE

LA VÉRITABLE MAISON DU JOUET

POUPÉES DINETTES POTAGERS ÉPICERIES JEUX DE SOCIÉTÉ

L'odyssée d'un ouvrier suédois en Union soviétique

Des renseignements précieux sur le travail libre en Russie

Du Centre des hautes études américaines :

Lorsqu'en avril 1940, les Allemands envahirent la Norvège à l'improviste, plusieurs ouvriers suédois, sensibles à la solidarité scandinave et soucieux d'apporter contre le fascisme hitlérien une aide à la démocratie-sœur, voulurent s'engager dans l'armée norvégienne. Mais la Norvège fut soumise avant que satisfaction ait pu être donnée à leur désir d'agir. Au début de 1943, la radio anglaise, dans une de ses émissions à destination de l'Europe, annonça que quelques Norvégiens avaient réussi à passer de Suède en Angleterre, par la Finlande et la Russie, sur l'un des navires anglais transportant des armes et des vivres vers la Russie et revenant vers les îles Britanniques.

Il n'en fallait pas plus pour qu'un certain nombre de Suédois décident de suivre la même route. Le 15 juillet, deux ouvriers, l'un Suédois, Ragnar Rudfolk, l'autre Norvégien, Odd Willasen, se mettaient en route.

En prison !

Le début du voyage fut simple : ils avaient un peu d'argent ; ils prirent le train jusqu'à la frontière finlandaise, qu'ils franchirent clandestinement. Là commencèrent les difficultés. La Finlande était en guerre avec l'Allemagne; ils durent passer à travers les lignes — heureusement pour eux fort discontinues. Ils y parvinrent au début d'août, non sans avoir essuyé le feu d'une patrouille allemande. Arrivés dans la zone russe, on leur demanda, naturellement, des explications. Celles qu'ils donnèrent ne parurent pas très satisfaisantes. On les dirigea sur Mourmansk; pour eux, c'était se rapprocher du but. Mais ils furent un peu étonnés lorsqu'on les fit coucher leur première nuit en prison. Ils ne savaient pas que c'était la première d'une captivité qui allait durer quatre ans, de 1943 à 1947.

Le seul des deux qui ait survécu, Ragnar Rudfolk, aujourd'hui rapatrié, a publié, il y a quelques mois, le récit de son aventure dans un ouvrage intitulé : « Jag jobbade i Sovjet » (« J'ai travaillé chez les Soviets »). Une édition danoise, une édition norvégienne, une édition anglaise sont parues ou vont paraître. A bien des égards, l'ouvrage se présente comme un témoignage digne d'intérêt, notamment sur la vie réelle des travailleurs libres, sur lesquels on est fort mal renseigné. Car, par un véritable paradoxe, on finit par en savoir plus sur les travailleurs des camps de concentration.

Interrogatoires

Arrivés à Mourmansk, les deux « clandestins » furent interrogés, mais seulement après trois semaines de détention. Après quoi, le civil qui les interrogeait essaya de les mettre en confiance. « Il commença à me questionner sur mes opinions politiques. Il me demandait si je savais où était la ligne de front et voulait savoir quelle était l'opinion en Suède à l'égard des Russes. Il raconta que l'Italie avait rompu avec l'Allemagne et que les Russes avaient arrêté l'armée de Hitler et remporté de grandes victoires. J'eus l'impression que la guerre était déjà terminée. » Mais cet interrogatoire n'était que le premier d'une série : « A présent, raconte Rudfolk, on m'appelait à l'interrogatoire chaque nuit. Le civil devint de plus en plus réservé et au bout de quatre nuits, il m'annonça qu'il avait maintenant l'impression que Odd et moi, nous mentions tous deux et que, pour cette raison, nous ne jouirions d'aucune faveur ».

On recourut alors à des moyens de pression qui ne comportaient pas à proprement parler de violence, mais qui n'en étaient pas moins intolérables : « On ne m'autorisa plus à aller aux W. C. Les gardiens mirent un seau dans la cellule, vidé seulement une fois par semaine. Le jour, je ne pouvais jamais m'étendre pour me reposer. Chaque fois que j'essayais, un gardien entrait et m'obligeait à me lever. Je n'avais pas non plus le droit de m'asseoir ni de m'adosser au mur ». Ce témoignage en recoupe plusieurs autres, notamment celui du docteur Weissberg, dans «L'accusé».

Condamnation

Finalement, après divers transferts, les deux volontaires des Forces norvégiennes libres sont admis, le 9 décembre 1944, à signer leurs interrogatoires. Puis, sans avoir passé en jugement, par simple décision administrative, ils sont informés, le 23 avril 1944, qu'ils sont condamnés pour franchissement illégal de la frontière à trois ans de travaux forcés, à accomplir dans un camp de concentration, conformément à l'article 84 du code soviétique.

Commence alors la seconde période (avril 1944 à mars 1946) : celle du séjour en camp de concentration. Rudfolk en connaît successivement plusieurs : Godina, Poksa, Severnaja-Poksa (difficiles à localiser sur les cartes d'U.R.S.S. en notre possession, mais au sud d'Arkhangelsk, semble-t-il) ; et c'est au cours de cette période que son camarade, épuisé, meurt.

Une véritable internationale

Ce qui frappe Rudfolk, c'est le caractère hétérogène du recrutement. Une véritable internationale ! « Il y avait là des Norvégiens, des Finnois, des Estoniens, des Lettons, des Lituaniens, des Autrichiens, des Grecs, des Turcs, beaucoup de Hongrois et des Chinois. Il y avait aussi des gens de Bessarabie, d'Irak et d'Iran. » Comment se trouvent-ils rassemblés là ? Mystère.

On trouvait parmi eux des hommes qui avaient quitté leur patrie pour venir au « paradis des travailleurs » ou pour fuir les persécutions. Rudfolk cite, par exemple, le militant communiste norvégien Harrijo; Kirkenès, qui avait rejoint un groupe de partisans, mais qu'on accusait d'espionnage pour l'Angleterre ; un juif hongrois, David Barmenka, qui avait fui l'antisémitisme; un communiste finlandais établi en U.R.S.S. dès 1934, mais arrêté au début de la guerre finno-soviétique.

Liberté surveillée

Le 26 mars 1946, on annonce à Rudfolk que sa peine étant considérée comme accomplie, il va pouvoir retourner en Norvège. Mais les papiers qu'on lui remet sont à destination de Koslass, petite ville à 500 km. à l'est d'Arkhangelsk, au confluent de la Vytjegda et de la Dvina. Il s'y rend ; on lui apprend qu'il doit chercher du travail à Jarensk, 200 km. plus au nord, mais qu'il devra périodiquement faire pointer sa présence à Koslass. Il est libre, mais en résidence forcée, et il n'est pas libre de quitter l'U.R.S.S.

Il trouve du travail dans une entreprise de flottage, à Zapadnaja Jarenga, sur la Vytjegda. Une centaine d'ouvriers travaillent là en temps normal ; mais pendant la saison où les bois sont expédiés par flottage, la direction peut réquisitionner une main-d'œuvre de complément dans les kolkhozes voisins. Ainsi, la frontière est moins nette qu'on pourrait croire entre la main-d'œuvre « libre » et la main-d'œuvre des camps, puisqu'il existe une main-d'œuvre libre astreinte à la résidence forcée, une main-d'œuvre libre requise pour un temps plus ou moins long et une main-d'œuvre obligatoirement transférée.

La vie des travailleurs libres

Rudfolk donne ici des renseignements fort précieux sur la vie de ces travailleurs libres.

Durée du travail : « En hiver, nous travaillions huit heures par jour ; mais pendant l'été, deux équipes faisaient chacune douze heures à tour de rôle ».

Salaires : « Pour le triage et le liage, la norme était collective, si bien qu'on ne savait jamais d'avance ce que l'on gagnait ». On défalquait du salaire le montant du loyer, de la location du matelas et des couvertures, 10 % d'impôts à quoi il était fortement conseillé d'ajouter 10 % pour « obligations d'Etat ».

« Les femmes qui restaient à la maison et préparaient elles-mêmes à manger ne recevaient naturellement aucun salaire. Elles eurent d'abord droit à la moitié d'une ration de nourriture; mais on la leur supprima à partir d'octobre 1946, sauf en cas de présentation d'un certificat médical d'invalidité ; ainsi les femmes mariées se trouvèrent obligées de participer à la production. » Entre les salaires, il existait de très grandes inégalités : « Les contremaîtres gagnaient trois fois plus que les simples ouvriers. Un stakhanoviste... peut, avec les primes, atteindre un salaire dix fois plus élevé qu'un ouvrier ordinaire. En plus de ce haut salaire, il a encore droit à une meilleure ration alimentaire ».

Habillement : Il est médiocre : « Les hommes travaillaient avec leurs vieux uniformes, leurs médailles sur la poitrine. Quand on voyait une personne chaussée de bottes américaines, on savait que c'était un chef ou un contremaître. Moi-même je demeurai les pieds complètement nus de juin à septembre, époque à laquelle je reçus un bon de chaussures ».

Attitude devant le travail : On a l'impression d'une totale indifférence : « La population ne faisait rien non plus pour améliorer les conditions. Qu'importe que la terre donne de maigres récoltes, que les outils restent dehors et s'abîment en hiver, que les animaux soient mal soignés ? Aujourd'hui, c'est moi qui conduis le cheval, demain ce sera un autre. Pourquoi en prendre soin ? Tel était le raisonnement ordinaire des kolkhoziens; mais lorsqu'il s'agissait du petit lopin de terre qu'ils avaient le droit de conserver, il en allait tout autrement ».

Cette absence d'intérêt est due pour une part au caractère collectif de la production ; mais elle est due aussi aux transferts de main-d'œuvre qui se sont opérés : « Beaucoup (de kolkhoziens) venaient jusque d'Ukraine ; ils avaient été transportés là de force, dans l'état où ils se trouvaient. Ils avaient été séparés de leurs femmes et de leurs enfants. On peut comprendre le peu d'intérêt qu'ils éprouvaient pour le travail du kolkhoze ».

L'émulation : On essayait de la susciter entre les deux équipes qui alternaient, par les moyens les plus vulgaires : à celle qui dépassera l'autre, supplément de nourriture, de cigarettes... et de vodka. Car la vodka paraît vraiment le meilleur moyen de réchauffer l'enthousiasme à la production ! « La vodka a un rôle primordial, comme moyen de propagande, lorsque les chefs veulent amener les kolkhoziens à remplir leurs normes plus vite qu'auparavant. Un responsable du parti arrivait, prononçait un discours sur le plan quinquennal et exhortait les assistants à produire davantage, annonçant que si les normes étaient remplies en temps record, il y aurait de la vodka. »

La condition de la femme : Les couples irréguliers sont la règle. « Les jeunes filles étaient particulièrement légères. Nul ne se souciait qu'elles aient un enfant naturel. Elles passaient « ipso facto » dans la catégorie de veuves de guerre et recevaient leur secours mensuel... Plus elles avaient d'enfants et mieux on considérait qu'elles servaient l'Etat... Les mères de trois et quatre enfants reçoivent une prime ; au-dessus de quatre enfants, on a droit à un secours mensuel plus élevé ; avec cinq ou six, on ajoute une Médaille de la maternité ; avec sept, huit et neuf, l'Ordre de l'honneur maternel ; avec dix enfants et plus, le titre d'héroïne maternelle. »

L'ambassade suédoise alertée

Sans doute l'auteur serait-il toujours employé dans son entreprise de bois. Mais il parvint finalement à alerter l'ambassade de Suède à Moscou. Il fallut plusieurs mois (mai 1946-juillet 1947) pour que l'administration russe se décidât à le laisser partir. Il quitta Jarensk pour Moscou par bateau le 17 juillet 1947 et raconta que, pendant le voyage, il aperçut souvent des groupes d'enfants en haillons et affamés.

De Moscou, il gagna Stockholm en avion. Arrêté comme insoumis à son arrivée (sa classe avait été mobilisée peu de temps après son départ), il n'est resté qu'une heure détenu. L'administration suédoise sait résoudre les problèmes imprévus un peu plus vite que la bureaucratie russe...

Rudfolk est aujourd'hui employé de chemin de fer dans le nord de la Suède.

allumons d'abord une Texas FILTRE

20 CIGARETTES 75 cts

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par 21

EDGE TRÉMOIS

J'eus un haut-le-corps de défiance. Cet homme me prenait pour une banale aventurière. Je fus sur le point de tourner les talons. Mais il prévint mon geste.

— En tout bien tout honneur, assura-t-il, j'en fais serment. »

— Je m'excuse, cher monsieur Valroy, de vous donner tous ces détails...

— Ils me passionnent, chère madame. Ils éclairent l'énigmatique figure de ce M. Mortigny. Grâce à eux, elle se dégage peu à peu de l'ombre. Continuez, je vous en prie, san omettre quoi que ce soit.

— Sûre de cette promesse qu'il réitéra, je finis pas céder. Nous allâmes chez Ciro's. Chose curieuse. Pendant le souper, ce fut moi qui fis tous les frais. Mon chevalier servant était retombé dans un mutisme qui m'agaçait, car, s'il ne parlait pas, il ne cessait de me regarder, de m'inventorier des pieds à la tête. Durant cet examen, je m'énervais de plus en plus.

« — Quelle déception vous me causez ! finis-je par dire. J'ai joué franc jeu avec vous. Il n'est pas dans mes habitudes, croyez-le, d'accepter à souper d'un inconnu et si je m'y suis résolue...

— N'essayez pas encore de miser sur le mauvais numéro quand vous avez le bon en main, m'interrompit-il. Que vous faut-il entre nous pour être heureuse ? Le jeu n'est qu'une lutte avec le Destin, que beaucoup appellent Hasard. Il faut savoir le forcer.

Rageusement, j'enveloppai d'un coup d'œil les soupeurs aux portefeuilles bourrés de billets de mille, les soupeuses pour la plupart constellées de bijoux. L'atmosphère était tentatrice.

— Tout, lui répondis-je. Je veux tout.

— Bien entendu, approuva-t-il. Mais encore ? Imaginez-vous, belle dame, que vous venez de faire apparaître, comme Aladin, le génie de la lampe magique. Donnez-lui des ordres.

— C'est vous le génie ? pouffai-je.

— Il le faut bien, puisque le sort en a décidé ainsi. Voyons, que désirez-vous ? N'aimeriez-vous point, par exemple, posséder un des plus beaux hôtels particuliers de Paris ? Un hôtel princier regorgeant d'œuvres d'art ?

— Vous êtes absurde, m'exclamai-je. Je ne prendrai pas la peine de vous répondre.

— Estimeriez-vous intéressant, continua-t-il, que les frais d'entretien de ce palais et le vôtre : domesticité, toilettes, bijoux, argent de poche... soient acquittés régulièrement par un mari invisible et, par conséquent, peu gênant ?

— Pourquoi vous moquez-vous de moi ? m'écriai-je.

— Je ne me moque pas de vous, affirma-t-il. Je vous conseille, une nouvelle fois, de jouer le numéro gagnant. Daignerez-vous m'écouter ou, comme la plupart des femmes favorisées par la chance, vous appliquerez-vous à la piétiner ?

— Je la piétine si peu que je vous prend au mot. Quand m'épouserez-vous ?

Il réfléchit un instant et me répondit d'un ton pénétré :

— Dans quinze jours, si vous le voulez bien. Juste le temps de publier les bans, mais dans la plus rigoureuse intimité. Nous nous marierons à Beausoleil. Je me nomme Georges Mortigny, je suis veuf, et vous ?

— Je suis veuve moi-même du colonel de Coray. Mais...

— Mais quoi ? Est-ce oui ? Est-ce non ?... Je vous ferai l'existence que je vous ai promise. Et, comme convenu, trois jours après notre mariage, au revoir. Mes affaires m'appellent au Japon.

— Je ne vous suivrai pas ?

— Non. Vous irez à Paris jusqu'à ce que je revienne. Quand ? Je n'en sais rien. Ce que je vous garantis, c'est que je ne serai guère gênant. En revanche, je vous prierai, jusqu'à mon retour, de conserver votre nom actuel. Notre mariage doit rester secret.

— Mais...

— C'est ma volonté ! A prendre ou à laisser. Oui ou non ?

— Je vous rendrai réponse demain matin.

— Il me faut une réponse immédiate.

— Votre projet est irréalisable. Pour nous marier à Beausoleil même dans la plus stricte intimité, un certain temps de résidence est nécessaire.

— Je m'en arrangerai. Est-ce oui ? Est-ce non ?

Il m'horripilait avec sa manière de tout régenter. Mais, comme pour le numéro 30 qu'il m'avait commandé de jouer, je sentais confusément que ma destinée était là. Je vous jure qu'à ce moment je n'étais pas poussée par la vénalité. J'ignorais s'il m'avait dit vrai. Il m'attirait, me fascinait, comme le serpent fascine l'oiseau qu'il va dévorer. Il me plaisait aussi par son mystère. Et puis, il était bel homme...

— Plus grand que moi ?

— Non, un peu plus petit, 1 m. 65, je crois.

— Des yeux noirs ?

— Vous le connaissez ?

— Je le devine. Assez râblé, mais d'une agilité incomparable. Au moral intelligent par éclairs, mais déconcertant. Une imagination prodigieuse. Une activité sans égale. Sachant tout, pouvant parler de tout. Une force de la nature, quoi, mais un jour ceci, le lendemain cela. « Ondoyant et divers » chante le poète...

— Assez juste portrait...

— Brossé d'après votre propre récit, chère Madame. Une seule chose pour moi reste dans l'ombre. Son âge ?...

— Ne vous ai-je pas dit qu'il se donnait cinquante ans ?

— Qu'il se donnait ?... C'est donc qu'il avait plus ou moins. Probablement moins, sinon vous auriez dit : « Qu'il avouait ».

— C'est un plaisir de converser avec vous, cher Monsieur. Les commentaires sont superflus. Eh ! bien oui, j'ai toujours été persuadée que Mortigny était plus jeune et même beaucoup plus jeune qu'il ne voulait en convenir. Mais aurait-il été plus vieux que cela n'aurait rien changé. Il me plaisait, je vous le répète. C'était suffisant. Il n'y a pas d'âge pour l'amour.

— Ninon de Lenclos et le maréchal de Richelieu l'ont prétendu.

— Ne plaisantez pas. J'ai fréquenté Mortigny un peu plus de quinze jours et j'en ai été folle. Il faut croire que je lui ai plu également puisque par la suite...

— N'anticipons pas. Que s'est-il passé exactement entre vous, à la fin de ces quinze jours ?

— Quelque chose d'effroyable pour mon amour et d'incompréhensible pour ma raison. Nous nous sommes mariés à Beausoleil le 27 décembre, comme il l'avait fixé. Mortigny alors savait tout de moi. Je lui avais raconté spontanément ma vie. Une véritable confession. C'est le seul homme au monde, avant vous, qui puisse se vanter de l'avoir entendue. En revanche, en dépit de toutes mes questions, je n'avais rien appris de lui, tout juste son nom qu'il m'avait révélé le premier soir. Quand, une fois mariés, j'ai tenté de l'interroger :

— Nous avons de plus sérieuses questions à débattre, me dit-il. Persistez-vous toujours à désirer tous les biens de ce monde ? Non, je ne plaisante pas. En retour, qu'êtes-vous disposée à donner ?

— Tout également, répondis-je la gorge serrée. J'aurais déjà tout donné pour le seul trésor que l'on nomme l'Amour. Que ne donnerais-je pas pour cela et son superflu ! Je dispose d'un cœur neuf. Ne souriez pas à votre tour. Je serai d'une obéissance absolue, d'un dévouement total, d'une fidélité à toute épreuve...

— Ah ! Ah ! ricana-t-il, d'une fidélité !... Défiez-vous des termes que vous employez inconsidérément, ma petite. Je suis en train de vous prendre au mot.

— Une fidélité à toute épreuve, répétai-je.

(A suivre)

Lingerie fine

pour Madame ! Le cadeau tout indiqué et apprécié

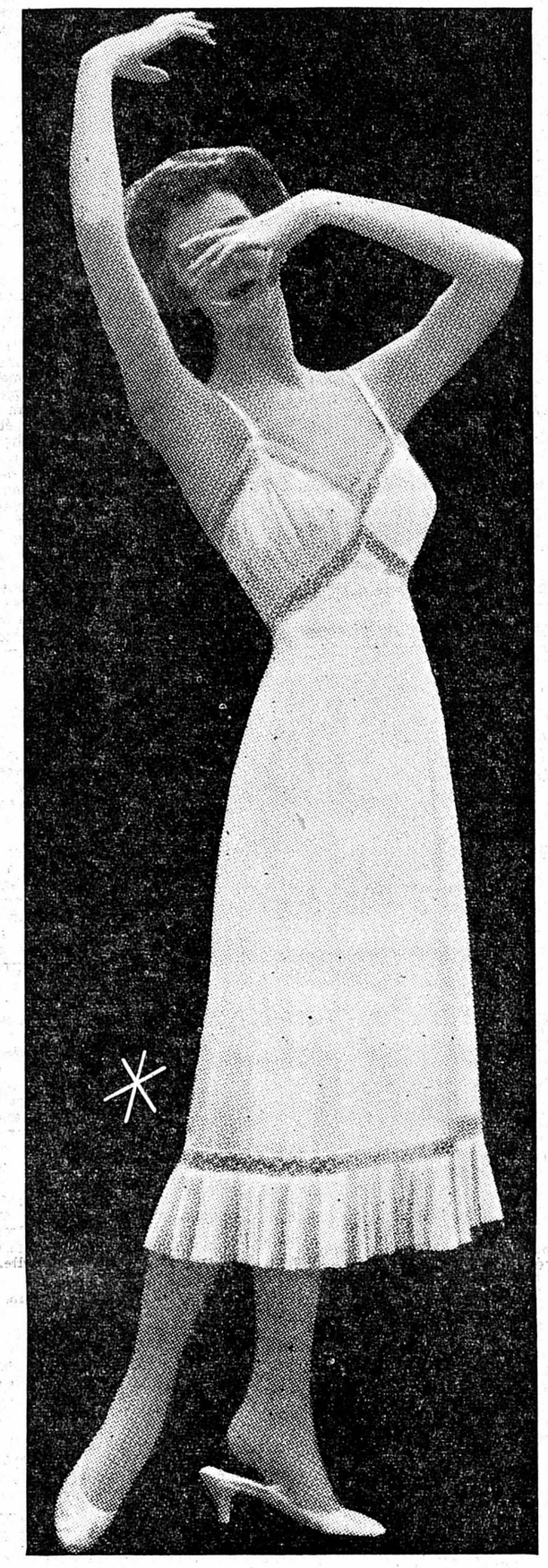

Combinaisons

pour dames, en belle toile de soie, garnie de dentelle au buste et au jupon,

8.90 6.90

Notre exclusivité :

« Silvana »

Notre combinaison nylon, buste garni de dentelle de Calais, jupon avec dentelle et plissé,

19.80

Coquet pantalon nylon assorti à notre combinaison

« Silvana »

7.90

Elégante

chemise de nuit

en nylon, garnie collerette en plissé, se fait en saumon ou blanc,

29.80

Tous vos achats sont gracieusement emballés dans des cartons de fête.

Grand choix de lingerie

Hanro, Streba, Calida, Princesse, etc.

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.

NEUCHÂTEL

Dernières créations et papiers classiques «Goessler»

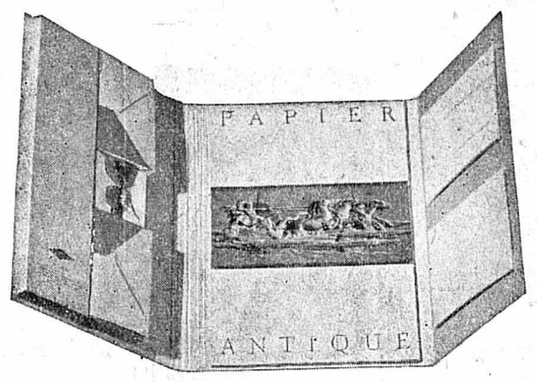

Papier antique (Char du soleil) à la forme. Belle présentation pour les fêtes, en coffrets et pochettes.

Fleurs Magnifique papier velouté en gris, blanc, vert, noisette, brun, bleu turquoise.

Tradition Le papier bien connu en coffrets, pochettes et blocs.

Cible Papier de qualité pour petits cadeaux.

Le timbrage de monogrammes, en-têtes, armoiries (en couleurs ou en noir) sur votre papier à lettres donnera à votre correspondance un cachet personnel.

Cartes de visite imprimées ou gravées. Nous vous conseillerons et renouvellerons votre réserve.

Pour les fêtes, passez vos commandes dès maintenant chez

Delachaux & Niestlé

Papeterie 4, rue de l'Hôpital Neuchâtel

GRAND CHOIX

BEGUIN & PERRIN à la Ménagère NEUCHATEL

MEIER ALIMENTATION S.A.

Vos articles de fêtes

avec les timbres d'escompte

MAGASINS MEIER S. A.

TAPIS

Occasion exceptionnelle : un berbère uni 2,20 × 3 m., trois moquettes haute laine 2 × 3 m. — S'adresser : 2me étage, rue de l'Hôpital 11.

Un cadeau rêvé...

le fauteuil

recouvert de beau tissu que nous vous offrons pour les fêtes au prix de **Fr. 89.—** seulement. Faites réserver votre fauteuil dès maintenant... c'est plus prudent ! Facilités de paiement

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

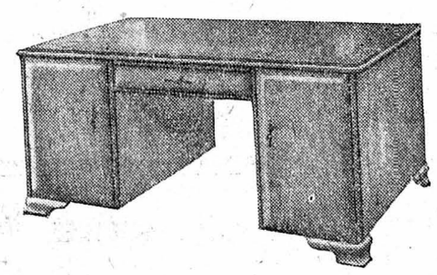

Bureaux-ministre Grand choix depuis **Fr. 174.—**

Arrangement de paiement sur demande

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

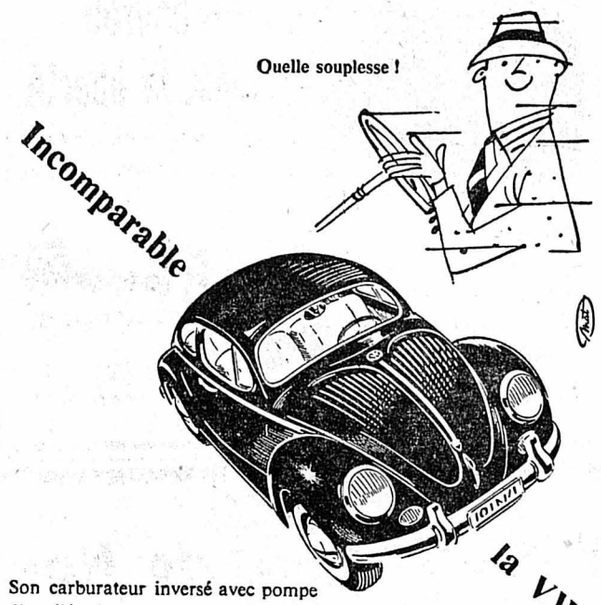

Son carburateur inversé avec pompe d'accélération augmente la souplesse du moteur et lui assure des reprises rapides. Sa tenue de route et sa sécurité sont encore accrues par l'assouplissement de sa suspension, son centre de gravité très bas et sa direction ultra-douce. Le *modèle de luxe* comporte une boîte de vitesses synchronisée. Vraiment incomparable, cette VW !

Modèle normal dep. Fr. **5575.-**
Modèle de luxe dep. Fr. **6575.-**
y compris chauffage et dégivreur

par tous les temps, sur tous les chemins

AGENCE: Distributeur : **Garage Patthey & Fils**
Pierre-à-Mazel 1 Tél. 5 30 16

Agents : Garage Central, M. Stram, Peseux
Garage des Jordils, M. Bindith, Cortaillod
Garage Gonrard, Fleurier
Garage Beau-Site, M. Devenoges, Cernier

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL DES MONTRES

SUPERBES

MODÈLES

acier depuis **79.—**

or depuis **180.—**

H. VUILLE Horloger - Bijoutier - Orfèvre
Temple-Neuf 6 Neuchâtel

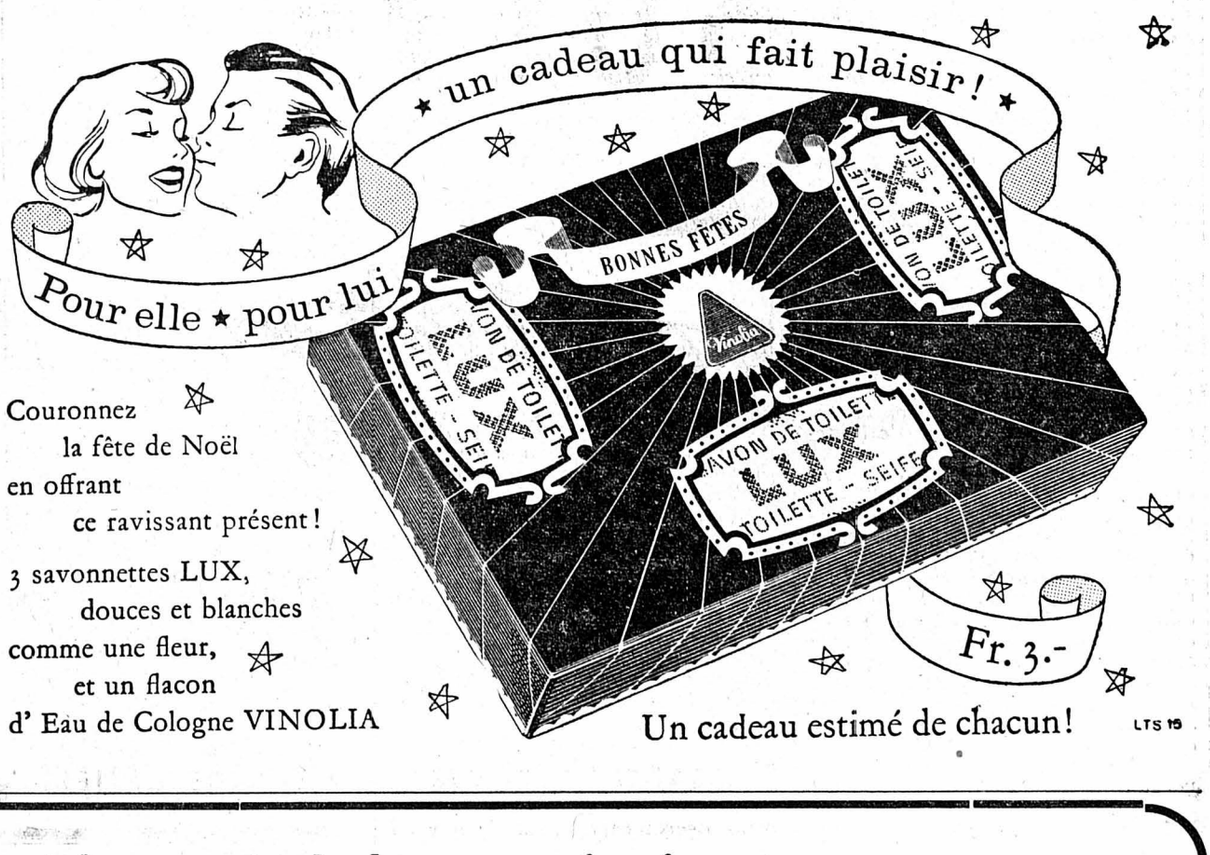

Couronnez la fête de Noël en offrant ce ravissant présent !

3 savonnettes LUX, douces et blanches comme une fleur, et un flacon d' Eau de Cologne VINOLIA

Un cadeau estimé de chacun ! LTS 15

A chacun son cadeau préféré... Un article en cuir de la maroquinerie

BIEDERMANN NEUCHÂTEL

qui vous offre un grand assortiment de présents utiles à prix très avantageux

Pour voyager confortablement

Nos trousses de voyages

Bel article en vachette depuis fr. **23.50**

Etuis de couture Manucures

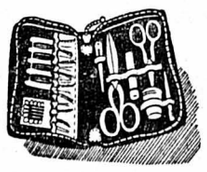

Richement garnis depuis fr. **3.95**

Plus de poches trouées avec nos

Porte-clefs

Divers systèmes depuis fr. **2.90**

Porte-monnaie

Tous les genres à fermoir à fermeture éclair, à pression

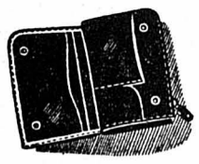

Porte-monnaie lacés à pression depuis fr. **2.70**

Poudriers

Magnifique assortiment à fermoir et à fermeture éclair

En plastic depuis fr. **3.95**

Etuis à cigarettes

Le cadeau préféré des fumeurs

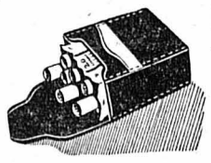

Bel assortiment depuis fr. **2.70**

Serviettes d'école

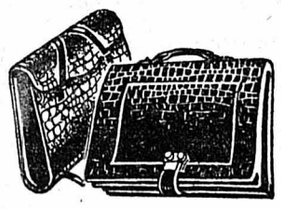

avec poches extérieures en cuir depuis fr. **21.—**

en vachette 1re qualité depuis fr. **27.50**

Plumiers

Le rêve de chaque écolier

Plumier à fermeture éclair depuis fr. **4.90**

Parapluies

Dames, depuis **9.90**
Pliants » **17.30**
Messieurs » **9.50**

Société coopérative de Consommation

Bougies de Noël
blanches, rouges, couleurs assorties
Fr. **0.65** le paquet

Bougies miniature
pour petits arbres, décoration de table, etc.
Fr. **0.70** et **1.05** la boîte

Gerbes de Noël
Fr. **0.65** les deux boîtes

Biscômes au miel
première qualité, de notre fabrication
Fr. **0.15** et **0.25** la pièce

Biscômes aux amandes
Fr. **1.20** et **2.35** la pièce

Biscômes aux noisettes
Fr. **1.45** et **2.85** la pièce
Marque Hool réputée

Pralinés
au détail, jolis cornets fantaisie
en boîtes classiques et fantaisie

Chocolats
dans de beaux emballages de fêtes

Sujets
chocolat - massepain
pour arbres, garniture de table, assiettes, etc.

QUALITÉ — CHOIX — RISTOURNE

Ensuite d'échanges
Toujours un très grand choix de
MEUBLES USAGÉS
à vendre, tels que: chambres à coucher, salles à manger, meubles combinés, buffets de service, tables de tous les genres, chaises, divans-lits, studios, fauteuils, armoires, commodes, bureaux, lits jumeaux et quantité d'autres meubles. A visiter aux entrepôts Meyer, Ecluse 74. Entrée dans la cour — Tél. 5 50 34

MEIER ALIMENTATION S.A.
Vos menus de fêtes
MAGASINS MEIER S. A.

PHILISHAVE
LE RASOIR ÉLECTRIQUE PARFAIT
Démonstration — Vente
POMEY — Flandres 2, Neuchâtel

Mazout
CARBURANTS S.A.
TEL. (038) 5.48.38 NEUCHATEL

BILLET YVERDONNOIS

De l'urgence de la révision du règlement de la municipalité

Notre correspondant d'Yverdon nous écrit :

La municipalité est dotée depuis 1908 d'un « Règlement intérieur » concernant la composition de l'autorité communale, son activité et les attributions de ses membres, au nombre de cinq. Ce règlement a dormi dans un carton jusqu'à 1947 sauf erreur.

Le Conseil communal ayant décidé d'élire un syndic permanent, la révision de ce règlement devint indispensable. Deux ou trois projets furent successivement élaborés, puis abandonnés, l'exécutif ayant des tâches plus urgentes à remplir. Dans son esprit, il s'agissait d'adopter le principe du versement d'une pension au magistrat qui avait consacré son temps et ses forces au service de la ville. Rien de plus normal, puisque le syndic et les autres membres permanents de la municipalité ne peuvent « exercer aucune autre profession ni aucune autre activité lucrative régulière, ni appartenir à l'administration d'une entreprise ou société » sans qu'il y aille de l'intérêt de la commune.

Donc, règlement et projets ont attendu jusqu'à ces derniers jours, où subitement leur révision définitive et officielle se révéla urgente. On sait, en effet, que la majorité a changé de camp lors des dernières élections communales. Le nouveau Conseil sera assermenté samedi prochain, et l'ancien tiendra sa dernière séance jeudi soir. C'est dire que le syndic actuel et les municipaux qui risquent bien de sortir de charge sont assez pressés d'assurer leur avenir matériel.

On les comprend! Si l'octroi d'une pension à un magistrat permanent n'est contesté nulle part de nos jours, il n'en est pas moins piquant de voir poser le problème au législatif deux jours avant sa dissolution...

~~~

Le projet qui lui sera soumis comprend six chapitres dont le premier concerne la nomination et l'organisation générale de la municipalité. Sous « Traitements et pensions », la municipalité propose de verser une pension aux membres permanents en cas de retraite après douze ans de fonctions et s'ils sont âgés de cinquante ans au moins ; en cas d'invalidité, après trois ans de fonctions s'ils sont hors d'état d'exercer normalement leurs charges, avec un minimum de 25 % du traitement ; en cas de non-réélection, après cinq ans de fonctions, s'ils sont âgés de 45 ans au moins, et à la condition qu'ils aient été candidats officiels de leur parti ou que la représentation de ce dernier au sein de la municipalité ait subi une diminution. On le voit, tout est prévu ! Suivent les possibilités qui sont offertes à un membre de la municipalité s'il n'a pas l'âge requis, ou s'il décède en cours de législation. La constitution de la pension de retraite comprend un versement d'une somme égale au 7 % du traitement d'un municipal.

Les chapitres suivants traitent de l'organisation intérieure de la municipalité, des attributions du syndic, de l'organisation des dicastères, du budget, de la comptabilité générale, et enfin des « dispositions finales » abrogeant le « règlement intérieur » du 6 avril 1908. Le nouveau règlement entrerait en vigueur le 1er janvier 1954.

Toutefois, les dispositions relatives à la pension « seront applicables au membre permanent de la municipalité qui cesserait cette fonction le 31 décembre 1953 »... Or il y en aura vraisemblablement trois, si le syndic actuel prenait la direction de la police et des domaines, et le titulaire du dicastère des écoles — tous deux socialistes — restaient comme on le pense membres de la municipalité d'Yverdon.

Un auteur de la Chaux-de-Fonds est élu à l'Académie rhodanienne

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Notre confrère de la « Suisse », M. Hilaire Theurillat, vient d'être élu brillamment comme membre de l'Académie rhodanienne des lettres. Il y occupera le siège laissé vacant par la mort de Noëlle Roger. Brillante, en effet, fut son élection, car ce sont vingt-quatre membres de cette Académie, sur vingt-six, qui votèrent, par correspondance, en faveur de M. Theurillat.

Bien que fixé à Genève, le nouveau titulaire de l'Académie rhodanienne est resté fortement attaché à son canton neuchâtelois et à sa commune d'origine, la Chaux-de-Fonds. On ne manquera pas, sans doute, de s'associer aux félicitations que valent à notre sympathique académicien rhodanien les voix si nombreuses, et tant suisses que françaises, dont il a bénéficié pour son élection.

C'est peut-être le lieu de rappeler ici le succès remporté par M. Theurillat avec sa « Lysistrata », d'après Aristophane, qui a fait plus de cent représentations à Paris, pièce dont M. Rodo Mahert a rendu compte ici-même lorsqu'elle fut donnée, au début de l'année, à Genève.

Si vous avez la DIGESTION ACIDE mâchez deux

COMPRIMÉS 'MILK of MAGNESIA' PHILLIPS
un produit de MARQUE DÉPOSÉE

Mâchez après les repas les comprimés de «MILK of MAGNESIA» qui sont un neutralisant des plus efficaces contre brûlures d'estomac, flatulence, excès gastronomiques. Ils sont d'une efficacité rapide et ne prennent pas de place dans votre poche.

Pharmacies et drogueries: Sachets 85 ct., flacons Fr. 1.60 et 3.20.

Pour revendeurs:
UNION ROMANDE ET AMMAN S.A., LAUSANNE

Toute la noblesse européenne sera le 29 décembre à Bourg-en-Bresse

Un archiduc d'Autriche et une princesse de Savoie vont se marier dans la splendide église de Brou

Le touriste qui descend la Côte-d'Or pour revenir en Suisse par Genève ne manque pas de s'arrêter à Bourg-en-Bresse et de visiter l'église de Brou, pur joyau du style gothique flamboyant. Cet édifice, depuis la loi de séparation, est désaffecté et dépend du ministère des beaux-arts. Et pourtant, le visiteur n'a pas besoin de beaucoup d'imagination pour recréer la magnificence de l'église de jadis. Car là tout n'est qu'architecture et sculpture et la présence de trois tombeaux somptueux, ceux de Marguerite de Bourbon, de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche font de l'église un mausolée où planent des souvenirs émouvants.

C'est dans cette église que sera béni, le 29 décembre prochain, le mariage de l'archiduc Rodolphe d'Autriche et de la princesse Marguerite de Savoie-Aoste. L'église sera rendue au culte pour un jour. La messe sera célébrée par Mgr Mesonobe, évêque de Belley. Mgr Marella, nonce apostolique, procédera à la bénédiction nuptiale et donnera lecture d'un message du pape.

Les témoins de la mariée seront l'ex-roi d'Italie Umberto et le comte de Paris, ceux du marié l'archiduc Félix d'Autriche et le prince Xavier de Bourbon-Parme.

Des groupes folkloriques prendront place dans le cortège, et en particulier des étudiants autrichiens, et la partie musicale sera assurée par une fanfare autrichienne et des chorales de la région.

Les fiancés sont déjà venus le mois dernier régler à Bourg-en-Bresse les détails des cérémonies religieuse et civile. Le mariage civil sera célébré la veille à l'hôtel de ville par le maire, M. Mercier, greffier au tribunal. A cette cérémonie, les témoins du marié seront les archiducs Charles et Rodolphe d'Autriche et ceux de la princesse, le duc Fister de Pistoie et Adalbert, duc de Bergame.

La conséquence d'un vœu

A quatre cents ans de distance, les liens entre les maisons d'Autriche et de Savoie seront resserrés par cette union, après avoir été quelque peu distendus à la suite des conflits du siècle dernier provoqués par la formation de l'unité italienne. Le choix de l'église de Brou est symbolique, car sous les voûtes majestueuses repose l'ancêtre commune des deux fiancés, Marguerite de Bourbon. C'est elle qui fonda l'église, dont l'histoire mérite d'être rappelée.

Les ducs de Savoie, seigneurs du pays, étaient des plus attentifs à la prospérité de la petite ville de Bourg-en-Bresse, quand, en 1480, Marguerite de Bourbon, pour obtenir la guérison de son mari, Philippe, comte de Bresse, victime d'un accident, fit le vœu de fonder à Brou un couvent selon la règle de saint Benoît. La promesse n'était pas encore exécutée en 1504, quand leur fils, Philibert le Beau, qui en avait reçu la charge, mourut inopinément d'une fluxion de poitrine prise à la chasse.

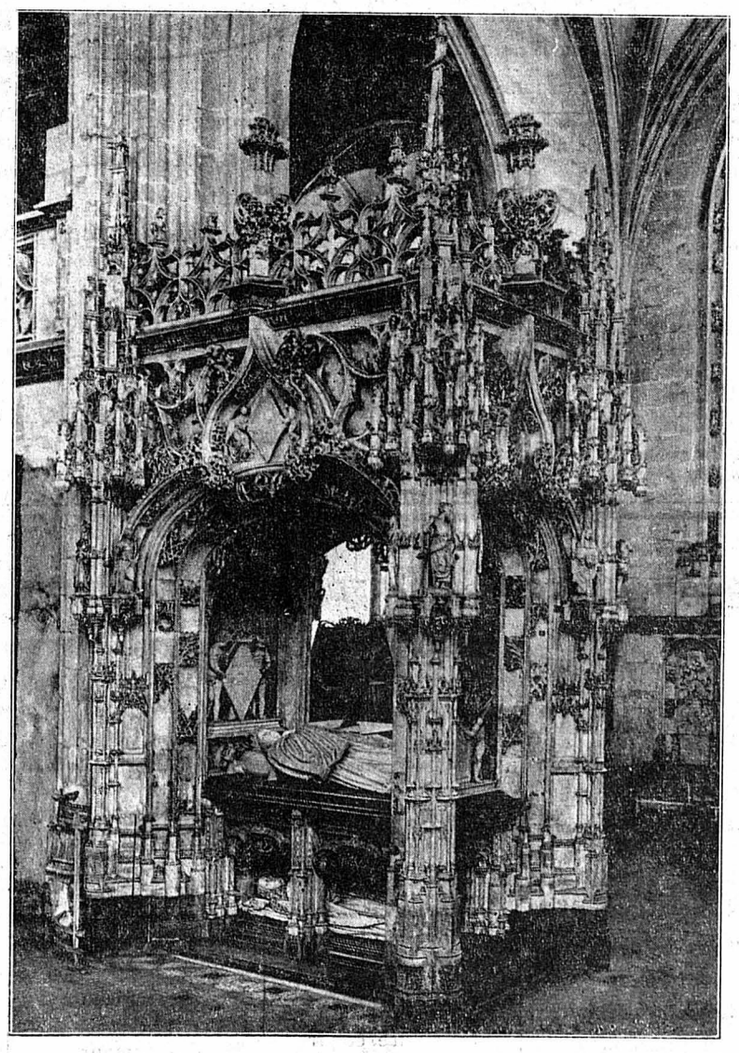

Le tombeau de Marguerite d'Autriche dans l'église de Brou.

Ce deuil mettait le comble aux malheurs de sa jeune veuve, Marguerite d'Autriche. Fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, orpheline de sa mère à deux ans, élevée dans une cour étrangère, fêtée d'abord comme la « petite reine de France », puis répudiée à un âge où elle pouvait sentir cet affront, veuve à dix-sept ans du prince de Castille, dont elle eut un enfant mort-né, elle avait cru trouver le bonheur dans son mariage avec le beau duc de Savoie, Philibert II.

Ce nouveau malheur ne brisa pas l'énergie de la princesse, et d'emblée elle se trouva à la hauteur du grand rôle politique qu'elle devait remplir à cette époque de fermentation active, où s'ébauchait l'Europe contemporaine.

Une des premières pensées de Marguerite après la mort de Philibert fut de réaliser enfin la fondation qui avait été négligée jusqu'alors et de perpétuer autour du cercueil de son jeune époux et de celui de sa mère les soins pieux et la prière.

Les travaux durèrent vingt ans

Le 29 mars 1505, malgré une disette et une épidémie de peste meurtrière, la jeune douairière de Savoie venait s'installer à Bourg et s'occuper de la fondation. L'année suivante commença la construction du couvent actuel avec son double cloître. Marguerite, entre temps, avait dû quitter Bourg pour aller s'installer à Malines, comme gouvernante des Pays-Bas et tutrice de celui qui devait être Charles-Quint. Sa fortune nouvelle lui permettait de satisfaire ses goûts de grandeur et de faste. Elle choisit un maître maçon de Bruxelles, Flamand de Flandres, Loys van Boghem, et le chargea de construire l'église. Il s'adjoignit Jean Van Roome pour le dessin des tombeaux, Conrad Meït, Allemand d'origine, pour les sculptures, et la construction alla grand train dès 1513 sous l'énergique direction de Van Boghem. Marguerite ne cessait de l'encourager. Elle conclut même avec lui une curieuse gageure de 500 livres pour la terminaison définitive en trente mois. C'était en 1528.

Marguerite d'Autriche mourut le 1er décembre 1530, ayant fait de son neveu Charles-Quint son légataire universel. Brou n'était pas terminé ; la façade était à refaire et Conrad Meït, d'un an en retard, se hâtait d'achever ses statues. Celles-ci furent terminées et reçues le 12 mars 1532 et dix jours après l'église était consacrée. Le 10 juin enfin, inhumation solennelle était faite du corps de Marguerite d'Autriche dans un caveau du chœur de Brou, où elle repose encore aujourd'hui, à côté de Philibert le Beau et de Marguerite de Bourbon, dans cette église qu'elle avait voulue si riche et si belle, et qu'elle ne devait jamais revoir.

Quelques semaines plus tard, van Boghem partait, son œuvre achevée en moins de vingt ans, ayant fait épanouir pour jamais en terre étrangère la dernière fleur gothique de son lointain pays de Flandre, écrit Victor Nodet dans la monographie de Brou.

Aux siècles suivants l'édifice dut subir d'importantes réparations, à l'extérieur principalement. La Révolution passa sur Brou sans trop de ruines. Un bourgeois bressan parvint à éviter la vente aux enchères en obtenant de l'Assemblée constituante un décret de nationalisation du monument. Plus tard, sous la Terreur, on en fit un grenier à fourrages, ce qui préserva la fragilité du chœur. Au siècle dernier, l'église fut placée sous l'administration des cultes, qui y fit poursuivre à grands frais une restauration minutieuse, et enfin elle devint un monument désaffecté, mais où les dentelles de pierre du chœur, du jubé et des tombeaux, les sculptures des stalles intactes, la majesté de la nef donnent à l'édifice encore toute sa magnificence.

RADIO

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., la leçon de gymnastique. 7.10, disque. 7.15, inform. et l'heure exacte. 7.20, propos du matin-farandole matinale. 9.15, émission radioscolaire : les sept merveilles du monde, par Jean-Maurice Dubois. 9.45, shéhérazade, de Rimsky-Korsakov. 10.10, suite de l'émission radio-scolaire. 10.40, quatuor en sol mineur, op. posth., de Schubert. 11 h., pour le 150me anniversaire de la naissance d'Hector Berlioz : la damnation de Faust. 11.50, refrains et chansons modernes. 12.15, ça et là. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, non-stop. 16.29, signal horaire. 16.30, les mémoires d'un souffleur. 17 h., pour les enfants. 17.20, la rencontre des isolés. 17.45, l'oiseau prophète, de Schumann. 17.50, Un ballet de Tchaïkovsky : Casse-noisette. 18.20, ouverture de Peter Schmoll, de C.-M. von Weber. 18.30, la femme dans la vie. 18.45, marche égyptienne, de Johann Strauss. 18.50, micro partout. 19.05, la session d'hiver des Chambres fédérales. 19.13, le programme de la soirée. 19.14, l'heure exacte. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, mélodiana. 20 h., la valise littéraire de Paul Fort. 20.20, le violoniste Nathan Milstein. 20.30, Concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Ernest Ansermet, avec Suzanne Danco, soprano, Marie-Lise de Montmollin, alto, Nancy Waugh, alto et la Société chorale de la Tour-de-Peilz. Au programme : Beethoven, et Claude Debussy. En intermède : les propos de l'entracte. 22.30, inform. 22.35, les travaux de l'assemblée générale des Nations Unies. 22.40, pour les amateurs de jazz-hot. 23.10, une page de Gershwin.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, concert religieux. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, cocktail de mélodies. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, musique d'opéras slaves. 13.25, imprévu. 13.35, musique de l'Avent dans le ton populaire. 14 h., pour Madame. 14.30, Emission radioscolaire : En 55 minutes de Zurich à Genève, par avion. 16.30, Wir kommen zu dir. 17 h., musique pastorale. 17.30, Noël pour les enfants. 18 h., musique de salon. 18.25, chronique catholique-chrétienne. 18.45, l'hiver dans la musique. 19.10, la musique française 1850-1900. 19.25, communiqués. 19.30, inform. — A propos de l'élection du nouveau président de la République française. 20.10, la musique française 1850-1900, suite. 21.15, la vie difficile et vaillante d'H. Berlioz. 22.15, inform. 22.20, musique légère.

Extrait de « Radio-Je vois tout ».

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).
~~~

MAZOUT SHELL

Bureau de vente
Neuchâtel, 40, Portes-Rouges
Téléphone 5 32 83

livré rapidement et avec soin par notre Service spécial

Téléphonez nous s. v. p.

... Ne dites pas du «sucre de malt» tout court, dites et exigez du «Sucre de Malt du Dr WANDER»

En vente partout

---

sèche-cheveux depuis **34.80**

chancelière depuis **39.—**

fer à repasser depuis **20.—**

Le choix est au complet
Service d'escompte S.E.N. & J.

Nouvelle adresse :
Seyon 10
EXPOSITION SUR 3 ÉTAGES (ascenseur)

Elexa NEUCHATEL

Oui, il pleut, mais il y a du soleil dans la rue, grâce au parapluie que vous portez

CHOIX IMMENSE ET LA QUALITÉ !

Guye-Rosselet MAROQUINIER

Rue de la Treille NEUCHATEL
Même maison à la Chaux-de-Fonds

OCCASION MAGNIFIQUE

un piano à queue STEINWAY & SONS

180 cm., noir, à l'état de neuf, revisé dans nos ateliers et garanti. **Fœtisch Frères S. A.**, Caroline 5, Lausanne.

Semelle mousse

depuis **6.20**

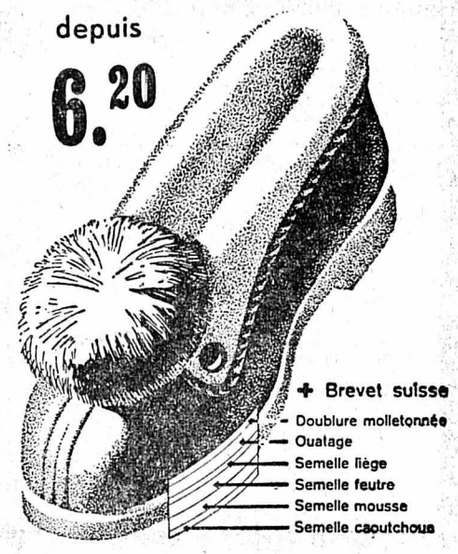

Chaud et douillet

Neuchâtel : Faubourg du Lac 2 **Bata**

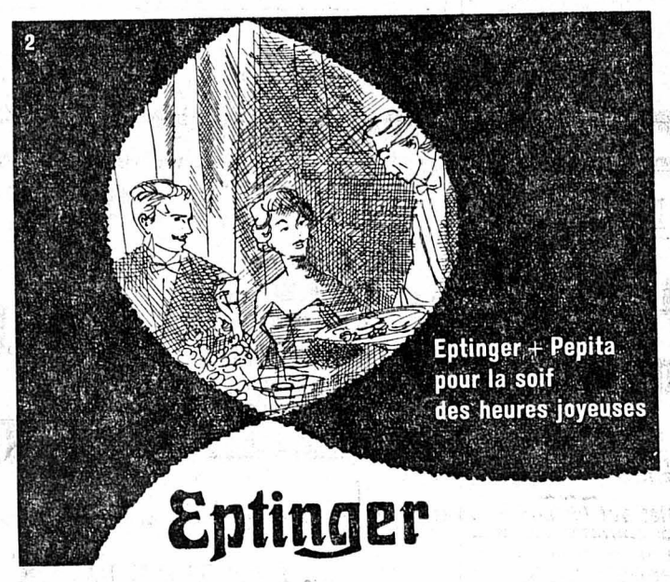

WAAG Miele

NOUVEAU

Essoreuse centrifuge électrique

1400 tours-minute, avec frein depuis Fr. **365.—**

Certitude... de qualité

CH. WAAG, machines à laver
Pierre-à-Mazel 4 Tél. 5 29 14

Bois de feu hêtre

en quartiers et rondins
ainsi que bûché extra-sec
première qualité, en gros et détail

O. Urwyler, bois

Monruz 28 - NEUCHATEL - Tél. 5 75 97

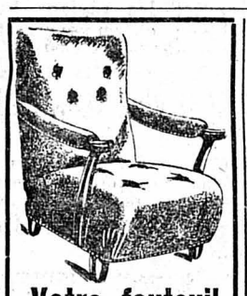

Votre fauteuil
doit être solide et confortable sans que son prix soit trop élevé
Vous trouverez chez
J. Skrabal S. A.
MEUBLES - PESEUX
un choix incomparable. Le fauteuil depuis 95 fr. Facilités de paiement.

Appelez 5 34 69
et nous vous présenterons sans engagement un choix à domicile. Facilités de paiement.
Tapis Benoit, Maillefer 20, Neuchâtel

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

MEIER ALIMENTATION S.A.

Bougies de Noël
-.65 ct.
la boîte avec timbres d'escompte
MAGASINS MEIER S. A.

TOUT POUR LE HOCKEY
chez
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL
Tél. 5 15 62

Offrez...

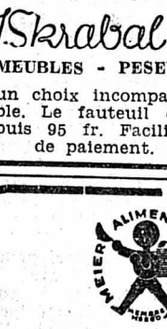

une jolie sellette, ronde ou carrée
hauteur
25 cm. **Fr. 11.75**
40 cm. **Fr. 16.50**
50 cm. **Fr. 17.25**
65 cm. **Fr. 19.50**
80 cm. **Fr. 21.50**
GRAND CHOIX chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Son économie est légendaire

C'est, en effet, une des qualités fondamentales les plus marquantes de la VW. Cette économie se manifeste dans tous les domaines : à l'achat ; à la consommation ; dans les frais d'entretien extrêmement réduits grâce, d'une part, à sa grande perfection technique et, d'autre part, à son célèbre **tarif à prix fixes** calculés très bas, pour les travaux de service, les réparations et les pièces de rechange originales.

De plus, son système de refroidissement à air de même que l'extraordinaire résistance et l'éclat inaltérable de sa peinture, lui permettent de se passer de garage, n'importe où et par n'importe quel temps.

Et la longue durée d'emploi de la VW a une influence favorable sur sa valeur marchande. Les «jubilaires» ayant atteint 100 000 km. et davantage sans aucune réparation au moteur, se comptent par milliers, ce qui explique la cote très élevée et le marché ferme dont bénéficient les VW d'occasion.

La VW est une valeur sûre. En lui donnant votre préférence, vous serez certain d'obtenir une voiture aux qualités et avantages exceptionnels. Elle est bien digne de votre confiance.

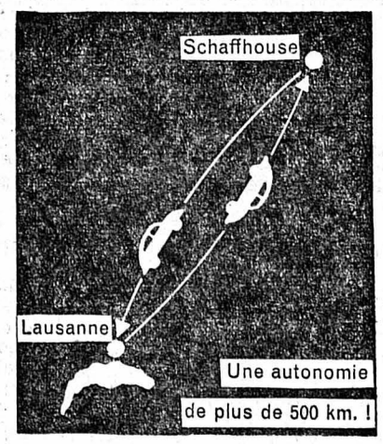

La VW dort volontiers à la belle étoile !

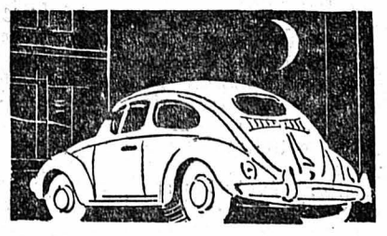

Près de 30 000 VW circulent à ce jour en Suisse. Quelle magnifique référence !

Le modèle de luxe comporte, entre autres, une boîte de vitesses synchronisée, silencieuse, rendant sa conduite extrêmement aisée. Aussi est-il toujours davantage apprécié des conducteurs... et conductrices.

Modèle normal dep. Fr. **5575.—**
Modèle de luxe dep. Fr. **6575.—**
y compris chauffage et dégivreur

AGENCES : Bienne : Amag AG / E. Diener / F. Schindler. **Brigue-Naters :** E. Schwelzer. **Bulle :** F. Gremaud. **Corgémont :** P. Jäggi. **Cortaillod :** A. Bindith. **Cuarnens :** J. Chappuis. **Delémont :** Le Ticle S.A. **Dudingen :** M. Boschung. **Echallens :** Häberli. **Fleurier :** Ed. Gonrard. **Fribourg :** A. Gendre. **Genève :** Ch. Hoffer & Fils / Garage de la Jetée S. A. / Garage Cornavin S. A. / René Zürcher & Cie, Gd-Lancy. **La Chaux-de-Fonds :** J. F. Stich. **Lausanne :** Garage de Montcholsi S.A. / Zahnd, Stade de Vidy / Jaquemet Frères / Obrist, Bellevaux / Garage Montbenon-Tivoli S. A. **Le Locle :** Garage du Stand. **Le Noirmont :** Aubry. **Les Bioux :** Gaston Rochat. **Martigny :** Balma. **Monthey :** G. Guillard. **Moudon :** O. Kormann. **Neuchâtel :** Patthey & Fils. **Nyon :** Louis Jaques. **Oron :** Jan Frères. **Peseux :** Eug. Stram. **Renens :** A. Humbel. **Rolle :** Sirca S.A. **Romont :** H. Krucker. **Saignelégier :** Jos. Erard. **Sierre :** A. Antille. **Vevey :** J. Herzig. **Viège :** Staub. **Villeneuve :** J. Moret. **Yverdon :** Garage Schiumarini S.A.

AGENCE GÉNÉRALE : AMAG AG - SCHINZNACH-BAD

Par tous les temps, sur tous les chemins

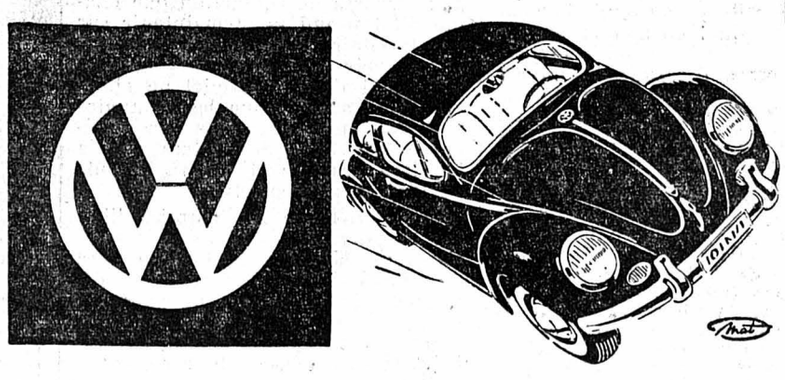

DISTRIBUTEUR : **GARAGE PATTHEY & FILS** Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 1
Téléphone 5 30 16

AGENTS : Garage STRAM, Peseux
Garage GONRARD, Fleurier
Garage BINDITH, Cortaillod

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL
Johnypelure
véritable pelure d'oignon
Dépositaire pour Neuchâtel et la région
Asti - Nebiolo - Freisa
Brachetto et champagne
GROS et DÉTAIL
SERVICE A DOMICILE

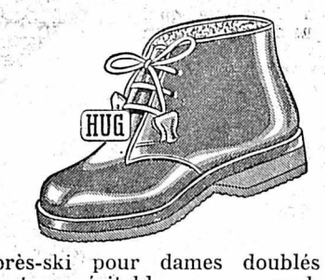

Après-ski pour dames doublés de mouton véritable, coupe moderne, semelle de caoutchouc très légère
Daim gris
Daim beige Fr. 39.80
Cuir noir Fr. 37.80
Beau choix de bottes
doublées chaudement
à partir de Fr. 31.80
J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

Jupe cocktail
Blouse habillée
l'idéal pour les fêtes!
SIBERIA FRIVOLITÉ
14, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

RIDEAUX SOIGNÉS
Jean Perriraz
ENSEMBLIER TAPISSIER-DÉCORATEUR
Neuchâtel - Hôpital 8 - Tél. 5 32 02

Nous ne vendons que du salami
«Citterio»
MAGASINS MEIER S. A.

A vendre des
vêtements de dame
taille 42-44, ainsi qu'un
complet
noir pour homme, taille moyenne, le tout en parfait état. Faubourg de l'Hôpital 52, 2me, à gauche. Tél. 5 43 13.

A VENDRE
roues, pneus et chambre neufs, pour Vanguard. Prix: 100 fr. Adresser offres écrites à W. N. 581 au bureau de la Feuille d'avis.

Droit comme un I
vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Depuis 15 fr. 50 suivant l'âge. Envoi à choix. R. MICHEL, Mercerie 3, LAUSANNE.

POUSSETTE
moderne, blanche, à vendre. Prix: 80 fr. Téléphone 5 76 57.

A vendre un
ASPIRATEUR
à poussière. S'adresser dès 17 heures, à M. J. Pfeiffer, Fahys 129.

A vendre des
BOTTINES
AVEC PATINS VISSÉS
pointure 39. Eventuellement échange contre une pointure No 36. Téléphone 5 74 78.

A vendre pour cause de départ quatre panneaux 104x55
« Les saisons » de Mucha
encadrés sous verre. 100 francs comptant. Téléphoner au 7 51 32.

Patins à roulettes
à vendre. Neubourg 23, 2me, à gauche.

HOCKEY
A vendre un équipement complet de hockey sur glace. S'adresser le soir, Raymond Droz, Gibraltar 2.

Mme Auguste Favre, doreur, Colombier. Téléphone 6 32 02, offre à vendre
appliques, différents cadres, etc.

A vendre un ciné
« Pathé Baby »
avec écran et plusieurs films. — S'adresser à L. Lüthi, Grand-Rue 20, Corcelles, le soir après 18 h. 30.

TAPIS
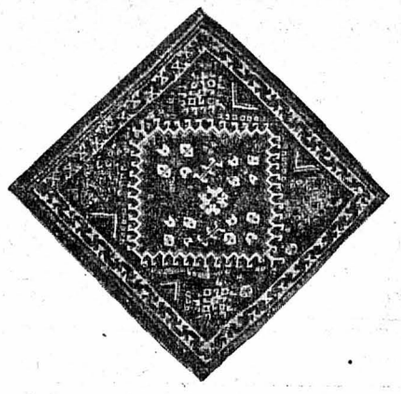
Du plus modeste au plus fin
vous le trouverez chez
E. Gans-Ruedin
BASSIN 10 - NEUCHATEL

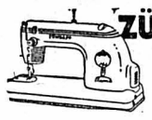
ZÜNDAPP Elcona Machines à coudre
« Zündapp », « Elcona », « Amsler »
Zigzag bras libre, portative
à des prix très intéressants
Facilité de paiement sur demande
Beau choix de machines d'occasion avec garantie, en parfait état de marche
Atelier de réparations : Tertre 18
Tél. 5 39 07 Ch. Zuretti

2 lots de vins avantageux
à
Fr. 5.50 net
et Fr. 9.50 net
sans verres
ILS SATISFERONT CHACUN
Magasins MEIER S. A.

Pour vos IMPRIMÉS
Une seule adresse
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf, rez-de-chaussée
Téléphone 5 65 01

Le banditisme en Sardaigne n'est plus ce qu'il était jadis

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le seul produit de ce « sopramonte » est non pas l'élevage, mais le pâturage. Les habitants portent le costume traditionnel de la Sardaigne : le béret, au mouchet toujours mouvant, retombant sur l'épaule, des guêtres de laine blanche, une large houppelande et le haut bâton du pâtre. Dans la seule rue d'Orgosolo, que parcourt la route nationale de Nuoro à Cagliari, les femmes apparaissent dans le costume au corset rouge, à la robe écarlate. Le dialecte est si différent de l'italien qu'il semble une autre langue. Les gens sont hospitaliers, mais farouches. Ne leur demandez rien : leurs figures inquiètes se couvriraient alors d'un masque impénétrable, l'« omertà », qui tire les traits, ferme le visage et dit même dans son silence, fait d'apparente dureté: «Je n'ai rien vu, rien entendu, je ne sais rien.»

Tel est Orgoloso, le village qui fait trembler la Sardaigne et lui donne la célébrité dont jouissait il y a peu la Sicile, sous le règne de Giuliano. Il n'y a là que 4000 habitants. Ils ne sont pas particulièrement déshérités, bien que 1400 d'entre eux soient inscrits parmi les pauvres, et que, pratiquement, la commune ne paie pas d'impôt. Pourquoi donc de pareils crimes ? Le curé du village vient de dire : « Donnez-nous quelques radios, construisez plus de routes, entez les oliviers, rapprochez-nous de la civilisation.» Et le maire d'ajouter : « Quelques bals, un peu de joie. Déridez ces traits fermés, ces faces closes. »

Le banditisme sarde

Comme en Sicile, le banditisme sarde est une chose tout à fait locale, parfois même personnelle. Dans l'île de Feu, c'est la région de Partinico et des montagnes au sud de Palerme qui a toujours fourni la quasi-totalité des bandits siciliens. Le banditisme est inconnu entre les montagnes et la côte orientale, de Messine à Syracuse et Pacchino. Il existe encore, dans la région d'Agrigente, mais beaucoup moins sérieux que dans l'ancien fief de Giuliano. C'est là que les carabiniers viennent de tuer le bandit Baiamonte, qui avait dix-huit crimes sur la conscience, et qui tenait le maquis depuis vingt ans. Giuliano, le « roi » de Montelepre, était devenu bandit tout à fait occasionnellement, et ses crimes avaient une saveur politique indéniable. Lui-même prétendait être le champion de l'indépendance de l'île. Il entraîna à sa suite une quantité considérable de gens qui n'auraient jamais songé à entrer en révolte ouverte contre la loi. Il y a cependant un fond de tableau hitorique au banditisme sicilien : la « mafia », l'organisation spontanée de la population, jadis opprimée, sous le régime espagnol et celui des Bourbons, par le fisc et par des tracasseries de toutes sortes. La «mafia » résistait, et résiste sans doute encore, plus ou moins camouflée, contre toute autorité qui n'est pas proprement locale.

Vendetta

En Sardaigne, il y a une tradition de vendetta semblable à celle qui règne encore en Corse. Il y a quelque vingt ans, le lieu le plus célèbre était Bitti. Le jour du carnaval, au milieu des danses, le jeune syndic, qui se savait condamné, n'espérait pas en dansant avec les autres la farandole de la joie, échapper au coup mortel qui lui était préparé. Et, en effet, au beau milieu du bal et des pétards, résonnait le coup de feu mortel...

Mais Bitti est oublié depuis longtemps. Les « vendette » sont rares. Il s'agit plutôt, à Orgosolo, de vols. La tentation est grande de voler des bêtes, des troupeaux. A Nuoro, les fers avec lesquels on les marque sont constamment changés et renouvelés. Si le bétail passe d'un champ dans un autre, cette marque reste révélatrice. Du vol de troupeaux, on passe au vol des personnes, à leur séquestre. La moindre trahison, comme en Sicile, est punie de mort, non seulement pour le coupable, mais pour sa famille, ses descendants, et pour plusieurs générations. Dans le cas de Succo, qui n'avait pas besoin d'argent, il semble bien qu'il s'agisse d'une sorte de sport, de royauté ou de féodalisme, exercés par la suprématie de la volonté, du danger bravé, de l'intelligence et de l'indépendance.

Cependant, on aurait tort de croire que toute la Sardaigne est un nid de brigands. Les provinces de Sassari et de Cagliari sont parfaitement sûres. C'est dans la seule région d'Orgosolo que se trouve la tâche du brigandage. Encore faut-il penser que le problème est en voie de résolution. Quatorze arrestations ont été opérées. On recherche encore quatre hommes. Mais il est clair que des mesures spéciales devront être prises.

Nettoyage

Le ministère de l'intérieur s'est fort ému. Le préfet de Nuoro a été convoqué à Rome et des mesures spéciales seront décidées. Il ne s'agira cependant point, comme il en fut d'abord question, de déporter toute la population en Haute-Italie, de répartir chaque famille dans un lieu différent. Il suffira des forces de police actuelles, légèrement étoffées, sans jeeps, sans arme spéciale. Mais on procédera à des battues méthodiques en encerclant et nettoyant l'une après l'autre les régions les moins accessibles ; et en exerçant également une surveillance sérieuse: l'autre jour, un berger a été surpris avec deux jumelles militaires. Il s'est justifié en affirmant que c'était un legs de l'occupation allemande et qu'elles lui servaient à surveiller de loin ses troupeaux de chèvres épars sur la montagne. Que faut-il croire ? Ces doutes seront peut-être le plus gros obstacle à vaincre.

Pierre-E. BRIQUET.

Scène typique de Sardaigne : des paysans se rendent au marché.

REVUE DES FAITS ÉCONOMIQUES

La baisse du prix de l'or

Depuis plusieurs semaines, l'or est en baisse sur le marché international. C'est ainsi qu'à Paris, le napoléon se traite à 3000 francs français environ, contre une moyenne mensuelle durant ces cinq dernières années de 4000 à 5000 et une « pointe » de 6000 en 1946. La prime du napoléon sur l'or fin en barre n'est plus que de 20 % environ, et le prix de celui-ci, en forte baisse également, est tombé à 35,5 dollars l'once, ce qui veut dire que le cours libre a pratiquement rejoint le cours dit officiel de 35 dollars l'once auquel le Trésor américain achète le métal jaune.

Pendant des années il en fut autrement et on parlait ouvertement dans de nombreux milieux financiers d'une indispensable adaptation du prix officiel de l'or, en bon français d'une dévaluation du dollar, qui aurait entraîné celle de toutes les autres monnaies stables et du franc suisse en particulier. L'évolution actuelle paraît donc donner entièrement raison à ceux qui s'opposaient à cette manière de voir, arguant qu'il s'agissait d'un phénomène temporaire dû aux remous provoqués par la guerre et entretenu par d'habiles spéculateurs.

Certes, depuis une dizaine d'années, le prix de revient de l'extraction de l'or a augmenté et les mines qui vendaient au marché libre une grande partie de leur production ont moins bonne mine aujourd'hui. On ne cache pas, dans le milieu des producteurs d'or d'Afrique du Sud, l'espoir d'un ajustement de la politique d'achat du Trésor américain, mais cet espoir restera probablement encore longtemps un espoir, la situation du marché libre de l'or justifiant moins que jamais un changement quelconque de la politique monétaire des Etats-Unis.

~~~

Les causes de ce revirement sont nombreuses, elles varient selon les marchés. C'est ainsi qu'en France on attribue la baisse de l'or pour une bonne part au manque de liquidité de nombreuses entreprises et de non moins nombreux particuliers plus ou moins fortunés qui auraient acquis de l'or ces dernières années par crainte d'une dévaluation et qui se voient obligés de le vendre pour assurer leur trésorerie.

Ailleurs, l'amélioration de la balance des paiements, la suppression du rationnement auraient eu un effet immédiat sur le marché de l'or, comme aussi la détente, plus ou moins réelle, de la situation internationale. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'or est une valeur refuge sur laquelle on se jette dans les moments d'inquiétude ou de panique. Puis, comme on se fait à tout, si la catastrophe crainte ne survient pas, on s'habitue à vivre plus ou moins dangereusement. Les affaires reprennent leur train régulier et leurs exigences qui s'accordent mal avec une thésaurisation excessive. L'or ressort de ses cachettes et le petit jeu continue jusqu'à la prochaine alerte.

Mais à ces facteurs essentiellement classiques, il faut en ajouter un autre, celui des ventes d'or soviétiques ; quant à déterminer l'importance de ce facteur parmi les autres, nous ne nous y hasarderons pas, les opinions les plus contradictoires ayant été émises à ce sujet.

On a pu lire, il y a quelques semaines, que plusieurs dizaines de tonnes d'or russe sont arrivées par avion à Londres, venant de Moscou via Prague ; ces lingots, qui portent le poinçon au marteau et à la faucille, ont été vendus sur plusieurs places européennes, à Paris, à Zurich et à Amsterdam notamment. On s'accorde à penser que les Russes vendent de l'or pour se procurer des devises en vue d'acheter des produits alimentaires et d'autres biens de consommation pour relever le niveau de vie des populations soviétiques. Ceci est en harmonie avec le changement de politique économique inauguré par le Kremlin, mais certains observateurs n'ont voulu y voir qu'une manœuvre de Moscou, manœuvre qui aurait pour but de peser sur les cours du marché libre de l'or en Occident et de donner une impression de fausse sécurité en faisant prendre l'effet pour la cause : si l'or est à la baisse, c'est que la situation internationale est meilleure.

~~~

Quoi qu'il en soit, les fluctuations du prix de l'or ne doivent pas être interprétées sans un sérieux examen de l'évolution politique, et il faut bien reconnaître que celle-ci suit une ligne beaucoup trop sinueuse pour qu'on puisse parler de véritable détente.

Les négociations de Corée tournent dans un cercle vicieux. L'organisation européenne est au point mort et les Russes continuent de souffler le froid et le chaud avec une habileté consommée, sans découvrir leur jeu véritable. Sur le plan économique, de nombreuses difficultés subsistent ou renaissent. Les monnaies sont toujours étroitement liées aux mesures de protection que chaque Etat prend pour maintenir sur son territoire l'ordre dans les prix. Que le prix de l'or libre rejoigne ou non celui de l'or officiel ne changera rien au fait que les monnaies resteront pour longtemps encore séparées les unes des autres par la barrière des lois et des règlements de leurs pays respectifs.

Mais si l'agio du marché libre sur le marché officiel reste insignifiant, un élément de tension aura du moins disparu, puisque les pêcheurs en eau trouble ne pourront plus prétendre que les meilleures monnaies elles-mêmes sont surévaluées et c'est déjà quelque chose.

Philippe VOISIER.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

L'économie américaine en 1953

Des symptômes de déflation et de récession ont fait leur apparition

L'expansion et la prospérité continuent à caractériser l'économie américaine mais, en 1953, celle-ci a connu, pour la première fois depuis la fin de la guerre, des symptômes isolés de récession et de déflation qui nécessiteront une « surveillance attentive » et, éventuellement, une « intervention rapide » du gouvernement fédéral. Telles sont en substance les conclusions du rapport de l'O.E.C.E. sur la situation économique aux Etats-Unis en 1953, publié récemment.

Le rapport souligne, en premier lieu, que le produit national brut des Etats-Unis continue à augmenter, mais dans des proportions moindres que les années précédentes. Il a augmenté de 3 % en 1952 et de 2 % au cours du 1er semestre 1953 — comparé à 8 % en 1951.

La production américaine, en revanche, a diminué légèrement en 1952, ce qui pourrait s'expliquer par la grève de l'acier, mais après une forte reprise en mars 1953, elle est retombée de 3 % au cours du troisième trimestre de 1953.

A l'actif de la situation économique américaine, le rapport de l'O.E.C.E. relève que la main-d'œuvre a augmenté et que le chômage est tombé au plus bas niveau qu'on ait connu aux Etats-Unis depuis la fin de la guerre (un million six cent mille chômeurs en moyenne).

Année de transition

Cependant, le rapport de l'O.E.C.E. note un certain nombre de symptômes qui font de l'année 1953 une « année de transition » et laisse présager certaines difficultés :

1. La demande ne suit plus l'augmentation de la production. Les dépenses pour les biens de consommation, qui avaient commencé à diminuer en 1951, ont continué à décliner en 1952 et en 1953 pour atteindre le niveau le plus bas depuis 1948.

2. Les prix agricoles ont baissé de 9 % en 1952.

3. Les investissements ont diminué en raison de la hausse du taux de l'intérêt et de la diminution des subventions gouvernementales ; en particulier la construction des maisons ralentit de mois en mois.

4. Les dépenses militaires diminuent. Cette baisse va peser lourdement sur l'industrie et sur l'économie en général, provoquant un mouvement de déflation.

Remèdes

Le rapport de l'O.E.C.E. ajoute pourtant que les difficultés prévues sont loin d'être insolubles, étant donné l'élasticité du système économique américain, et il donne un aperçu des remèdes qui pourraient être employés :

1. La baisse des prix. Les marges de bénéfices dans l'industrie sont encore supérieures à celles d'avant-guerre et pourraient être diminuées afin de baisser les prix et d'encourager la demande.

2. L'augmentation de la demande par l'augmentation des revenus. En 1953 les salaires industriels ont augmenté de 7 % par rapport à 1952. D'autre part, l'administration Eisenhower envisage une réduction de 10 % de l'impôt sur le revenu ainsi qu'un allégement de certaines charges fiscales qui augmentera le revenu des consommateurs.

Le rapport craint toutefois que cette augmentation ne soit compensée largement par la baisse des revenus agricoles due à la chute des prix.

3. Enfin, l'intervention du gouvernement, qui a promis d'agir afin de maintenir une prospérité stable aux Etats-Unis. Le rapport entre dans le détail de ce que pourrait être l'action du gouvernement mais il craint qu'en cas de crise, l'administration républicaine ne puisse intervenir assez rapidement, pour des considérations politiques.

En résumé, le tableau que donne l'O.E.C.E. de l'économie américaine n'est pas pessimiste pour le futur immédiat, mais il relève un changement de tendance qui laisse prévoir des difficultés. Il compte sur l'élasticité de l'économie américaine et sur l'intervention du gouvernement de Washington pour maintenir l'équilibre et la prospérité actuelle des Etats-Unis.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE : 10 décembre. Götschi, Urs, fils de Theodor, industriel à Anet, et d'Olga née Schwab.

PUBLICATION DE MARIAGE : 14 décembre. Baume, Alyre-Eugène, manœuvre, et Pictet née Simon, Alice-Zoé, les deux à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES : 7 décembre, à Bâle. Heusler, Rudolf-Theophil, employé de bureau à Neuchâtel, et Hœnes, Charlotte, à Berne. 11. à Sumiswald. Burri, Edwin, conducteur B.L.S. à Neuchâtel, et Stalder, Hedwig, à Sumiswald. 12. Perrin, Sydney-Charles, horloger, et Pellaton, Huguette-Jeanne, les deux à Neuchâtel ; Gueissaz, Elie-Otto, ingénieur à Neuchâtel, et Clermont, Marie-Anne-Brigitte, à Paris.

DÉCÈS : 11 déc.. Finger Friedrich, né en 1905, agriculteur aux Ponts-de-Martel, époux de Milca-Eva née Jeanneret. 12. Leuba née DuPasquier, Emilie-Christina-Charlotte, née en 1857, ménagère à Neuchâtel, veuve de Georges Leuba.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Du côté de la campagne

L'assemblée de la Fédération laitière neuchâteloise

La Fédération laitière neuchâteloise a tenu le 28 novembre sa 82me assemblée des délégués à Auvernier. Quatre-vingt-huit délégués, représentant 51 sections et 4 membres individuels étaient présents. L'assemblée était présidée par M. Etienne Schwaar, président.

Le gérant de la fédération, M. Albert Estoppey, a donné des renseignements sur les quantités de lait travaillé au cours de l'exercice. Du 1er novembre 1952 au 31 octobre 1953, il a été coulé dans les sociétés affiliées à la Fédération 37 millions 228,013 kilogrammes de lait, ce qui représente 2 millions de kilogrammes de moins que l'année précédente, soit 5,1 % de diminution sur l'année 1951-1952. L'utilisation de ce lait s'est répartie comme suit : lait de consommation 18,836,935 kg., lait transformé en beurre et crème, 10,070,231 kg., en fromage 8,180,422 kg., en lait condensé 140,425 kg.

Les comptes de l'exercice 1952-1953, arrêtés au 30 juin, furent commentés par le gérant, qui donna également connaissance du rapport de l'expert fiduciaire. L'assemblée donna décharge au gérant et au comité de la gestion.

Après avoir parlé des problèmes discutés à l'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, le gérant répondit à différentes questions posées et rappela que la vente du lait pasteurisé, tout comme celle du lait de la consommation ordinaire, est soumise à une autorisation spéciale, tandis que les yoghourts peuvent être vendus dans tous les magasins.

En réponse à une autre question, M. Belser informa l'assemblée que le bureau de la Fédération a fait l'étude d'un devis provisoire pour une centrale laitière à Neuchâtel et qu'un rapport a été remis à la commission d'étude.

Le gérant, M. Albert Estoppey, informa enfin l'assemblée qu'il avait donné sa démission pour le 31 décembre et qu'il sera remplacé dès cette date par M. Jean-Pierre Belser, ingénieur agronome. Le président rendit hommage à l'activité longue et féconde de M. Estoppey, qui fut d'abord professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture, pour entrer en 1916 au service de la Fédération laitière qui fut créée cette année-là.

L'assemblée a nommé par acclamation M. Estoppey membre honoraire.

CARNET DU JOUR

Université (Aula): 20 h. 15. 2me audition de Noël du Conservatoire.
Théâtre : 20 h. 30. « 107 minutes ».

Cinémas

Rex : 15 h. et 20 h. 30. La brigade des stupéfiants.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. La maison du silence.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Tu es à moi.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. 7, rue de l'Estrapade.

Bougies
— 20 % de stéarine pour arbres
— blanches, jaunes rouges, couleurs —
— paquets de 12 à 30 pièces à **Fr. -.70** le paquet **net**

Miniatures
— blanches, rouges couleurs à **Fr. 2.—** le paquet **net** — ou vente par pièces

Pour la table
fantaisie et de style **de Fr. —.40 à Fr. 2.50** pièce net

Hors-d'œuvre
foie gras de Strasbourg **de Fr. 7.— à Fr. 43.—**
Homards, crevettes, langoustes, anchois, sardines, thon
langue, jambon
salamis, fonds d'artichauts
salade russe
racines rouges
asperges

Bougies
réchaud le paquet de 10 pièces **à Fr. —.75**

Légumes
Pois moyens à extra-fins
Haricots moyens à extra-fins
— cardons, céleris scorsonères
— cœurs de laitues champignons
de Paris
bolets

Champignons secs
gyromitres
bolets
Truffes en boîtes

Fruits au jus
Ananas, pêches abricots, fraises — framboises, cerises rouges, mirabelles - reines-claudes macédoine de fruits

Fruits confis
— Ananas, oranges chinois, amandes — reines-claudes cerises, fraises **de Fr. —.70 à Fr. 1.25** les 100 g.

Massepain

Biscômes
au miel
aux amandes
aux noisettes

Biscuits
suisses et étrangers 30 sortes en paquets et boîtes fantaisie
au détail **de Fr. —.50 à Fr. 1.25** les 100 g.

Portos
16 variétés **de Fr. 3.70 à Fr. 15.—**

Vermouth
14 sortes **de Fr. 2.80 à Fr. 9.30**

Apéritifs divers
23 sortes **de Fr. 2.90 à Fr. 11.50**

Vins Neuchâtel
11 variétés **de Fr. 2.10 à Fr. 3.80** la bouteille + verre

Vins vaudois
6 sortes **de Fr. 3.30 à Fr. 3.60**

Vins valaisans
9 sortes **de Fr. 2.40 à Fr. 6.50** + verre

Vins étrangers
4 sortes **de Fr. 1.80 à Fr. 7.45** la bouteille

Bourgogne
23 sortes **de Fr. 2.90 à Fr. 8.95**

Bordeaux
10 sortes **de Fr. 3.30 à Fr. 6.20**

Spiritueux
Kirsch, Marcs Cognacs, Rhums — Whisky, Pruneaux Framboise, Vodka -
67 sortes **Fr. 1.35 à Fr. 115.—**

Liqueurs
de 40° à 56°

Diverses
suisses et étrangères
73 sortes **Fr. 5.— à Fr. 46.—**

Asti
3 sortes **de Fr. 3.70 à Fr. 4.40**

Mousseux
14 sortes **de Fr. 3.80 à Fr. 9.40**

Champagnes
12 sortes **de Fr. 5.80 à Fr. 25.—**

5 % timbres S.E.N. & J.

ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A.

ÉPICERIE FINE — SPÉCIALISTE EN SPIRITUEUX

PLUS AGRÉABLE QUE LES GROUPES DE VINS

A partir de 5 bouteilles ou litres assortis, un rabais de 10 % est accordé jusqu'à fin décembre sur les vins, vins liquoreux, astis, mousseux, spiritueux et liqueurs douces
(sauf sur vins en litres)

Pour les fêtes de fin d'année

l'Imprimerie Centrale S. A.

Temple-Neuf 1 - NEUCHATEL

a créé pour vous l'occasion d'offrir un cadeau utile en toutes circonstances et qui sera toujours le bienvenu. Achetez dès aujourd'hui, au bureau de l'imprimerie, notre

BON de Fr. 10.-

donnant droit à **100 CARTES DE VISITE** et à **50 ENVELOPPES ASSORTIES** au choix de l'heureux bénéficiaire de ce BON

Tous les magnifiques jouets

WISA GLORIA

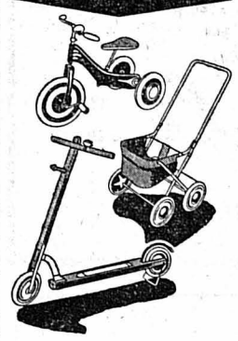

chez

BERNARD

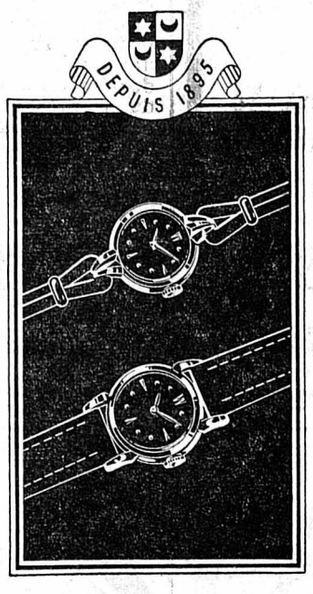

Tradition

BIJOUX, MONTRES OU OBJETS EN ARGENT SE DISTINGUENT ACTUELLEMENT PAR LA PURETÉ DE LEUR LIGNE, L'HARMONIE DES TEINTES DES MÉTAUX, LA SIMPLICITÉ DE L'ENSEMBLE, MAIS LE CHOIX DE LEURS THÈMES D'INSPIRATION RESTE SOUMIS A UNE RÈGLE IMPÉRIEUSE ET CONSTANTE QUI A FAIT LA RÉPUTATION DE NOTRE MAISON : LE GOÛT.

Paff

PLACE PURRY 7 NEUCHÂTEL

Parents,

des idées pour vos cadeaux de Noël : Chaussures de hockey et patins du Canada, junior, depuis

Fr. 37.50

protège - lame en caoutchouc, jambières et genouillères, gants, gants, protège-épaules, casques en cuir, cannes champion et C.C.M., skis de 1re marque, modèle « Vampire », type Champion du monde, fixations « Kandahar », bâtons en acier chromé, peaux « Trima », sacs de touriste, farts de skis : « Skisgliss », « Toko », « Skiwa », etc. Tricycles solides et légers, trottinettes 1re qualité à roulements à billes et frein, cyclorameurs, ballons de football, chaussures, jambières, genouillères, pèlerines cyclistes, gants forts pour cyclistes et motocyclistes, casques doublés de mouton, sacoches de voyage pour vélos. Canadiennes, et tout ce qui concerne le cycle, au prix le plus avantageux.

A. Grandjean
CYCLES-SPORTS
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL
Tél. 5 15 62

R. ETTER & CO., AARWANGEN TEL. (063) 2 22 16

Demandez-le à votre épicier, au restaurant, ou par harasse à notre dépositaire

---

PHOTO ATTINGER
7, Place-Piaget
Tél. 5 15 76
NEUCHATEL

PORTRAITS
Reportage bals et soirées
Travaux amateurs et techniques
Cadres - Albums - View-Master
APPAREILS ET ACCESSOIRES

ELNA
Avantage No 4
le bras libre

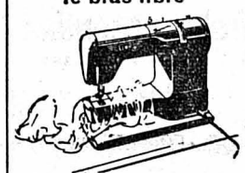

Les plus épaisses chaussettes de laine, les bas de soie les plus fins et les bas d'enfants se réparent au mieux sur le bras libre de l'ELNA – et sans ajouter aucun accessoire.

ELNA

Connaissez-vous notre magasin?

Vous y trouverez tout le matériel nécessaire à vos travaux de couture: Accessoires – riche assortiment de fils, y compris Nylon et Perlon.

G. Dumont
Epancheurs 5
Neuchâtel - Tél. 5 58 93

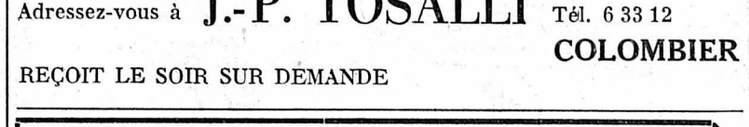

Ce magnifique divan-lit avec coffre à literie et joli tissu, teinte au choix, ne vous coûte que . . . . . Fr. **330.-**

Facilités de paiement

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

MEIER ALIMENTATION S.A.

2 fameuses
spécialités des
MAGASINS MEIER S. A.
ses saucissons de campagne
et ses saucisses au foie

Machine à laver
électrique, moderne, à l'état de neuf, avec pompe, à enlever à bas prix. Crédit. Case 1586, Neuchâtel.

HUILES DE CHAUFFAGE

MAZOUT

M. SCHREYER
COMBUSTIBLES
Du Peyrou 3 Tél. 5 17 21

Grand choix de
Papier à lettres en boîtes et pochettes
que nous imprimons rapidement, noms ou initiales
PAPETERIE
Bickel & Co
Place du Port

Belle occasion en skis

Frêne « Attenhofer » du dernier modèle, avec OK semelles et fixations pour Fr. 104.—

Bâtons en acier suédois garantis à Fr. 19.50 et 26.50
Fixations « Alpina-Flex » à Fr. 24.—

Adressez-vous à **J.-P. TOSALLI** Instructeur de ski
Tél. 6 33 12
COLOMBIER

REÇOIT LE SOIR SUR DEMANDE

Cadeaux qui feront plaisir...

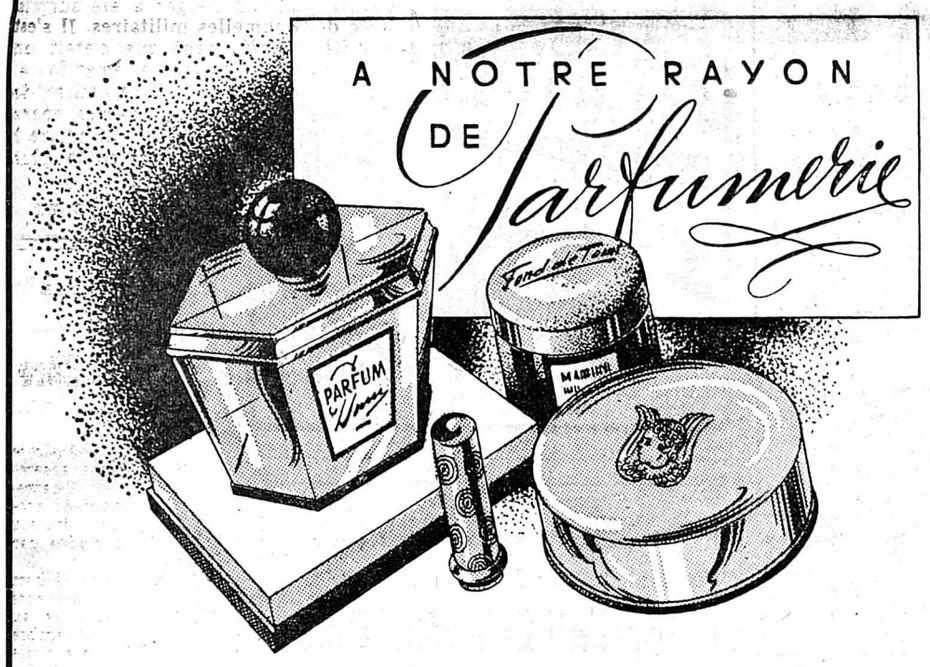

Délicieuse Poupée
habillant une eau de Cologne au frais bouquet . . **3.95**

Coffret « Soir de Paris »
contenant un pain de savon et une eau de Cologne de la marque réputée, luxe compris **4.95**

Garniture
peigne et brosse en nylon, pour dame, avec un joli emballage de fête **7.90**

Rouge à lèvres
« BICIDI », composition grasse extrêmement tenace, huit nuances très étudiées **3.45**

Garniture de coiffeuse
comprenant vaporisateur, poudrier et flacon à parfum, en exécutions diverses 35.- 25.- **15.90**

Manucure
joli modèle pour le voyage, en cuir rouge, fermeture éclair **6.90**

Assortiment très complet de **trousses de voyages** modèles pour dames et messieurs, depuis **12.90**

TOUTES LES GRANDES MARQUES EN PARFUMS ET EAUX DE COLOGNE

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Neuchâtel - Fleurier

Jolies roses de Noël

Fr. 2.50 les 25 pièces
Beaux oignons de tulipes
jacinthes, jonquilles, crocus
à offrir comme **cadeau**
Beaux lis blancs et rouges
Gui et **houx** porte-bonheur

A LA CORBEILLE DE ROSES
Place Purry 2 - Tél. 5 36 07

LES PLUS BEAUX

Cadeaux de Noël

chez

Kuffer & Scott

POUR ENFANTS
Pochettes à sujets amusants la pièce —.60
Mouchoirs pratiques la ½ douzaine 4.—

POUR DAMES
Pochettes de couleur, dessins variés depuis —.85
Pochettes de dentelle élégantes depuis 1.10
Spécialité de pochettes avec riches motifs brodés à la main, depuis 1.90

POUR MESSIEURS
Grand choix de mouchoirs fantaisie la ½ douzaine, depuis 6.60

Le célèbre mouchoir PYRAMID
en coffret de six pièces assorties
pour dames 7.20
pour messieurs 12.—

Venez voir notre superbe meuble combiné noyer 180 cm. de large, comprenant : penderie à droite, vitrine bibliothèque, secrétaire et trois grands tiroirs au centre, rayons à gauche. Livré franco domicile, seulement

Fr. 499.—

Sur désir, facilités de paiement. Toujours chez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

A vendre un
PIANO
d'occasion. Tél. 8 15 75.

FOOTBALL
ballons
chaussures, etc.
Grand choix
Prix avantageux
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
NEUCHATEL

Pour vos repas des fêtes de fin d'année

Le magasin spécialisé vous offre le plus

GRAND CHOIX

dans les meilleures qualités aux prix les plus bas

VOLAILLE
fraîche du pays, de Bresse et d'autres pays

LAPINS
frais du pays

GIBIER
et civet — Foie gras — Caviar

POISSONS
du lac et de mer et filets

Gros AU MAGASIN Détail

LEHNHERR

TRÉSOR FRÈRES Tél. 5 30 92

On porte à domicile - Expédition au dehors

Pensez à vos cadeaux !

Nous avons un très beau choix de

JOUETS

à des prix extrêmement avantageux. Faites-nous le plaisir de visiter notre exposition. Vous y trouverez certainement l'objet désiré.

Nos magasins sont ouverts en décembre

Chaque mercredi après-midi

jusqu'à 18 h. 30 et

chaque samedi

jusqu'à 18 h. 30

MIGROS
Société coopérative

HARPIC

LA FORMULE MODERNE POUR LE NETTOYAGE DES W.C.

remplace l'acide

nettoie, désinfecte, désodorise les W.C.

(dans la jolie boîte à carreaux blancs et bleus.)

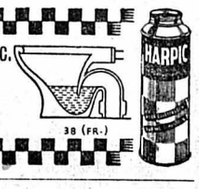

Waterman
plume - réservoir, nouveau modèle, pour l'usage quotidien, remplissage automatique, bec or 14 carats
Fr. 32.–
Reymond
Saint-Honoré 9
Neuchâtel

ENTOURAGES DE DIVAN

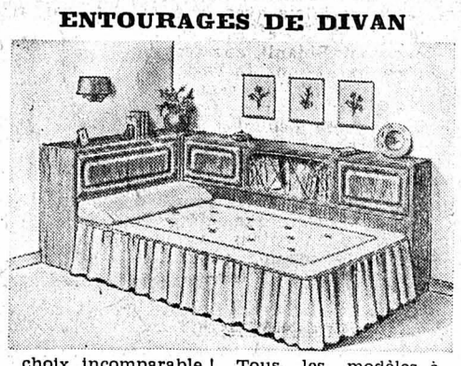

choix incomparable ! Tous les modèles à Fr. 145.— 162.— 218.— 224.— 227.— 232.— 270.— 273.— 299.— 300.— 319.— 360.—, etc. NOTRE OFFRE RÉCLAME : un divan métallique avec tête mobile, un protège-matelas et un bon matelas à ressorts, les trois pièces seulement

Fr. 220.–

Sur désir, grandes facilités de paiement
Venez visiter librement notre exposition

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

Vin
POMMARD
fruité délicat
la bouteille **Fr. 6.10**
et Fr. 7.50
+ verre
A partir de 5 bouteilles assorties rabais de
10 %

Zimmermann S.A.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

Mesdames
LE MAGASIN
STOTZER
RUE DU TRÉSOR 2
vous offre pour la confection de vos pâtisseries de fêtes :

Beaux œufs frais hollandais
à Fr. 3.10 la douzaine

Beaux œufs frais argentins
à Fr. 3.— la douzaine

Beurre de cuisine Ia
à Fr. 2.15 les 250 gr.

MEIER ALIMENTATION S.A.

RHUM
40-41°
en flacons de 1 et 2 dl. environ chopines, bouteilles et litres, c'est très pratique...
MAGASINS MEIER S. A.

Combi No 1
est une nouvelle conception géniale. L'armoire est d'une profondeur permettant la suspension des manteaux sans les chiffonner. Les trois tiroirs vous permettront de ranger votre lingerie. Le secrétaire placé au milieu a prouvé son utilité et la petite bibliothèque au-dessus complète harmonieusement ce meuble rêvé de tout jeune homme.

A voir chez :
J. Skrabal S.A.
Fabrique de meubles
PESEUX

Un parfum de choix...

Nous tenons en magasin un magnifique assortiment des dernières créations dans tous les prix

Mitsouko	*31.20*	*Jolie Madame*	*8.80*
Vol de Nuit	*46.80*	*Fleur de Rocaille*	*49.90*
Shalimar	*46.80*	*Tabac blond*	*42.10*
Arpège	*29.85*	*Ave Maria*	*9.85*
Canasta	*9.—*	*Je reviens*	*18.50*
Fath, Iris Gris	*9.—*	*Griffonnage*	*27.—*
Chanel No 5	*12.95*	*Cœur-Joie*	*14.—*
Rochas, Femme	*19.—*	*Apple Blossom*	*11.50*
Ma Griffe	*16.—*	*Mistigri*	*15.—*

etc.

A l'occasion des fêtes de fin d'année nous réservons une petite surprise pour chaque achat

Conseils et vente **Stähli** Tél. 5 40 47

Coiffure - Beauté - Parfumerie

Finesse Extrême Fr. 8.90
Finesse Moyenne Fr. 7.90

PORTEZ LE BAS
Scandale

En exclusivité chez
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

Rex

Dès aujourd'hui, à 15 heures, pour trois soirs

Kat. Stevens

L'agent féminin secret No 1 lève le voile sur les agissements criminels des marchands de morphine et de cocaïne, avec le concours de la police douanière de la brigade des gardes-côtes et de la

brigade des stupéfiants

Poursuites et assassinats s'y succèdent d'une manière hallucinante

---

Mlle Alice Peillon
Artiste-peintre
expose actuellement
à la librairie Reymond
quelques pastels
représentant des sites neuchâtelois
ENTRÉE LIBRE

L'automobiliste renseigné conserve son capital. Il exige de son garagiste le Service à l'AU-TO-PAR-TOUT

Noël à Perreux

La fête de Noël ayant été fixée au dimanche 20 décembre, nous informons les parents, les amis des malades et le public en général que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance. Compte de chèques postaux IV. 273.

LA DIRECTION.

CARROSSERIE NOUVELLE

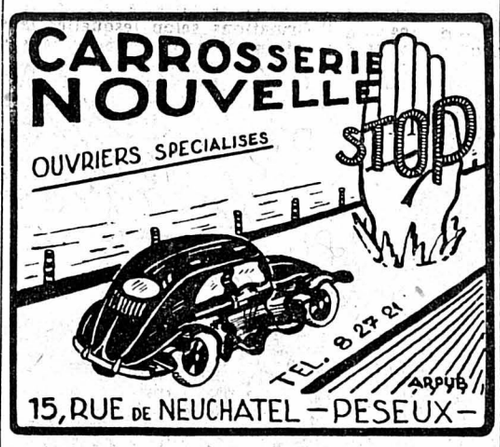

Ce soir à «La Chaumière»
à Serrières
TRÉTEAU DES AMATEURS
Dès 20 h. 15
TOUT INSTRUMENT
est admis
1er PRIX : UNE MONTRE
offerte par la fabrique d'horlogerie de Montilier

MADEMOISELLE
Charlotte Jeanneret
Lingère diplômée
Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs
Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations
Charmettes 61. Neuchâtel - Tél. 8 25 96

Grand choix de crèches complètes depuis Fr. 10.—

Pas de Noël sans crèche

Etables depuis Fr. 5.50
Personnages seuls
Papier rocher
Mlle JACOB
3, rue de l'Oratoire (Bercles)

Avec la machine la plus moderne, avec le produit le plus «automatique», la lessive reste toujours la lessive

le **SALON - LAVOIR**
Le Muguet S.A.
NEUCHATEL

vous en débarrasse 5 42 08

TRICOTS
Réparations, montage, transformations
Atelier : 2me étage
Rue de l'Hôpital 11

OFFREZ...

... une belle table de radio depuis **Fr. 21.—**

ou alors...

... une superbe table de salon depuis **Fr. 33.50**

Venez voir le plus beau choix de meubles de Neuchâtel...

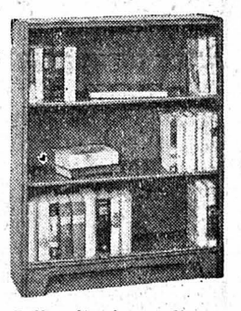

Belles étagères à livres depuis **Fr. 48.—**

On réserve pour les fêtes

Tables roulantes depuis **Fr. 46.—**

et voici...

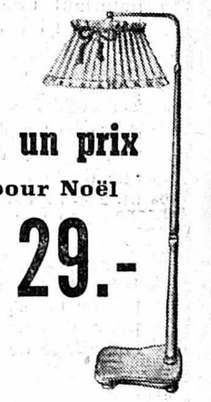

... un prix pour Noël
Fr. **29.—**
Abat-jour depuis **Fr. 19.75**

Notre «GRANDE ATTRACTION»
Actuellement : le fameux lit double métallique «Sleepwell»... Un succès sans précédents ! Venez le voir sans engagement

Choix unique de FAUTEUILS tissu compris, depuis **Fr. 89.—**
Entourages de divan, meubles combinés, couvre-lits, tapis, etc.

Offrez un cadeau pratique et durable, mais... visitez le «paradis des petits meubles» de

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
10, rue Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

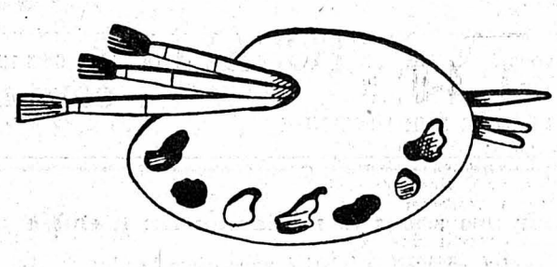

Une délicatesse pour les jours de fête

Seules véritables avec l'étiquette bleue sur chaque main

Boîtes à peinture

POUR

amateurs et artistes

Couleurs en tubes pour la porcelaine
POUVANT SE CUIRE DANS VOTRE FOUR MÉNAGER A GAZ OU ÉLECTRIQUE

VENTE EXCLUSIVE
M. THOMET
ÉCLUSE 15
NEUCHATEL

VERNIS ET PINCEAUX

Pas d'audition possible de disques «LONG PLAYING» sans l'usage d'un nouveau tourne-disques à rotation lente et pick-up léger.
Grand choix chez

Beaux canaris
à vendre, forts chanteurs et femelles. Joli cadeau pour Noël. S'adresser à Pierre-à-Mazel No 43, 1er.

Attention !
5 68 98
Le petit taxi répond

Meubles Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
ACHAT - VENTE
ECHANGE

Déchirés, troués, mités, salis
vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 5. Tél 5 49 48

Exceptionnel
A vendre pour cause de double emploi un
RADIO NEUF
avec garantie. Valeur 440 fr., cédé 240 fr.
Offres sous chiffres H. M. 589 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
veau mâle
pour engraisser. Henri Détraz, la Coudre.

A vendre un beau
potager à gaz
Hôtel Saint-Louis, Portalban.

A vendre un
pick-up
78 tours, «Thorens», 40 francs. Tél. 6 34 68.

«Noël»
à
la boutique
Trésor 2

Coiffure J. Künzli
DAMES et MESSIEURS
Permanentes - : - Teintures
Grand-Rue 11 - Neuchâtel - Seyon 18 a
Téléphone 5 32 58

Nouvel-An — Orchestre

de deux musiciens de préférence avec un pianiste serait engagé pour les fêtes de l'an par un hôtel de la région.

On engagerait également un

animateur

de première force.

Faire offres sous chiffres P. 7652 N., à Publicitas, Neuchâtel.

LA VIE NATIONALE

Epilogue judiciaire du meurtre du col de la Scheulte

Le vannier Huser devant la Cour d'assises bernoise

DELÉMONT, 16. — La Cour d'assises du 5me arrondissement du canton de Berne a siégé mardi à Delémont pour juger le vannier Gottlieb Huser, accusé d'avoir tué, le 11 avril 1952, au col de la Scheulte, situé à la frontière des cantons de Berne et de Soleure, son complice Friedrich Bruegger. De plus, Huser est accusé d'avoir cambriolé l'arsenal fédéral de Derendingen, de tentative de cambriolage dans la ferme d'un agriculteur près de Guensgen (Soleure), éventuellement de meurtre.

Huser a prétendu à l'audience qu'il avait tué sans préméditation, mais simplement par peur d'être dénoncé. Un examen psychiatrique a démontré qu'il est entièrement responsable de ses actes.

Un candidat popiste aux élections municipales lausannoises

Les milieux popistes de Lausanne laissent entendre qu'à l'occasion de l'élection de la municipalité par le Conseil communal, jeudi après-midi, à l'hôtel de ville, ils proposeront officiellement la candidature d'un des leurs, soit de M. Fernand Crot, ancien directeur des écoles de Lausanne, à l'époque où les socialistes et les popistes étaient au pouvoir.

Cette candidature paraît combattre l'un des deux candidats libéraux. On sait que la direction des écoles est actuellement confiée à M. Georges Jaccottet. Les trois partis nationaux s'opposeront à cette tentative communiste, qui sera d'ailleurs appuyée par les socialistes.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	14 déc.		15 déc.	
Banque Nationale . .	810.—	d	810.—	d
Crédit Fonc. Neuchât.	735.—	d	735.—	d
La Neuchâteloise as. g.	1250.—	d	1250.—	d
Ap. Gardy, Neuchâtel	210.—	d	210.—	d
Câbles élec. Cortaillod	8900.—	d	2750.—	
Câb. et Tréf. Cossonay	2750.—	d	8900.—	d
Chaux et cim. Suis. r.	1250.—	d	1250.—	d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1250.—	d	1260.—	d
Ciment Portland . . .	3000.—	d	3000.—	d
Etablissem. Perrenoud	565.—	d	565.—	d
Suchard Hol. S.A. «A»	365.—	d	365.—	
Tramways Neuchâtel .	530.—	d	530.—	d
OBLIGATIONS				
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.—	d	106.—	
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.50	d	104.50	d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.25	d	104.25	d
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.—	d	103.—	d
Com. Neuch. 3% 1951	102.—	d	102.—	d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.—		103.—	d
Le Locle 3½ 1947	102.—	d	102.—	d
Câb. Cortail. 4% 1948	103.50	d	103.50	d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	104.—	d	104.—	d
Elec. Neuchât. 3% 1951	102.75	d	102.75	d
Tram. Neuch. 2½ 1946	103.—	d	103.—	d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	103.—	d	103.—	d
Paillard S. A. 4% 1948	101.75	d	101.75	d
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.25	d	103.25	d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.—	d	102.—	d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Bulletin de bourse

ZURICH	Cours du 14 déc.		Cours du 15 déc.	
OBLIGATIONS				
3¼% Fédéral 1941 . . .	101.—	d	101.—	d
3¼% Fédér. 1946, avril	106.80		106.70	d
3% Fédéral 1949	106.30	d	106.30	d
3% C.F.F. 1903, dif. .	104.50		104.40	d
3% C.F.F. 1938	104.80		104.85	
ACTIONS				
Un. Banques Suisses .	1265.—		1265.—	
Société Banque Suisse	1133.—		1130.—	
Crédit Suisse	1155.—		1156.—	
Electro Watt	1239.—		1238.—	
Mot.-Col. de Fr. 500.-	835.—		834.—	d
S.A.E.G., série 1 . . .	63 ½		63 ½	
Italo-Suisse, priv. . . .	203.—		207.—	
Réassurances, Zurich	7970.—		7925.—	d
Winterthour Accid. . .	5850.—		5825.—	
Zurich Accidents . . .	8850.—		8850.—	
Aar et Tessin	1260.—		1250.—	d
Saurer	1050.—		1040.—	d
Aluminium	2205.—		2200.—	
Bally	835.—		830.—	
Brown Boveri	1150.—		1155.—	
Fischer	1140.—		1140.—	
Lonza	925.—	d	925.—	
Nestlé Alimentana . .	1640.—		1635.—	
Sulzer	1910.—		1910.—	
Baltimore	88 ¼		89.—	
Pennsylvania	76.—		76.—	
Italo-Argentina	28.—	d	27 ¾	
Royal Dutch Cy	402.—		403 ½	
Sodec	35 ¾		35 ½	
Standard Oil	311 ½		309.—	
Du Pont de Nemours	452.—		449.—	
General Electric	376 ½		370.—	ex
General Motors	253 ½		251.—	
International Nickel .	153 ½		152.—	
Kennecott	270.—		270.—	
Montgomery Ward . .	240.—	d	238.—	d
National Distillers . .	79 ¾		79 ½	
Allumettes B	52 ¾		52 ¾	
U. States Steel	169.—		168.—	
BALE				
ACTIONS				
Ciba	2945.—		2945.—	
Schappe	715.—		710.—	d
Sandoz	3030.—		3015.—	
Geigy nom.	2895.—		2900.—	
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6390.—		6375.—	
LAUSANNE				
ACTIONS				
B. C. Vaudoise	860.—	d	860.—	d
Crédit Fonc. Vaudois	860.—	d	865.—	
Romande d'Electricité	590.—	d	590.—	
Câbleries Cossonay . .	2750.—	d	2775.—	
Chaux et Ciments . .	1250.—	d	1250.—	d
GENÈVE				
ACTIONS				
Amerosec	117.—		115 ½	
Aramayo	8.—		8.—	
Chartered	32 ½		32 ½	
Gardy	210.—	d	210.—	d
Physique porteur . . .	379.—		381.—	
Sécheron porteur . . .	470.—	d	475.—	d
S. K. F.	265.—		260.—	d

Billets de banque étrangers

du 15 décembre 1953

	Achat	Vente
France	1.10	1.14
U. S. A.	4.27½	4.31
Angleterre	11.20	11.40
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.50	113.—
Italie	0.67 ½	0.70
Allemagne	99.50	102.—
Autriche	16.30	16.70
Espagne	9.80	10.10
Portugal	14.60	15.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.50/34.50
françaises	32.50/35.50
anglaises	37.50/42.50
américaines	7.50/8.50
lingots	4800.—/4950.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

La succession de M. Weber

Les radicaux zuricois envisagent la candidature de M. Streuli – Les conservateurs présenteront aussi un candidat

Notre correspondant de Berne nous téléphone :

Hier après-midi, le groupe radical des Chambres s'est réuni pour examiner une fois encore la situation politique créée par la démission de M. Weber et le refus des socialistes de poursuivre l'essai de collaboration gouvernementale.

Aucune décision n'est sortie de la réunion radicale. Le groupe ne revendique pas pour le moment un quatrième siège au Conseil fédéral. Il est prêt toutefois à présenter un candidat, mais ne se déterminera d'une manière définitive que jeudi après-midi, une fois connue l'attitude des autres groupes bourgeois. Dans ces conditions, aucun nom n'a encore été officiellement prononcé.

Cela n'a pas empêché cependant le journal socialiste « Volksrecht » d'annoncer que le parti radical zuricois présenterait au groupe parlementaire la candidature de M. Streuli, conseiller d'Etat, directeur des finances.

Il semble, en effet, qu'on doive tenir pour définitif le refus de M. Haeberlin auquel on avait songé en tout premier lieu.

Dans les couloirs, on continue d'ailleurs de citer d'autres noms et pas seulement zuricois. L'attitude expectative des radicaux semble avoir évolué, en raison de l'attitude du groupe de la droite conservatrice qui revendique maintenant le siège socialiste.

Quant aux socialistes, ils suivent d'un œil amusé la série de consultations et de palabres dans lesquels ils voient le signe de l'embarras où sont plongés leurs adversaires.

G. P.

Les conservateurs présenteront un candidat

BERNE, 16. — Le groupe catholique-conservateur de l'Assemblée fédérale a tenu mardi soir, sous la présidence du conseiller national Holenstein, de Saint-Gall, sa deuxième séance de la session.

Le groupe a engagé une discussion approfondie sur la situation créée par le retrait des socialistes du gouvernement et sur la nécessité d'une élection complémentaire au Conseil fédéral. Il estime qu'il faut arriver à une entente entre les partis bourgeois sur une candidature commune. Il accepte de collaborer activement à ce but et soumettra aux autres groupes des propositions sur une candidature conservatrice.

Les Indépendants contre une solution hâtive

BERNE, 15. — Le groupe parlementaire de l'alliance des indépendants, réuni le 15 décembre, a examiné la situation concernant l'imminente élection d'un conseiller fédéral. Le groupe est d'avis que cette importante élection doit être préparée avec soin et qu'il ne faut pas adopter de solutions hâtives.

Si les grands groupes des partis bourgeois ne pouvaient se mettre d'accord sur une personnalité, le groupe de l'alliance des indépendants demanderait l'ajournement de l'élection à une session extraordinaire, afin que l'on ait l'occasion de procéder à cette élection complémentaire sur la base d'une réorganisation de l'ensemble du Conseil fédéral sur un fondement plus large.

Au groupe socialiste

Berne 15. — Le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale, réuni mardi après-midi sous la présidence de M. Fritz Grütter, conseiller national de Berne, et en présence de M. Max Weber, conseiller fédéral, a pris connaissance de la décision du comité central du parti socialiste suisse, approuvant la démission du conseiller fédéral Weber et renonçant, dans ces conditions, à une représentation du parti socialiste suisse au Conseil fédéral. Le groupe approuve unanimement cette attitude du comité central et y adhère en tous points.

Le président donne ensuite connaissance de quelques lettres reçues de diverses sections, approuvant l'attitude du comité central et du groupe dans la question du retrait de la représentation socialiste au Conseil fédéral dans les circonstances actuelles.

AU CONSEIL NATIONAL

La dicussion du budget réveille les rancunes des vaincus du 6 décembre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MM. Leuenberger et Schmid, tous deux socialistes, se sont amusés à défier les conseillers nationaux qui firent partie du comité d'action contre le projet financier de faire la preuve de leurs affirmations selon lesquelles la Confédération, véritable tonneau sans fond, dépensait sans compter. « Allons, messieurs, dirent-ils en substance, vous avez maintenant l'occasion de nous indiquer où il faut retrancher. Il ne s'agit plus de déclamer contre les folles dépenses de l'administration, mais de prouver qu'on peut effectivement mettre un fond au tonneau des Danaïdes. »

... et réponses des adversaires du projet financier

Plusieurs députés répondirent à ce défi. D'abord MM. Vincent et Nicole qui se révélèrent une fois de plus parfaitement unis, malgré leurs dissensions, dans leur dévotion à propager les slogans kominformistes sur la folie des armements dans un monde que les « gouvernements à direction socialiste » (entendez la dictature communiste) mènent infailliblement à la paix et à la liberté. Qu'on réduise à 300 millions le budget militaire et la Suisse sera sauvée, ses finances avec elle !

M. Albrecht, radical de Saint-Gall, qui présida le comité d'action contre le projet financier, rappela à ceux qui sont obnubilés par les excès de propagandistes trop zélés et peu soucieux de la vérité, que les adversaires sérieux de la pseudo-réforme proposée au peuple n'entendaient pas priver la Confédération des ressources dont elle a besoin selon la politique actuellement admise. C'est cette politique qu'il faut changer et cela ne se fera point à l'occasion d'une discussion budgétaire.

De son côté, M. Eder, conservateur thurgovien, rappelle qu'après le 4 juin 1950, les fédéralistes qui avaient soutenu le projet dont le souverain n'avait pas voulu ont accepté leur défaite et se sont montrés bien meilleurs joueurs que les battus du 6 décembre. Il reconnaît toutefois la nécessité de proposer des économies et c'est pourquoi il présentera divers amendements concernant le département politique, le département de l'intérieur et l'administration des P.T.T.

Explications de M. Weber

A côté de ces questions générales, on entra dans quelques détails et M. Weber fut prié de donner des explications sur les risques assumés par la Confédération du fait de sa participation à l'Union européenne des paiements.

Le grand argentier justifia d'abord les augmentations de dépenses et celles des effectifs par les tâches nouvelles dont on charge sans cesse l'administration. Il rappela aussi les efforts poursuivis en haut lieu pour décongestionner l'administration. Mais on ne peut pas supprimer les conséquences de certaines décisions et s'étonner des effets quand on a voulu les causes.

Quant à nos obligations envers l'Union européenne des paiements, M. Weber a reconnu que les pouvoirs publics assumaient des risques financiers appréciables, alors que l'économie privée, en particulier l'industrie d'exportation et l'hôtellerie bénéficiaient directement de notre collaboration à cet organisme.

La discussion générale close, l'assemblée repoussa par 109 voix contre une seule la proposition qu'avait faite M. Nicole de renvoyer tout le budget au Conseil fédéral en le priant de réduire considérablement les dépenses militaires.

L'examen des chapitres

Il restait un peu de temps pour commencer l'examen des chapitres. M. Eder, déjà nommé, voulant prêcher d'exemple, proposa de réduire d'un million les dépenses pour le personnel de nos délégations et consulats. La suppression du visa entre la Suisse et l'Allemagne occidentale doit nous permettre de renoncer aux services d'un certain nombre d'employés de consulat, outre-Rhin ; en outre, l'impossibilité dans laquelle se trouve notre personnel diplomatique de déployer une grande activité, de l'autre côté du rideau de fer, justifierait, semble-t-il, une réduction des effectifs.

Quelques députés, M. de Senarclens, libéral genevois, M. Bringolf, socialiste de Schaffhouse, et surtout M. Petitpierre ont rappelé que le département politique, sur l'ordre des Chambres qui, l'an dernier, ont réduit les crédits de 600,000 fr., vient de licencier 64 fonctionnaires et que cette mesure a provoqué des réclamations et des difficultés sans nombre. Elle était possible cependant parce qu'on arrivait à la fin d'une période administrative. Aujourd'hui, alors que les autres fonctionnaires ont été réélus pour quatre ans, on n'aurait pas même les moyens juridiques de procéder à des licenciements en masse. D'ailleurs, les enquêtes faites au département politique montrent que maintenant il n'y a plus de personnel en surnombre. La proposition de M. Eder n'est donc fondée ni en fait ni en droit.

Aussi est-elle repoussée par 76 voix contre 19.

Là aussi, on pourrait faire observer que si les services diplomatiques suisses ont pris une extension qui paraît excessive à beaucoup, c'est que le parlement l'a bien voulu. C'est lui qui a poussé à la roue à l'époque où certains agités reprochaient à nos gouvernants de confiner la Suisse dans un dangereux isolement, où quelques-uns des plus farouchement plantouflards de nos résistants en robe de chambre voulaient même que notre pays imposât ses plans de paix aux belligérants.

Un brin de logique et d'esprit de suite ne messiérait pas à certains représentants du peuple.

G. P.

En cours de séance, le Conseil national a nommé quatre nouveaux membres de la commission des finances, dont deux Romands. En effet, M. Henri Perret, socialiste neuchâtelois, remplacera M. Pierre Graber, socialiste vaudois, et M. Paul Chaudet, radical vaudois, succède à M. Perréard, radical genevois.

PALACE
2 derniers jours
aujourd'hui et demain
matinées à 15 heures
soirées à 20 h. 30
ANNE VERNON
DANIEL GELIN
LOUIS JOURDAN
dans
7, RUE DE L'ESTRAPADE

STUDIO
Tél. 5 30 00
Dernier jour du film
de G. V. PABST
La Maison du Silence
Matinée à 15 heures Soirée à 20 h. 30

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les réactions suscitées par les déclarations de M. Dulles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le gouvernement français interpellé sur l'«indécente déclaration» de M. Dulles

PARIS, 15 (A.F.P.). — Les déclarations faites mardi par M. Dulles ont provoqué une vive émotion dans les milieux parlementaires.

C'est ainsi que le général de Montsabert (ex-groupe gaulliste) est intervenu à l'Assemblée nationale pour demander l'ouverture d'un débat de politique étrangère pour la semaine prochaine à la suite de ces déclarations. « Il n'est pas possible, a déclaré le général de Montsabert, que l'Assemblée nationale n'élève pas une protestation solennelle contre les termes employés par un représentant d'une nation alliée et amie, termes qui semblent ne pas considérer la France comme un pays souverain, qui mettent sur le même plan, comme fauteurs de guerre, Français et Allemands et qui, s'ils n'ont pas dépassé la pensée de leur auteur, risquent de nuire gravement à la vieille amitié franco-américaine à laquelle nous tenons. »

Ces paroles ont été longuement applaudies par la plupart des députés, sur tous les bancs, y compris ceux de l'extrême-gauche.

De son côté, M. Raymond Dronne, député du groupe d'Union républicaine d'action sociale (ex-gaulliste) a demandé à interpeller le gouvernement « sur son regrettable silence à la suite de l'indécente déclaration du secrétaire d'Etat américain, déclaration qui constitue une ingérence inadmissible de la part d'un membre d'un gouvernement étranger dans les affaires intérieures françaises ».

Inquiétudes londoniennes

LONDRES, 15 (Reuter). — Les milieux diplomatiques de la Grande-Bretagne sont inquiets au sujet des graves divergences de vues qui sont apparues entre la France et les Etats-Unis à la session de lundi du Conseil atlantique.

La déclaration du secrétaire d'Etat Dulles est considérée à Londres comme une solennelle mise en garde à l'adresse de la France. La déclaration de M. Dulles est mise en parallèle avec la mise en garde du ministre des affaires étrangères de France, M. Bidault, aux termes de laquelle les six nations de la C.E.D. « pourraient revenir dans les cadres nationaux du passé si la C.E.D. n'obtient pas de l'extérieur un peu plus que la sympathie des grands alliés ».

Entre ces deux points de vue, qui sont imposés par le poids de l'opinion parlementaire et publique, aussi bien au gouvernement américain que français, les mêmes milieux londoniens voient le danger d'une grave scission dans l'alliance occidentale pour l'année prochaine.

M. Laniel est candidat à l'Elysée

PARIS, 15 (A.F.P.). — M. Joseph Laniel, président du conseil, sera candidat à la présidence de la République.

C'est dès le premier tour de scrutin que M. Joseph Laniel va solliciter les suffrages du congrès de Versailles, en se portant candidat à la présidence de la République, apprend-on dans les milieux informés.

Le candidat radical sera M. Yvon Delbos...

PARIS, 16 (A.F.P.). — Les groupes parlementaires des différents partis ont poursuivi, mardi après-midi, leurs délibérations sur l'attitude qu'ils prendront lors de l'élection à la présidence de la république, jeudi prochain.

C'est ainsi que les groupes radicaux de l'Assemblée nationale et du Conseil de la république, réunis en fin de soirée, ont désigné à l'unanimité moins une voix, M. Yvon Delbos pour être le candidat du parti à l'élection présidentielle.

... et celui du M.R.P. M. Bidault

D'autre part, les parlementaires M.R.P. des deux assemblées considérant « que l'élection à la présidence de la république doit être inspirée par la volonté de placer au-dessus des groupes, des intérêts et des tendances, un arbitre objectif, qualifié par son expérience, son patriotisme et son audience internationale, déclarent dans un communiqué, « estimer que M. Georges Bidault peut remplir ces hautes fonctions dans la période difficile que traverse la France et le monde et s'en remettent à sa décision ».

M. Bidault, ainsi sollicité, a répondu à ses amis qu'il acceptait d'être leur candidat.

AU VIETMAN, le président du gouvernement a déclaré que les nouvelles offres d'Ho-Chi-Minh en vue de la conclusion d'un armistice ne contiennent aucun élément nouveau.

Grève générale dans l'industrie privée italienne

ROME, 15 (A.F.P.). — La grève de 24 heures déclenchée à l'échelle nationale dans l'industrie privée, a commencé hier matin, à 6 heures.

Elle affectait quatre millions de travailleurs adhérant aux centrales syndicales d'inspiration socialo-communiste, démocrate-chrétienne et de droite. Les syndicats sociaux-démocrates et républicains ne participaient pas au mouvement.

Outre les salariés de l'industrie, la grève touchait également les services téléphoniques privés, les transports en commun et les chemins de fer vicinaux.

Le mouvement a été décidé comme première manifestation « d'avertissement » contre le raidissement des organisations patronales devant les revendications des syndicats qui réclament le regroupement des différentes indemnités payées actuellement, à ces titres divers, aux travailleurs. Ce « regroupement » amènerait un relèvement sensible des rémunérations actuelles.

La grève a pris fin

ROME, 16 (A.F.P.). — La grève générale de l'industrie proclamée par les principales centrales syndicales et qui devait durer jusqu'à 6 heures ce matin, a pratiquement pris fin mardi soir dans les établissements industriels sans qu'aucun incident soit signalé.

Dans l'ensemble, le pourcentage des grévistes employés a été nettement inférieur par rapport aux grévistes ouvriers. Les ouvriers étaient absents dans la proportion de 50 % environ, les employés étaient presque tous au travail.

Dans le nord, les pointes les plus élevées ont été enregistrées dans les grands établissements métallurgiques de Florence, Gênes, Bologne et Venise, tandis qu'à Milan et Turin la reprise des transports en commun a contribué davantage à la chute des pourcentages dans l'après-midi.

Globalement, on peut dire que le mouvement a été suivi par plus de la moitié des travailleurs affectés par l'ordre de grève, soit environ trois à quatre millions d'individus.

LES SPORTS

UN MATCH À OUBLIER

Young Sprinters - Lausanne 14-2 (4-1; 4-0; 6-1)

Personne ne se faisait d'illusion quant au sort des Lausannois qui, pour comble de malheur, ne disposaient pas hier soir de leur gardien. Ce fut Tinembart qui pallia cette lacune avec dévouement et courage.

LAUSANNE : gardien : Tinembart ; arrières : Cattin, Gruninger, Branger ; première ligne : Hausamann, Bergeron, Aubry ; deuxième ligne : Dufaux, Mudry, Beltrami.

Les Neuchâtelois alignaient leur formation standard, à laquelle l'on avait toutefois adjoint Krehenbuhl, vu la facilité du match.

YOUNG SPRINTERS : gardien : Ayer; arrières : Golaz, Krehenbuhl, Grieder, Ubersax ; première ligne : Schindler, Martini, Blank ; deuxième ligne : Bongard, Wehrli, Caseel.

Les Neuchâtelois, sûrs de l'issue de la partie, débutèrent au petit trot. Malgré cela, à la 3me minute, Schindler ouvrait le score sur passe de Martini. Puis les choses allèrent mal pour Young Sprinters, puisqu'à la 11me minute, Lausanne égalisait à la suite d'une action Cattin-Mudry.

Il fallut que Martini payât largement de sa personne pour que les Neuchâtelois s'assurent l'écrasante victoire que tout le monde attendait. L'entraîneur neuchâtelois marqua cinq buts et fut à l'origine de cinq autres. Si l'on déduit encore le pénalty-shot, transformé par Golaz, et l'autogoal de Mudry, il reste deux buts qui soient entièrement d'œuvre des coéquipiers de Martini.

Il faut admettre que les Neuchâtelois, Martini excepté, ont fourni hier une assez médiocre partie. A quoi faut-il l'attribuer ? La fatigue des matches disputés durant le week-end peut avoir joué un rôle. Les Neuchâtelois, sûrs de la victoire, n'ont pas jugé utile de se donner à fond. Pour les deux premiers tiers-temps, l'on peut encore invoquer l'argument que le mauvais jeu appelle le mauvais jeu. Pendant les quarante premières minutes, les Lausannois ne purent faire autre chose que se défendre d'où un jeu d'obstruction dont ils se seraient certainement passés s'ils en avaient eu la possibilité. Mais ce dernier argument n'est plus valable pour le troisième tiers-temps, durant lequel la première ligne neuchâteloise fut formée des sélectionnés. Blanck - Wehrli - Schindler. Contre cette ligne, les Lausannois réussirent à desserrer l'étreinte et à faire jeu égal puisqu'ils marquèrent par Beltrami, tandis que Grieder marquait pour Young Sprinters. Il est vrai que les sélectionnés n'ont pas l'habitude de jouer ensemble et qu'ils avaient (peut-être) le désir de se ménager pour les matches contre l'Allemagne.

Durant ce dernier tiers, la seconde ligne marqua quatre buts.

L'équipe lausannoise est évidemment très faible, et Bergeron, en tant que joueur, ne se hisse pas au-dessus du niveau de ses meilleurs partenaires qui sont Cattin, Mudry et Beltrami.

Il serait erroné de vouloir juger Young Sprinters sur cette dernière prestation qui doit être considérée comme accidentelle. Les Neuchâtelois conservent intactes leurs chances de s'assurer, sinon le titre, du moins la deuxième place.

Buts pour Young Sprinters : Martini (5), Schindler (2), Caseel (2), Golaz (pénalty-shot), Grieder, Wehrli, Blank, autogoal.

Buts pour Lausanne : Mudry, Beltrami.

C. C.

APOLLO
Aujourd'hui, à 15 h. et 20 h. 30
DERNIER JOUR
du nouveau triomphe de
Mario Lanza
Tu es à moi
En technicolor
ENFANTS ADMIS

Impasse à Panmunjom

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Dean souligne, dans sa réponse, que cette accusation de « perfidie » est « fausse et non fondée ». Il annonce son départ pour Washington mardi même et répète que le sous-chef de la délégation alliée, M. Kenneth Young, restera à Panmunjom « pendant un laps de temps raisonnable » pour y attendre une éventuelle décision des communistes de reprendre les pourparlers « sur la base fixée ».

Syngman Rhee est satisfait

SÉOUL, 15 (A.F.P.). — « La rupture des pourparlers de Panmunjom est une victoire des Nations Unies » déclare dans un communiqué publié mardi le président Rhee qui formule, en outre, l'espoir de voir l'O.N.U. tirer la leçon des récents événements. D'après le président de la Corée du sud, « le manque de fermeté vis-à-vis des communistes ne saurait amener que le désastre ».

M. Dean a quitté Munsan

MUNSAN, 15 (A.F.P.). — M. Arthur Dean, chef de la délégation des Nations Unies à la préconférence politique, a quitté Munsan mardi matin pour Séoul d'où il prendra l'avion pour Tokio.

Il repartira ensuite pour Washington.

Munition standard pour cinq des quatorze nations de l'O.T.A.N.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

PARIS, 15 (A.F.P.). — Un communiqué officiel de l'O.T.A.N. annonce que cinq des quatorze nations de l'O.T.A.N. sont prêtes à adopter, comme munition standard pour armes légères, la nouvelle cartouche légère de 7,62 mm. (calibre 0,30).

Cette décision a été prise par la Belgique, le Canada, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, au terme d'essais approfondis entrepris en étroite collaboration entre les cinq pays.

EN FRANCE, les étudiants parisiens ont organisé hier une manifestation. Ils réclamaient notamment une augmentation des crédits alloués à l'Education nationale.

EN EGYPTE, un avion de ligne s'est écrasé près d'Alzama. On compte six tués.

AUX ETATS-UNIS, on signale depuis mardi un temps d'hiver dans le centre et l'est des Etats-Unis.

EN ANGLETERRE, le Foreign Office a rapporté l'interdiction de livrer à l'Espagne certaines catégories de matériel de guerre.

AVIS TARDIFS

Société Dante Alighieri
Ce soir à 20 h. 15
au Musée des beaux-arts
CONFÉRENCE par le professeur CALGARI
« SCRITTORI DI OGGI »
Gratuite pour les membres et les étudiants. Non-sociétaires : Fr. 1.20.
Invitation cordiale à tous.

Club des patineurs, Neuchâtel
Cet après-midi, dès 15 heures,
à la patinoire,
ARBRE DE NOËL
des enfants

VENDEUSE
auxiliaire est demandée. Adresser offres écrites à D. R. 594 au bureau de la Feuille d'avis.

Dès aujourd'hui
au CITY
MARCEL DUBOIS
et son orchestre de dames
Le grand succès

AVIS
En application de l'ordonnance fédérale du 1er mars 1953 sur le repos des musiciens,
aujourd'hui,
pas d'orchestre
DÈS DEMAIN :
CAFÉ du THÉÂTRE début de
Herbert Mytteis
le célèbre violoniste viennois et son ensemble de grande classe, de retour d'une tournée triomphale en Hollande, où il jouait dans les établissements les plus selects et à la
TÉLÉVISION

Dimanche
20 décembre
à 17 heures au
Cercle libéral
NOËL
Les membres sont priés d'inscrire leurs enfants chez Charles ROBERT, Fornel 2.

BEAU-RIVAGE
Début de l'orchestre italien
Aster-Tano

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Autorisation de pratiquer

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 15 décembre 1953, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Roger Richard, aux fonctions de commis au greffe du tribunal du district de Neuchâtel ;

M. André Tschanz, aux fonctions de commis au greffe du tribunal du district de la Chaux-de-Fonds ;

autorisé M. Marc Bonnant, domicilié à Fleurier, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Flâneries d'avant les fêtes

Nos rues, comme toutes les rues, en ces jours d'avant Noël, sont d'un intérêt prodigieux. Le spectacle est varié, les décors soignés, les acteurs nombreux et de tous les genres.

Les décors, il faut le constater, sont particulièrement réussis cette année. Les devantures regorgent de belles ou bonnes choses. Mais le soir, le spectacle mérite d'être vu ; les arbres et les étoiles illuminés sur les façades ou au-dessus de la rue créent l'ambiance des fêtes, à laquelle ne manque plus que la féerie électrique du sapin de l'hôtel de ville.

Le flâneur trouvera une distraction de choix en observant les passants. Il y a ceux de tous les jours, mais il y a aussi les visiteurs des environs avec paniers, sacs, « cabas » et sacs de touristes. Ils ploient sous les paquets dont la forme fait deviner un tricycle, un ours en peluche ou une chambre de poupée.

Les gosses sont pareils aux dynasties de gosses qui les ont précédés devant les vitrines. Comme leurs aînés, ils entendent derrière eux les adultes dire : « De notre temps... ». Et on découvre toujours un gosse qui pleure. Pourquoi ? Parce qu'on l'a poussé ? Peut-être est-ce simplement l'excitation de Noël.

A moins qu'il soit inquiet, comme le fils de Jules Renard, qui cherchait la clé pour remonter les vrais trains.

NEMO.

Au tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Raymond Jeanprêtre, qui était assisté de M. W. Cameroni, commis greffier.

F. P. qui avait fait du scandale sur la voie publique, alors qu'il était en état d'ivresse, à Lignières, est condamné à 3 jours d'emprisonnement avec sursis et 20 fr. de frais.

Pour infraction à la loi sur la poursuite, Mme S. écope 5 jours de prison.

G. P., qui avait donné une gifle à un colocataire paiera 15 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

Enfin le tribunal s'est occupé d'une affaire assez peu banale dans le rôle des causes. L. P. avait sous-loué une cave à des jeunes gens qui voulaient en faire un club. Le loyer en avait été fixé à 480 fr. par an, mais le bailleur réclama encore un « dessous de table » de 600 fr. Cela revint au contrôle cantonal des prix qui porta plainte et l'affaire fut portée devant le tribunal de police qui est compétent, maintenant que les organes judiciaires de l'économie de guerre sont dissous, pour de tels cas.

P. a été reconnu coupable d'avoir contrevenu à la législation sur le contrôle des prix et a été condamné à 400 francs d'amende et 100 francs de frais.

Feu de cheminée

Les premiers secours sont intervenus hier à midi pour maîtriser un feu de cheminée dans un immeuble de la rue de la Collégiale. Dégâts minimes.

L'arbre de Noël est planté

Les services industriels ont dressé le grand sapin de Noël traditionnel sur la place de l'Hôtel-de-Ville. L'arbre mesure 17 mètres ; il est un peu plus haut que celui de l'année dernière. Il a été abattu dans la forêt de Chaumont, dans la région dénommée Câble au Tyroll.

Le montage des ampoules électriques sera terminé aujourd'hui.

Les vingt-cinq ans d'enseignement universitaire de M. Eddy Bauer

Lors d'une cérémonie intime et modeste, le chef du département de l'instruction publique, ainsi que le recteur et les doyens de l'Université, ont fêté récemment les vingt-cinq ans d'enseignement du professeur Eddy Bauer, titulaire de la chaire d'histoire générale, d'histoire suisse et de paléographie à notre Université, chargé du cours d'histoire diplomatique et d'histoire militaire à l'Ecole polytechnique fédérale.

C'est en effet avec le semestre d'hiver 1928-1929 qu'a commencé à Neuchâtel l'activité universitaire de M. Bauer. Il succédait à M. James Paris et venait de quitter l'Ecole des Chartes, dont il était sorti avec un diplôme d'archiviste paléographe. Avec les années, il ajouta aux cinq heures d'histoire générale de son mandat initial un séminaire d'histoire suisse, puis deux heures de paléographie léguées par M. Arthur Piaget lors de sa retraite en 1938, puis en 1946 son enseignement à l'Ecole polytechnique fédérale.

La guerre de 1939 a marqué dans sa carrière une profonde coupure. Engagé personnellement dans la vie politique, il avait avant le début de la guerre pris position avec une certaine âpreté dans les problèmes de la cité. Ses fonctions militaires d'abord, ses articles dans un grand hebdomadaire romand sur l'évolution militaire du conflit ensuite, les nombreuses causeries qu'il donna enfin sous les auspices d'« Armée et foyer » lui apportèrent un public plus large, qui apprécia durablement sa compétence et sa hauteur de vue dans les divers commentaires qu'il faisait de la situation générale. Un important volume, « La guerre des blindés », paru en 1947, portait au loin sa réputation et le renom de notre Université. M. Bauer en assura comme recteur la direction de 1947 à 1949.

Ses collègues et ses amis, même ceux qui ne partagent pas ses opinions, ont appris au cours des années à apprécier la parfaite loyauté de ses attitudes, et son courage à assumer et à exprimer ses sentiments. Ils se réjouissent de penser que le jubilaire d'aujourd'hui, entré fort jeune dans l'enseignement universitaire, a devant lui de nombreuses années d'activité féconde, et forment pour lui leurs vœux les plus chaleureux.

Ph. M.

AU THÉATRE

« Cent sept minutes »

Trois actes de Stève Passeur

Voilà du théâtre de musée, c'est-à-dire ce théâtre dans lequel le public d'après deux guerres ne se reconnaît plus. Le « boulevard », Stève Passeur y a trouvé son terrain et il y a pris racine avec « Cent sept minutes ». Il nous donne un bibelot très brillant, aux tons violents, qui se tient en équilibre, car l'artisan est habile.

Avec cette pièce, il conviendrait de rester sur sa première impression, de garder dans l'oreille le son des conversations tendres ou agitées, de garder sur la rétine les images de Mmes Annie Ducaux et Léone Laisner, tigresses de cirque, et de M. Yves Vincent, dompteur viril, qui dresse une bête en cent sept minutes, l'exhibe pendant trois ans et se fait manger la quatrième année. Il importerait de rester en vase clos, le cerveau passif le temps que dure le spectacle.

Mais on y pense après, on résume l'argument, on met l'auteur sur le gril de la vérité et c'est alors que l'on voit que le bibelot est fait d'une matière inconsistante. Certes, le théâtre donne l'illusion de la réalité. Encore faut-il que cette réalité soit acceptable, qu'elle soit superposable à la vie. Or, Stève Passeur sollicite par trop l'imagination. Les êtres qu'il nous montre sentent la fabrication comme les automates.

Il suffit de résumer la pièce pour constater le caractère très artificiel des personnages. Alma, chef d'une entreprise importante, épouse solitaire d'un fou interné, vient de découvrir qu'elle aime l'ingénieur Rémi, qui est le fiancé de sa sœur Estelle. Cela peut arriver. Estelle survient et révèle qu'elle attend un enfant de Rémi. Stève Passeur dénoue la situation de cette façon : Rémi et Estelle se marient, lui jouant la comédie de l'amour à sa femme légitime tout en étant l'amant d'Alma. Cela dure trois ans sans qu'Estelle se doute jamais de son malheur. On ne marche pas, d'autant moins que l'auteur a mis tout son soin à protéger les amants en les faisant se rencontrer dans un bureau qui est une sorte de nid d'aigles et qu'on n'atteint qu'avec un ascenseur dont Alma règle le fonctionnement ! Trois ans ont passé. Il y a un petit garçon. Estelle se cache dans un placard — ô Feydeau ! — et surprend son mari et sa sœur. Rémi propose diverses solutions à sa femme pour sortir du pétrin, mais met une condition : il gardera son enfant coûte que coûte. Refus de la mère qui, nous apprend soudain l'auteur, aime son mari. Estelle est troublée par cette découverte. Elle se sacrifiera. Au dernier acte, c'est elle qui va dénouer l'imbroglio, par un truc digne d'un vaudevilliste chevronné. Elle engage un employé pour simuler avec lui les folles passions et se faire surprendre par Rémi. Ce dernier, l'homme fort, tombe la tête la première dans le panneau. Il ne cherche pas d'explications ; au contraire, il accepte son Waterloo en pleurant et en implorant la pitié d'Alma. Le couple légitime s'en va. L'« extra » s'en va aussi, sans accepter le salaire en argent qui avait été convenu. Alma reste seule, déchirée, anéantie. Il faudrait, pour rendre exactement l'atmosphère de la pièce, préciser encore que la chair occupe ici autant si ce n'est plus de place que l'esprit.

Il reste tout de même que cette histoire est interprétée de façon remarquable, ce qui, pour le spectateur, contrebalance l'insatisfaction qu'il peut éprouver. Mme Annie Ducaux tient magistralement la scène. Elle a de la race, elle déploie tout au long des trois actes une autorité de reine et use d'un style qui sauve tout. Lui donnant la réplique, M. Yves Vincent tient cette gageure d'être vrai dans l'artifice. Il se joue des chausse-trapes semées par l'auteur. Estelle, c'est Mme Léone Laisner, excellente aussi, encore qu'elle n'atteigne pas le diapason de ses compagnons. Enfin, M. Robert Party se tire habilement de son bout de rôle.

Décor, qui fut applaudi, de Jean-Denis Malclès et présentation parfaite du spectacle par les Productions Georges Herbert.

D. B.

Un nouveau maillon de la chaîne du bonheur : le loto radio-électronique

La Chaîne du bonheur et son imaginatif et bouillant animateur Roger Nordmann comptent déjà de nombreux succès à leur actif. Maillon après maillon, une chaîne a été forgée qui est connue bien loin à la ronde.

Cette année, ses animateurs ont renoncé à réaliser une série d'actions, mais ils ont décidé d'organiser un seul loto radio-électronique qui leur permettra d'apporter plus d'un million de francs — si le succès leur sourit — à l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés. Celui-ci aura alors la possibilité de créer des ateliers de réintégration professionnelle destinés aux infirmes.

Un handicapé physique, c'est une personne qui, pour différentes raisons, éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver un emploi lui permettant de vivre normalement. Notre pays est quelque peu en retard dans le domaine du reclassement économique et social de ces déshérités, il faut le reconnaître. Toutefois, de nombreuses œuvres, qui adhèrent à l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés, s'intéressent à leur sort.

Roger Nordmann et ses collaborateurs, en décidant d'abandonner le bénéfice de l'action de cet hiver à cet office, ont choisi de venir en aide à toute une partie de la population suisse dont le sort est parfois tragique.

Une conférence de presse convoquée par les animateurs de la Chaîne a eu lieu hier dans un bar de Neuchâtel. Après avoir entendu un très intéressant exposé de M. Stalder, directeur de l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés, nous avons visité un atelier de réintégration professionnelle.

Nous nous sommes ensuite rendus au Landeron et nous avons visité une fabrique où une collation fut servie cependant que Roger Nordmann nous parlait de l'action actuelle de la Chaîne du bonheur, action qui mérite de remporter un plein succès. Il énuméra tout d'abord les nombreux lots reçus : une voiture, une villa familiale, des montres en or, des pendules neuchâteloises, un chamois — qui court encore — dix truites — qui nagent encore — un frigo, etc. Puis, il nous rappela que, fidèle à la tradition de la Chaîne du bonheur, cette action était réalisée sans frais, cela grâce à de généreux donateurs et à de nombreuses bonnes volontés.

Quant au fonctionnement du loto radio-électronique, tout le monde en a entendu parler sans y avoir compris grand-chose. Nous n'aurons donc pas de honte à avouer que c'est un peu notre cas. Que chacun sache seulement qu'il suffira d'acheter des cartes de ce loto pour qu'il y ait du bonheur parmi les handicapés physiques.

~~~

Le soir avait lieu au Casino de la Rotonde l'enregistrement de l'émission de Radio-Lausanne : la Chaîne du bonheur. Nous eûmes ainsi le plaisir de voir sur scène ses brillants animateurs : Roger Nordmann, Claude Pahud, Michel Dénéréaz, Claude Evelyne et Loulou Schmidt.

Pendant la première partie de la soirée, l'émission de Radio-Genève : « Le voyage en zigzag » fut enregistrée. Elle nous permit d'entendre et d'applaudir la pétulante Colette Jean, un sketch de Georges Hoffmann qui narrait la vie d'un des automates Jaquet-Droz (interprétation Catherine Ferry et Picoche), Achille Scotti et ses solistes, le chansonnier Jean Tarec, Gribouille et Monsieur Placide et enfin, Catarina Valense dans son tour de chant.

Les productions du Trio Schmidt mirent un point final à cette belle soirée — organisée par le Radio-club de Neuchâtel — productions qui parurent être du goût du public.

M. M.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Après l'inauguration du Gymnase

Monsieur le rédacteur,

L'inauguration du nouveau Gymnase semble avoir été accompagnée de cérémonies fort réussies dont j'ai lu la description dans votre journal.

Ne sera-ce pas très neuchâtelois, si, après coup, vous arrive une petite « rouspétée » ?

On a rapporté avoir convié à ces cérémonies les anciens gymnasiens des 60 dernières volées. Or, bien que j'aie été élève du gymnase où j'ai fait le « bacho » en 1906 (notre volée commémore même l'événement tous les 5 ans), je n'ai reçu aucune communication ou invitation pour cette fête. Je me console ayant appris que je ne suis pas le seul, mais on peut se demander sur quelles listes d'anciens élèves on s'est basé pour ne pas atteindre tout le monde.

Habiter à 30 km., en terre fribourgeoise n'est pas bien loin, et je n'ai jamais été oublié par le fisc pour payer mes impôts sur ma petite vigne en terre neuchâteloise.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à mes meilleurs sentiments.

Dr G. PEILLON,
Meyriez-Morat.

Naissances

Monsieur et Madame Ernst RYF-SIMOND ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Françoise

15 décembre 1953

Clinique du Crêt — Auvernier

Démolition d'une maison

Une maison du Petit-Pontarlier, propriété de la commune, sera démolie ces jours. On a constaté en effet qu'elle menaçait de s'écrouler, ce qui présentait un danger pour les immeubles de Prébarreau.

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS

Victime du brouillard

Dans la nuit de dimanche à lundi, un automobiliste de Neuchâtel, M. J., s'est jeté contre un poteau de signalisation, alors que la visibilité était très réduite à cause du brouillard intense. L'avant de la voiture a été endommagé. Un passager a été légèrement blessé.

FONTAINEMELON

Au Chœur d'hommes

(c) Ouvrant la série des soirées organisées à tour de rôle par les sociétés locales, le Chœur d'hommes a présenté samedi soir un programme fort bien mis au point. Dirigée avec beaucoup de savoir-faire, d'entrain et d'enthousiasme par M. Robert Kübler, professeur à Neuchâtel, la société avait mis à l'étude une série de chœurs populaires qui furent présentés au public selon une formule rompant avec la tradition. En effet, les chœurs exécutés ainsi que les productions des solistes étaient groupés en un tout très homogène par un texte de liaison lu par un récitant ; cette formule heureuse plut à chacun et la tenue du programme musical s'en trouva rehaussée. Tous les solistes, soit M. Robert Kübler, ténor, M. Henri Bauer, baryton, et M. Piaget dans son intermède de musique à bouche, eurent les honneurs du bis.

Un groupe d'acteurs-amateurs qui s'étaient mis courageusement au travail, jouèrent avec un vivant entrain la comédie de Walter Jéquier : « Monsieur Subjonctif » et surent faire passer d'agréables instants à tous ceux qui vinrent les écouter et les applaudir.

VIGNOBLE

LE LANDERON

Conseil général

(c) Jeudi, le Conseil général s'est réuni.

Demandes de crédits. — Il s'agissait de plusieurs demandes de crédits, en particulier de 3000 fr. pour l'établissement d'une canalisation d'égouts, vis-a-vis de la clinique Bellevue. Depuis longtemps déjà, des pourparlers sont en cours avec les C.F.F. pour l'autorisation de traverser les voies en utilisant le passage d'un aqueduc existant. Finalement, un plan et une convention ont été admis par les services de la voie et les travaux pourront commencer dès l'adjudication de ceux-ci.

Il est question, ensuite, d'une deuxième demande de crédit de 37,000 fr. pour transformation de l'éclairage public. L'éclairage des rues est ancien et ne répond plus aux exigences de la circulation actuelle. Un essai de diffuseurs placés au faubourg donne entière satisfaction. Il faut passer maintenant à l'installation définitive. Toutefois, le Conseil communal se propose de procéder par étapes, en améliorant en premier lieu les secteurs les plus importants. La dépense sera échelonnée sur deux ou trois années. Le Conseil général accorde le crédit demandé.

Un crédit de 19,500 fr. est ensuite demandé par le Conseil communal pour la réfection des trottoirs de la gendarmerie au Pont-Collon. D'entente avec le service cantonal des ponts et chaussées, plans et devis ont été établis pour la réfection complète des trottoirs, avec canalisation et l'Etat, de son côté, adaptera le niveau de la route de façon que tout le secteur forme un ensemble bien équilibré. La part à la charge de l'Etat dans cette réfection se monte à 38.000 fr. Le crédit demandé est accordé sans opposition.

Et pour terminer, le Conseil général vote encore une dépense de 15,000 fr. pour la réfection du chemin des Bornelets. Il s'agit du chemin d'accès d'un nouveau quartier où plus d'une demi-douzaine de maisons ont été construites ces dernières années. Le Conseil communal est autorisé à passer à l'exécution du travail dès qu'il le jugera à propos.

Demande d'autorisation de vente des anciens fossés de la ville et des Flochets. — Ces deux fossés ont été entièrement comblés, en partie par la commune, en partie par les propriétaires voisins et il était nécessaire, pour éviter toute discussion, de procéder au bornage des propriétés tout en rectifiant les limites. Le géomètre cantonal a établi un plan de division et les frais seront répartis au prorata des surfaces acquises. Douze propriétaires bénéficient de cette répartition de 1400 mètres carrés environ et le produit de la vente à 60 ct. le mètre carré servira à payer la note du géomètre et les frais de passation d'actes.

Ecole secondaire intercommunale. — Le Conseil général est appelé ensuite à ratifier la convention pour la création d'une école secondaire intercommunale à Neuchâtel. Après avoir entendu un bref rapport de l'exécutif, la ratification de la convention est adoptée sans opposition.

Nouveau stand. — Et pour terminer le projet du règlement du nouveau stand est adopté tel que l'a établi la commission chargée de son élaboration.

Divers. — Il est surtout question de l'aménagement d'un port pour la petite batellerie. Un emplacement au bord du lac pourrait convenir, mais il faut avant tout obtenir le consentement de l'Etat, propriétaire des grèves du lac. Le Conseil communal s'occupera de donner, dans la mesure du possible, satisfaction aux intéressés.

BEVAIX

Vers une séance du Conseil général

(c) En vue de la prochaine séance du Conseil général, une motion a été déposée sur le bureau de celui-ci, invitant le Conseil communal à intervenir dans la limite de ses pouvoirs et au besoin en s'adressant aux autorités compétentes : 1. pour qu'une limitation de vitesse soit admise le long des voies à grande circulation traversant notre village ; 2. pour qu'elles prennent dans le plus bref délai toutes autres mesures utiles afin de protéger l'usager de la route contre les chauffards dont les actes mettent sa vie en danger .

PESEUX

Encore les évadés !

(sp) Deux évadés de la Montagne-de-Diesse ont volé avant-hier une « Vespa » pour continuer leur route.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 décembre. Température : Moyenne : 1,5 ; min. : 0,3 ; max. : 2,7. Baromètre : Moyenne : 723,1. Vent dominant : calme. Etat du ciel : couvert, brouillard.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

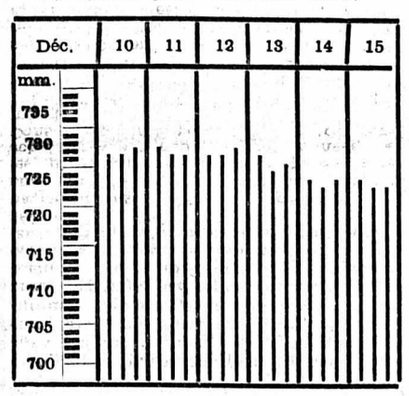

Niveau du lac, 14 déc., à 7 h. 30 : 428.89
Niveau du lac, 15 déc., à 7 h. 30 : 428.88

Prévisions du temps valables jusqu'à mercredi soir. — Ouest, nord-ouest du pays, Suisse centrale et Valais : Plateau couvert par brouillard élevé ayant sa limite supérieure vers 600 m. et se dissipant en partie au cours de l'après-midi. Ailleurs ciel très nuageux à couvert. Quelques précipitations en général peu importantes dans le Jura et les Alpes valaisannes. Vent du sud en montagne.

Nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons : Plateau couvert par brouillard ou brouillard élevé ayant sa limite supérieure vers 800 m. et ne se dissipant que par places. Ailleurs ciel en général très nuageux avec quelques éclaircies surtout dans l'est des Préalpes. Fœhn dans les Alpes.

Sud des Alpes : Ciel généralement couvert accompagné de faibles précipitations intermittentes. Température peu changée. Vents du sud en montagne.

Engadine : A part quelques éclaircies temporaires, ciel très nuageux à couvert.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Un homme, trompé par le brouillard, se noie dans un ruisseau

On a découvert lundi soir, dans le ruisseau bordant la route de Cormondes à Cordast, le cadavre de M. Albrecht Oppliger, d'origine bernoise, âgé de soixante-cinq ans, domestique de campagne, qui, trompé par le brouillard, était tombé dans le ruisseau et s'était noyé.

Un chauffard identifié

Nous avons signalé lundi l'accident dont avait été victime, vendredi soir, M. Auer, âgé de 86 ans, qui avait été renversé par une automobile. Il fut transporté à l'hôpital de Meyriez avec une épaule cassée, et non un bras.

Or, l'automobiliste responsable avait continué sa route sans s'arrêter et sans s'occuper de sa victime. Grâce à la poignée d'une porte de l'auto retrouvée sur le lieu de l'accident, la police a réussi, après une laborieuse enquête, à identifier le chauffard. Il s'agit du nommé Paul Schneeberger, à Courgevaux, qui a été arrêté. Il roulait sans permis de conduire, le sien lui ayant été retiré au début de décembre.

YVONAND

Un rural détruit par le feu

(c) Hier matin peu avant 7 heures, un violent incendie s'est déclaré dans le rural de la ferme de M. Paul Vuagniaux, ancien boucher. Le bâtiment comprend la grange, l'écurie et trois appartements. Une quarantaine de pompiers accoururent sur les lieux. L'ampleur de l'incendie était déjà telle qu'ils durent se borner à protéger au nord la maison d'habitation qui en est séparée par un mur mitoyen — et au sud un autre immeuble. Une demi-heure plus tard, les premiers secours d'Yverdon arrivèrent avec leur matériel et secondèrent les pompiers dans leur lutte contre le feu.

Le rural a été complètement détruit, avec le matériel, le fourrage et les récoltes qu'il contenait. Douze vaches et le mobilier ont été sauvés des flammes.

Le juge informateur, la sûreté et la gendarmerie d'Yvonand ont immédiatement ouvert une enquête pour établir les causes du sinistre.

Hier au soir, cette enquête n'était pas encore terminée.

Néanmoins, on peut d'ores et déjà évaluer le montant approximatif des dégâts, soit 80,0000 à 100,000 fr.

L'incendie serait dû à une imprudence.

ESTAVAYER

Un évadé de la prison repris à Lausanne

Le deuxième détenu évadé des prisons d'Estavayer-le-Lac a été repris à Lausanne et reconduit à la maison d'éducation de la Montagne-de-Diesse.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Conseil général

(c) Le Conseil général de Fleurier a tenu séance mardi soir, au collège primaire, sous la présidence de M. Louis Loup (rad.), président.

Budget 1954. — L'objet principal de l'ordre du jour se rapportait à l'examen du budget de 1954, qui a déjà été approuvé par la commission financière et remis préalablement à chaque conseiller.

Les dépenses prévues par le Conseil communal atteignent, rappelons-le, 2 millions 033,833 fr. et les recettes 2,021,306 francs, ce qui fait que le déficit est évalué à 12,527 fr. Les amortissements compris dans les dépenses figurent pour 91,918 fr. et une somme de 11,500 fr. est prévue comme versement aux divers fonds de renouvellement.

Ce budget a été adopté par 33 voix, après qu'un crédit supplémentaire de 2000 francs ait été voté pour la lutte contre la tuberculose bovine.

Augmentation d'un tarif électrique et suppression d'une ristourne. — Les augmentations successives que la Société du Plan de l'Eau s'est vue contrainte d'imposer ces dernières années, nécessitent de nouvelles recettes pour les Services industriels.

Ce dicastère propose que dès le 1er janvier prochain, le prix du kWh. pour la cuisson électrique soit porté de 8 à 10 centimes, d'où recettes supplémentaires de 12.000 fr.

Cette majoration a été approuvée par 33 voix puis le Conseil a également décidé la suppression des ristournes accordées sur la consommation du courant, ce qui se traduira par une plus-value de 3000 fr. pour la caisse communale.

Ces 15.000 fr. ont déjà été compris dans l'élaboration du budget.

Crédit pour les services industriels. — L'ampleur imprévue prise par la construction de maisons familiales et locatives cette année et le fait que jusqu'à présent les comptes budgétaires ordinaires ont été chargés des dépenses d'extension des réseaux de l'eau, du gaz et de l'électricité ont eu pour conséquence de provoquer un dépassement de crédit de 50.000 francs aux Services industriels et ceci pour les postes que nous avons signalés la semaine dernière en parlant de cette demande.

Alors que certains travaux sont déjà exécutés d'autres sont en voie de l'être, se rapportant à ce crédit supplémentaire qui a été voté par 33 voix.

Pour l'entretien d'une ruelle. — Un propriétaire s'étant plaint du mauvais entretien d'une ruelle au quartier de la Place-d'Armes, les travaux publics procéderont au nettoyage de ce passage puis le service de police veillera à ce qu'il soit maintenu en état de propreté.

L'aide aux sociétés artistiques et culturelles. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, la motion déposée par M. Humbert en octobre, relative à l'octroi de subsides aux sociétés qui concourent de façon active et régulière au développement artistique et culturel du public, a été étudiée par le Conseil communal qui ne pensant pas utile d'y donner la suite demandée, se déclare cependant prêt à continuer d'examiner avec bienveillance les demandes dûment motivées. Le point de vue de l'exécutif n'a pas été combattu.

Pour l'école complémentaire professionnelle. — La commission d'enseignement professionnel a adressé un rapport très complet sur la situation actuelle de cet établissement d'enseignement. De ce rapport il découle qu'un certain nombre de cours sont menacés, par suite du nombre insuffisant d'apprentis qui les suivent, de ne plus recevoir les subventions fédérale et cantonale.

Comme le maintien de cette école pose un problème d'ordre financier, la commission sollicitait un crédit de 1520 fr. par an pour les quatre prochaines années, somme maximum pour que les cours subsistent.

Cette requête a été admise et, en ce qui concerne 1954, le crédit a été porté au budget.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général vote pour 5 millions de crédits

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous téléphone :

Le Conseil général s'est réuni hier soir sous la présidence de M. William Béguin (socialiste). Il a voté un crédit de 4,700,000 fr. destiné à augmenter les ressources de la ville en eau potable.

Le Conseil communal est chargé de contracter un emprunt de 7 millions pour financer les travaux d'adduction d'eau et pour consolider la dette des services industriels.

Au cours de la discussion, M. Gaston Schelling, président du Conseil communal, a souligné que le prix de l'eau, qui est extrêmement bas à la Chaux-de-Fonds, pourrait être maintenu. Un second crédit de 97,000 fr. a été voté pour l'ameublement des locaux rénovés du bâtiment de l'Hôtel de Ville.

L'examen du budget a soulevé une assez longue discussion au cours de laquelle les conseillers généraux ont posé plusieurs questions. M. Schelling a donné connaissance de la liste des travaux importants à réaliser au cours des dix prochaines années, dont le coût atteindra environ 20 millions.

Finalement, le projet de budget financier pour l'exercice 1954 et le projet de budget des variations de la fortune qui se soldent par un déficit de 391,523 fr. ont été admis à l'unanimité.

En fin de séance, M. Kenel (P.P.N.) a développé une interpellation au sujet de l'aérodrome des Eplatures et du refus du Conseil national d'allouer une subvention de 145,000 fr. pour sa rénovation. Le Conseil communal prendra contact avec NHORA pour envisager les mesures à prendre.

LE LOCLE

La télévision au Petit-Sommartel

Depuis quelque temps, le restaurant du Petit-Sommartel a son propre poste récepteur installé par les soins de M. Albert Monard, technicien-radio, des Ponts-de-Martel. Lors des essais tentés par ce technicien, d'intéressantes découvertes furent faites, en particulier le fait qu'il est possible, au Petit-Sommartel, de capter Turin aussi bien — si ce n'est mieux — que Zurich. Or l'image, provenant des studios de Turin, est parfaitement nette, en particulier lorsqu'il s'agit de prises de vues directes. Dimanche, Turin a retransmis, directement, le match de football joué à Gênes entre l'Italie et la Tchécoslovaquie. Autre découverte intéressante : avec l'antenne tournée en direction des Alpes, pour capter Turin, il a été possible de recevoir Zurich.

Turin est à 230 km. à vol d'oiseau du Petit-Sommartel, et Zurich à 160 kilomètres. Ajoutons que les concessions délivrées par les P.T.T. aux amateurs de télévision sont actuellement au nombre d'une vingtaine pour le canton de Neuchâtel. La plupart concernent des négociants de la branche radio.

Je sais que mon Rédempteur est vivant.
Je le verrai et il me sera favorable. Job 19 : 25.

Madame Etienne Perret-Gentil-Mazauric, à Marsillargues, Hérault, (France) ;

le docteur et Madame André Perret-Gentil, à Bâle ;

Monsieur et Madame Samuel Perret-Gentil, pasteur, à Saint-Antonin (France) ;

Mesdemoiselles Marthe et Georgette Perret-Gentil, à Evilard ;

Mademoiselle Lydie Perret-Gentil, à Evilard ;

Monsieur et Madame Edgar Perret-Gentil, à Lausanne ;

Madame et Monsieur W. Goessens-Perret-Gentil, à Bruxelles ;

Mademoiselle Alexine Perret-Gentil, à la Chaux-de-Fonds ;

Mesdemoiselles Annie et Jacqueline Perret-Gentil, à Lausanne ;

Messieurs Pierre-André et Gérard Perret-Gentil, à Lausanne,

ainsi que les familles Perret-Gentil, Payot, Fauconnet, Mazauric (France), parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Etienne PERRET-GENTIL

Pasteur

leur cher époux, frère, beau-frère, neveu, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, le 13 décembre, dans sa 54me année.

L'enterrement a eu lieu, mardi 15 décembre, à Marsillargues (France).

Monsieur et Madame Charles Wickihalder et leurs enfants, Nicole et Jean-Jacques, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées à Zurich, à Ulm et à Vevey,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Anna WICKIHALDER

leur très chère maman, grand-maman et tante, enlevée subitement le 14 décembre 1953, dans sa 80me année.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 17 décembre, à 14 heures.

Culte à 13 h. 30, chapelle de l'hôpital cantonal, Lausanne.

Domicile mortuaire : hôpital Nestlé.

Monsieur et Madame Jules Humbert-Droz-Perret, à Zurich ;

Madame et Monsieur François Chuard-Humbert-Droz et leurs trois fils, Claude, Jean-Marc et Michel, à Wabern (Berne) ;

Monsieur et Madame Pierre Humbert-Droz-Crovetto et leur fils Marc-Joël, à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées Bille, Franssen, Herren, Montandon, Barrelet, Bolay, Colin, Bourgeois, Steffen, Schneider et Balmer,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère, aïeule, tante, grand-tante et parente,

Madame

Marie HUMBERT-DROZ

née BILLE

enlevée à leur affection le 14 décembre 1953, à Neuchâtel, dans sa 91me année.

L'enterrement aura lieu mercredi 16 décembre, à 14 heures, au temple de Boudevilliers.

Zurich, Manessestrasse 95.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
~~~